ISSN 0988-4807

LES AMIS DU VIEUX ROGNES

Association déclarée J.O. 2.2.1977

ANNALES

13

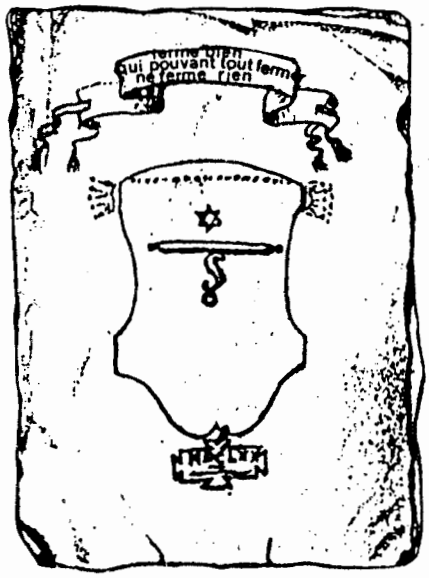

1989

ISSN 0988-4807

LES AMIS DU VIEUX ROGNES

Association déclarée J.O. 2.2.1977

ANNALES

13

1989

SOMMAIRE

Editorial	Gilbert SALEN
Compte - rendu des activités	Guiral ALMES
Bilan financier (années 88/89 et ermitage St Mar.)	Ch. GUALBERT COULOUGNAC
Conte de notre temps	Georgette POUCEL
Trois objets archéologiques provenant de Rognes	Guiral ALMES
Le Feu	Jacky JOURDAN
Brindilles des jours	Gilbert ROCHE
L'Ecole des Frères à Rognes	Stéphane MAGNIN
Un été brûlant	Pierre MISSUD
Histoire de Rognes sous la Révolution 1787-1795	Abbé MARTIN

Reproduction des textes et illustrations interdites, sauf autorisation écrite;
référence obligatoire à l'auteur et à la publication.
Les articles publiés dans les fascicules n'engagent que la seule responsabilité des auteurs.

EDITORIAL

LE PROVENCAL

"Le Trésor", Mistral l'appelait ainsi. Le mot n'est pas trop fort pour désigner cette langue. Un édifice commun où chacun à sa façon a apporté sa pierre.

Elle est née dans la Provence Romaine, dérivée du latin qu'amenaient avec eux les conquérants de la Gaule.

Du celto-ligure originel presque rien ne subsiste. Quelques noms de lieux tout au plus. Les Romains décrivaient ce dialecte comme un langage barbare, rauque et guttural. Ils le comparaient aux aboiements des chiens.

Rome et son savoir, Rome et sa culture, imposait donc sa langue, et durant deux mille ans cette langue, au gré des hommes et des époques, comme toute langue vivante, allait évoluer. Elle allait engranger de lents et fructueux apports, pour voir fleurir un jour, le plus éclatant, le plus élaboré, le plus bel idiome dont on puisse rêver.

On dit d'une langue, qu'elle est le reflet d'un peuple. Rien n'est plus vrai, tout au moins pour la nôtre.

Bien plus qu'une façon de parler, de décrire, de traduire, de désigner, elle s'applique tout d'abord à exprimer, à sublimer toute une philosophie, toute une façon d'être, de vivre et de penser.

Parler en Provençal c'est avant toute chose penser différamment.

La plus grande des vertus c'est d'être populaire. Son essence est tirée des racines d'un peuple laborieux, n'en gardant que le meilleur, au nom de la pudeur, de la morale sans doute. Les Provençaux que l'on prétend expansifs et futiles, sont en réalité de nature réservée.

Dépourvue de snobisme, pas du tout apprêtée, née d'un peuple subtil, elle est très près des choses, précise, irremplaçable, intraduisible dans certains de ses mots, véritables périphrases qui situent toutes choses dans l'espace et le temps. Fruits de l'observation, nés de la phonétique, ses mots s'appliquent jusqu'à imiter les bruits. C'est tout un art de mettre de la musique en parole, de baptiser les oiseaux des notes de leur chant. Des bruits, des instruments, des machines, des insectes et du vent, on a tiré des verbes, et les humains, toujours considéres comme partie intégrante de l'espace naturel, se meuvent à l'intérieur d'une grande symphonie écrite avec des mots vraiment irremplaçables.

Toute la simplicité, toute la bonhomie d'un vieux peuple latin s'exprime dans cette langue. Certains la trouvent naïve. Ce n'est qu'une apparence, certainement recherchée, cultivée et voulue ; une élégante façon de se montrer aimable, avec cet artifice spécifique aux latins de toujours transformer et embellir les choses.

Si le Provençal refuse bien souvent le laid et le tragique c'est encore et toujours la sacro-sainte pudeur.

On répugne fort à dire qu'un homme va mourir ou bien qu'il agonise. Dans le pire des cas il est bien fatigué.

C'est comme le mot "fada", qu'on vous jette à la face même amicalement. C'est l'abréviation d'un vieux mot provençal qui était "enfada" habité par les fées. C'est tellement plus aimable.

Langage élaboré, dédales de nuances ; et des superlatifs et des diminutifs, véritables cascades. Dans le provençal, il existe toujours trois ou quatre façons d'exprimer quelque chose. Ses cent dix mille mots viennent en témoigner.

Mais le plus beau de tout, c'est encore la musique. Parler en provençal, à l'intérieur de soi, c'est comme si l'on chantait. C'est avoir dans l'oreille les sons que l'on a gardésdu fond de son berceau ; toute la symphonie avec ses beaux "andantes" ses"pianos",ses "forte" avec ses envolées et puis ses "gravissimo", avec cette amplitude, cette immense étendue de deux mille ans de verbe, un espace où l'esprit peut s'étendre à souhait.

La spontanéité et l'aimable ferveur qu'engendre cette langue, ses multiplesclaviers donnent comme l'impression de jouer sur un orgue.

C'est tout de même cela que durant quatre siècles on a voulu détruire.

La Provence Romaine qui devint une nation, qui devint un royaume, avec ses différences, avec tous ses contrastes, ne faisait qu'un bouquet par les liens de sa langue.

Puis arriva le jour de l'unification. La Provence Romaine rattachée au Royaume de France.

Franço, emé tu meno ta sorre !
Diguè soun darrié rèi, iéu more.
Gandissès-vous ensèn alin vers l'aveni,
Au grand prefa que vous apello...
Tu sies la forto, elo es la bello :
Veirés fugi la niue rebello
Davans la resplendour de vostri front uni.

Le pouvoir Parisien imposa la langue d'Oil au pays tout entier. A partir de ce jour, et durant quatre siècles, afin d'éviter toute particularité, toute renaissance de nationalisme régional, le pouvoir centralisateur s'acharna à faire disparaître tous dialectes régionaux.

Par le biais de l'école sous tutelle d'Etat, à grands coups de brimades, durant quatre cents ans, les enfants de Provence furent persuadés qu'ils parlaient un langage périmé, un langage de rustres, un "patois" pour comble de forfait.

Qi ten la lengo, ten la clau. (Mistral le proclamait)

Qui tient la langue tient la clef.

Peu à peu les Provençaux ont vu mourir leur langue. Ce qu'ils perdaient avec elle c'est leur identité, ils n'avaient plus la clef ; Provence était ouverte.

Faire une grande nation, avoir une langue commune est une nécessité. Les Provençaux n'y ont jamais été opposés Mais pourquoi ce désir de faire disparaître ces trésors du passé. On peut vendre la maison sans jeter aux ordures les bijoux de famille .

Une perte culturelle, un gâchis des valeurs, des connaissances humaines, fleurons de notre patrimoine d'hommes civilisés.

Français et Provençal, langues soeurs et jumelles, nées des mêmes origines. La première apprêtée, peaufinée à la cour des rois de France. Oh ! bien sûr une langue châtiée. Pour parler de parures, de bijoux elle est intarissable. Plus de quarante mots rien qu'en joaillerie qui étaient ignorés des galants troubadours. Ils nommaient ça "beloïo".

Mais en termes de métiers, en instruments, en outils de travail, n'en déplaise aux rois, c'est des centaines de mots que le français ignore ; des centaines de mots qu'on a dû transposer et que des millions d'hommes utilisent chaque jour. Des centaines de mots qu'on puise dans le trésor, qu'on tire de leurs écrins et qui tombent comme des bijoux sur un plat de pois chiches.

Un Provençal du cru, emporté par le verbe, çà fait parfois sourire. Il joue avec les perles de son collier cassé.

Le Provençal se meurt, il va sûrement périr. Il est resté absent tout au long de ce siècle et trop de mots lui manquent pour rester aujourd'hui un langage fonctionnel.

Quand Mistral s'écriait. "Es la lengo de nostri Maire e perque nautre la parlarian pas?..."C'était déjà un cri de désespoir, un grand cri de détresse repris par tous les passionnés, amoureux de cette langue, et tous, sans exception des inconditionnels, parce que tous convaincus de voir s'évanouir en toute indifférence un trésor fabuleux

Gilbert SALEN

BILAN DES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

de l'Assemblée Générale du 27/5/88
à l'Assemblèe Générale du 29/4/89.

4 et 5 juin 88: Fête de Printemps. Présentation à l'école primaire de l'exposition "La Pierre dans la Préhistoire". Prêt de André MULLER de Cucuron. Stand exposition; l'outillage des moissons et reconstitution grandeur nature d'une aire de foulage. Livrets de contes de Gilbert SALEN et bons de souscriptions photographiques vendus au profit de la restauration de l'ermitage de St Marcellin.

17 juillet 88: Fête du Vin. Visites de certaines caves appartenant à des particuliers.

18 septembre 88: Inauguration de l'ermitage St Marcellin. Restauration de l'ermitage effectuée par l'entreprise MARTINEZ de Rognes, au mois de juin et juillet 88. Messe, bénédiction du bâtiment, allocutions, apéritif repas champêtre, concert de musique ancienne par le groupe vocal et instrumental "Polyphonia Antiqua". L'on estime le nombre des participants à 300 personnes.

Octobre 88: Sortie à St CHAMAS. Visite du village et de son Musée par Mr LAFRAN Président des Amis du Vieux St Chamas.

Novembre 88: Parution des ANNALES Nos. 12.

Novembre 88: Réfection de la grille de l'oratoire Ste Thérése. Et mise en place d'une nouvelle statuette.

17 décembre 88: Conférence de Mr. KLEIN sur le Bailly de Suffren.

29 avril 89: Assemblée Générale. Bilans; moral, financier, des activités. Election des conseillers: Elus jusqu'en 1992: Mmes Raphaelle PARRAUD, Yvonne VERRIER, Mrs Alain GAY, Stéphane MAGNIN,Gilbert SALEN, Mr de SALVE Bernard. Elus jusqu'en1995: Mme Madeleine ALMES, Mrs Paul ROUBAUD, Maurice LEBRE, Christian GUALBER-COULOUGNAC, Michel BARBIER, Georges TOUZET. Elus jusqu'en 1998: Mmes Gisèle GAZEL, Raymonde RAVAUTE, Andrée PHILIP, Mrs Edward DAVIN, Guiral ALMES,Paul FRANC. L'assemblée générale se termine par une conférence de Mr KLEIN sur l'ordre de Templiers et des Hospitaliers.

Lors du Conseil d'Administration du 18 octobre 1989 ont été élus aux postes suivants du bureau:

Président: Gilbert SALEN
Vice-Président: Stéphane MAGNIN
Secrétaire: Guiral ALMES
Trésorier: Christian GUALBERT-COULOUGNAC.

BILAN FINANCIER DE LA RESTAURATION DE L'ERMITAGE

DE St. MARCELLIN.

Subvention Fondation des Pays de France initiée par la Caisse Régionale du Crédit Agricole:	20 000 F
Subvention de la Caisse Locale du C. A. de Rognes :	1 500 F
" de la Mairie de Rognes :	40 000 F
" du Service des Bâtiments de France AIX :	30 000 F
Participation de la population de Rognes par l'achat de livrets de contes et de photographies et ventes dans les agences du Crédit Agricole	25 690 F
Participation de l'Association Amis du Vieux Rognes pour; tirages des Contes et Photographies,terrassement,plaque commémorative,porte ermitage,matériel :	12 635 F
Soit un montant de :	129 825 F

BILAN FINANCIER DE L'ANNEE 1988.

Le 1er janvier nous avions à notre compte Crédit Agricole et en actions la somme de:	7 231,22 F
La vente des Annales rééditées, les cotisations, les dons et la subvention de la Mairie ont produit:	21 654,49 F
Soit un total de recettes de:	28 885,49 F
De leur côté, à la même date, les dépenses constituées par l'assurance transport, les impressions pour St. Marcellin, les sorties et conférences, puis l'édition des Annales représentent:	25 384,68 F
Ainsi nous commencons l'année 1989 avec en caisse une somme de:	3 501,13 F
Au 30 octobre nous avions au compte:	7 153,93 F

Mais nous n'avons pas encore reçue la subvention de la Mairie d'une part, et les dépenses relatives à l'édition des Annales d'autre part ne sont pas encore engagées.

A noter que nous avons payé des factures qui normalement incombent au propriétaire de St. Marcellin pour environ 6 500 F.

Le détail des comptes est à la disposition des adhérents.

CONTE SOCIOLOGIQUE OU CONTE DE NOTRE TEMPS.

Le merveilleux, à l'ère du référendum et de la puce électronique ce n'est plus le vilain Drac tirant la lavandière par sa jupe, ni la chèvre d'or séchant son trésor au clair de lune, ni le sataneau grugé après avoir scellé la dernière pierre du Pont du Diable. Le merveilleux en nos temps éclairés, ce peut être, dans un village au nom rugueux, une fête champêtre, l'inauguration, sans clairons ni médias, sous prétexte d'un vieil ermitage restauré, d'une nouvelle ère de sociabilité. Un concert d'âmes, résolvant mille ancestrales discordances, mille clivage dépassés.

Sous la lumière verte de la chênaie, à l'occasion du relèvement de cette modeste bâtisse, se consacrait la mutation, comme l'accession à l'âge adulte d'une très jeune, d'une trés vieille communauté. Evénement minuscule, eu égard au nombre de personnes concernées, mais considérables, si l'on sait que dans mille autres quartiers, dans mille autres villages, le même prodige s'accomplit : ouverture et ressourcement.

Depuis la proto-histoire Saint-Marcellin, nous dit-on, fut un lieu de spiritualité : pourquoi n'aurait-il pas accueilli le moderne miracle ? Le "nouveau rognen" érudit en villae romaines tend la main à l'historien en soutane du siècle dernier pour attester que le site de "Bédata", à une lieue de Rognes, jouxtant l'actuel vignoble florissant, attira de tous temps la dévotion. Le toponyme antique y révèle un bois sacré. Le cartulaire de Saint-Victor inventorie un ermitage du VIème siècle auquel le premier évêque d'Embrun aurait attaché son nom. C'est la renaissance médiévale de la foi catholique qui dut instaurer, au XIIème siècle, le pélerinage que les plus âgés d'entre nous ont pratiqué dans leur jeunesse. Puis, l'ignorante Nature-Dieu ne l'a pas faite à son immage ! a abattu la chapelle et la pieuse habitation.

Rien de si fantastique, me direz-vous, dans le soin apporté à relever ces ruines. Dans la souscription enthousiaste de tout un village pour réunir les fonds nécessaires. Dans les subventions obtenues de diverses instances citadines. Dans l'organisation d'un charmant pique-nique pour en fêter l'inauguration. Tout cela est certainement méritoire mais sans aucun caractère de surnaturel.

Alors, le merveilleux c'est aujourd'hui cette communion sans fausse note autour d'un bout de patrimoine restauré ! Croyants, athées, bien fin qui ferait la différence, parmi tant de ferveur partagée ! Ignorants, instruits, la distinction s'efface quand tous savent l'histoire de Bédata et du bois sacré, de cet atome de Provence qu'ils perpétuent, la lignée deux fois millénaire des pélerins de Saint-Marcellin.

Aristocrate aixois et agriculteurs informatisés, gratte-papiers et gratte-fossiles,seule une table les sépare, mais l'amour d'une architecture romane les unit, et le sentiment, clair ou confus, de promouvoir la cité adulte, la cité réconciliée de demain. Et si ce rite de passage a choisi pour se produire le site propice de Saint-Marcellin, pourquoi ne pas y voir une influence transcendante, un pouvoir mystérieux que le conteur moderne ne dénie pas à ce lieu.

G. POUCEL

A PROPOS : Il faut préciser, ceci pour perpétuer la tradition, que Saint Marcellin sous le patronnage duquel fut placé ce lieu était Evêqued'Embrun en 363 connu pour avoir combattu une hérésie par les armes de la charité et de la prière. (Marie TAY et aussi Maurice COQUET).

Ceci sera rappelé l'an prochain aux organisateurs de la Messe.

La mignonnesculpture qui domine la porte d'entrée de l'ermitage due à M.J. CARLIEZ le montre avec la coupe et la grappe rappelant un miracle que la tradition lui attribue.

La Rédaction

TROIS OBJETS ARCHEOLOGIQUES PROVENANT DE ROGNES.

Plusieurs objets archéologiques, d'ordres religieux ou civils ont été découverts ces dernières années sur le territoire de la commune de Rognes. C'est à l'occasion de prospections que ce mobilier nous est parvenu. Il appartient à la période antique et médiévale. Deux de ces objets proviennent de sites non répertoriés, l'autre d'un site connu par les archéologues et historiens. Ils sont en dépôt actuellement dans des collections privées et leurs restaurations assurées.

La bague à la souris.

Découverte dans une vigne arrachée du quartier des Mauvares où le propriétaire nous avait signalé la présence d'une grande quantité de "tegulae", (tuiles romaines) de moellons, d'enduits, de charbon de bois, cendres et morceaux de poteries gallo-romaines.

Cette bague en pâte de verre, vert sombre s'orne d'une souris en émail blanc posée sur un méplat. L'anneau s'est oxydé avec le temps et les réactions chimiques du sol ont produit une irisation doré du plus bel effet. Bague d'une jeune femme ou d'une adolescent son diamètre interne approche les 15 mm. Un deuxième méplat décélé face à la tête de la souris devait supporter en opposition un autre animal. Deux souris pouvaient être affrontées, leurs têtes légèrement relevées et les oreilles pointées. La queue de l'animal, se développe et ondule sur l'anneau. Cette pièce montre la qualité du travail de l'artisan ayant réalisé ce montage. Précision, dans la formation du corps de l'animal, dans la position du museau et des petites oreilles. Réussite dans l'expression de l'animal, surpris dans une attitude naturelle qu'on lui connaît souvent. Un objet qui nous touche par la maîtrise de la technique de la pâte de verre et des émaux, mais aussi par la sensibilité dans la représentation d'un animal familier. La pâte de verre et les émaux sont utilisés dans la production des bagues, bijoux de l'époque gallo-romaine et c'est donc vers le début de notre ère-I au IIIème. que l'on peut en attribuer sa fabrication.

La fibule émaillée.

La fibule provient d'un site gallo-romain, au flanc sud de la Chaîne des Costes, découvert en 1987 lors d'une prospection. Tégulae et morceau de meule tournante taillée dans du basalte se trouvaient alentour. Cet objet, ancêtre de notre épingle de sureté servait à relier deux pans d'un même vêtement. A cette utilisation pratique, il ajoutait l'aspect recherché d'un bijou ou broche parfois luxueusement décorée. C'est le cas de la fibule de Rognes en forme de rouelle portant sur la bande externe un ensemble de petits émaux incluant des petites fleurs de pâte de verre appellées "millefiori".

Elle représente une roue de char avec son moyeu central et six rayons maintenant une bande circulaire agrémentée vers l'ex-

FIBULE

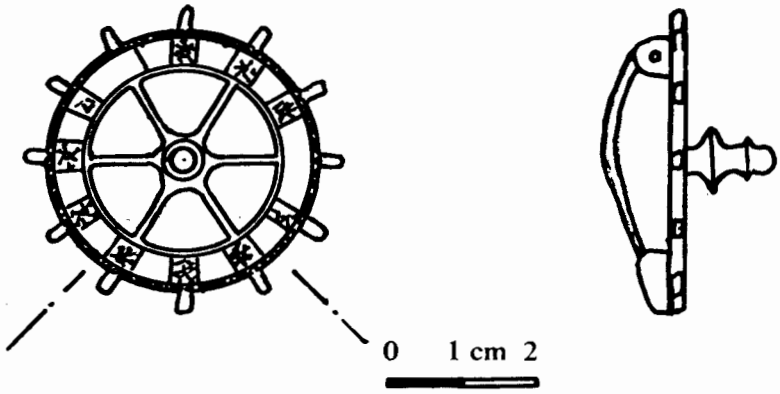

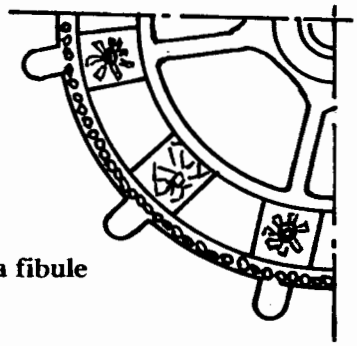

segment de la fibule
X 2

BAGUE

à la souris

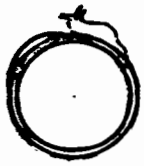

0 1cm 2

bague X 2

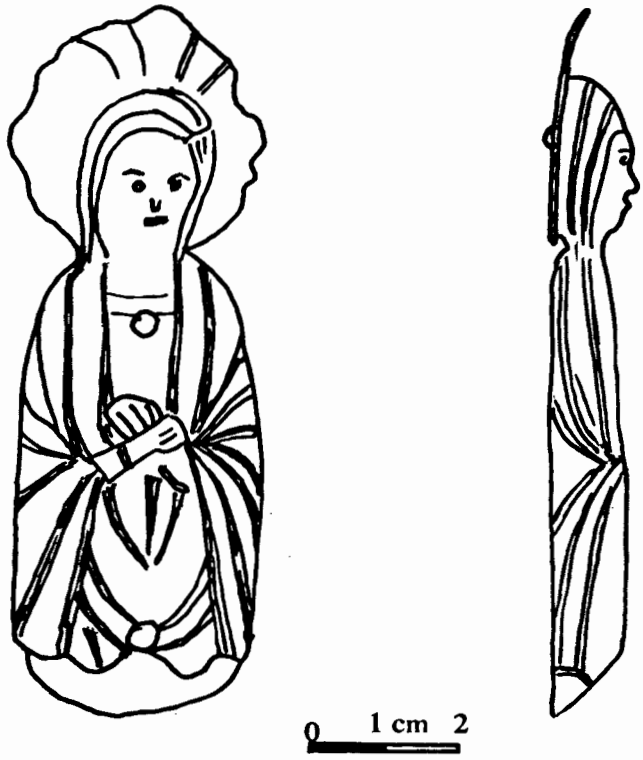

STATUETTE

térieur de douze protubérances régulièrement espacées. La technique utilisée pour sa fabrication est le coulage de bronze dans un moule de pierre. La face inférieure qui porte l'ardillon n'est ni décorée ni usinée. La charnière de l'ardillon et le porte-ardillon ou gouttière semblent fondus dans la masse. L'ardillon ou aiguille est axé sur sa charnière par une petite goupille probablement en fer. L'ardillon est constitué d'une tige cylindrique courbe et élastique dont la section s'effile de la charnière vers le porte-ardillon. La partie centrale imitant la partie externe du moyen de char est rapportée au moyen du principe de rivetage martelé. Sur la bande extérieure, une loge circulaire maintient espacés régulièrement les frag ments d'émaux décorés de "millefiori" en alignement des protubérances et des rayons de la fibule. La technique utilisée par les bijoutiers métallurgistes et verriers romains est l'insertion de petites fleurs de pâte de verre dans une masse d'émail. La pâte de verre sous forme de fils de différentes couleurs est placée dans des rondins d'émaux que l'on découpe ensuite en tranches, et que l'on dépose par soudage sur les objets à décorer. Les enfants se servent de la même méthode, quand ils mélangent des boudins de pâte à modeler de différentes teintes et les recoupent pour produire des décors marbrés.

La technique du "millefiori" apparaît dans les fibules dès le Ier siècle, apportée par les verriers itinérants originaires de Méditerranée orientale.

Pour sa typologie, elle appartient au type 27 FEUGERE (1) et s'apparente au sous-type 27 d, et 27 d1. Par sa forme circulaire et par son décor émaillé elle fait partie du type 27, mais par sa représentation en l'occurence une rouelle ou roue de char, l'on pourrait l'attribuer au type 28 ou fibules "skeuomorphes" reproduisant les objets de la vie quotidienne (roues, semelles, poignards, peignes, cors, épées etc...).

Datation : La trouvaille ayant eu lieu hors stratigraphie, la datation se fait par comparaison avec des fibules de mêmes types découvertes dans un contexte archéologique daté et décrit avec précision (habitations, tombes, lieux cultu els). Les fibules comparables à la nôtre sont rares, il s'agit dans le cas de notre objet, d'une pièce unique se rapprochant sensiblement d'une fibule provenant de LANS LE VILLARD (2) sur laquelle la décoration à "millefiori" est trés ressemblante par sa disposition alternée dans le logement circulaire.

Si l'on fait appartenir également notre fibule au type 28 (skeuomorphe) ce qui apporterait un élément supplémentaire à l'hypothèse déjà formulée par M. FEUGERES (3) sur la liaison entre ces sous-types 28 a et 27 d1, c'est à la 2ème moitié du IIème siècle aprés J.C. qu'il faut attribuer sa fabrication.

---

(1) Michel FEUGERE. Les fibules en Gaule Méridionale de la conquêt à la fin du Vè siècle après J.C. Editions du CNRS. 1985.

(2) OP. CIT, page 370, planche 154, n° 1941.

(3) OP. CIT., page 375, datation.

Mais, la qualité du travail et le procédé technique de réalisation remarquable font placer sa datation : fin second, début IIIème siècle après J.C., une fourchette un peu large, mais qui dans l'état actuel des recherches du domaine des fibules émaillées ne permet pas plus de précision. Le contexte de la trouvaille, hors stratigraphie sans étude et sondage du site archéologique ne permet pas d'en dire plus pour le moment sur sa datation.

Statuette-Vierge.

Cette statuette provient des travaux de nettoyage de la chapelle de Conil sur le domaine de Beaulieu. Le choeur de cet édifice détruit il y a de nombreuses années, il nous semblait intéressant d'en connaître la forme et de pouvoir en dégager la base des murs et les fondations. Ce bâtiment du début XIIème siècle après J.C., ancien prieuré de l'Abbaye de Sylvacane, d'architecture cistercienne de grande sobriété, était rempli par des gravats sur plus de 1 m de hauteur. Le déblaiement entrepris, fit apparaître l'abside du choeur et permit également la découverte de la statuette.

D'une dizaine de centimètres de hauteur, c'est une statuette de cuivre doré. Elle représente la Vierge, les avant-bras repliés et les mains croisées sur la poitrine. Une tunique ouverte sur le devant la recouvre entièrement. Les avant-bras retiennent ce vêtement, en formant des plis sur les côtés et sur les épaules. En dessous, un vêtement décoré sur lequel se pose une sorte de chasuble arrondie dans sa partie inférieure. La tête légèrement penchée vers la gauche est auréolée d'un disque décoré de lignes représentant le rayonnement de sainteté. Les orbites des yeux recevaient, incrustée, une petite tesselle noire de pâte de verre.

La méthode employée pour sa fabrication est la technique du repoussé. Par martelage d'une feuille de cuivre, l'on obtient un objet que l'on peut ensuite ciseler à froid et lui rendre un aspect de sculpture en ronde-bosse. La parure discoïdale est maintenue par un rivet soudé dans la cavité de la tête. Deux trous, l'un sur le thorax, l'autre au niveau des chevilles, permettaient de fixer cette statuette sur un plat de reliure, sur une face d'un reliquaire ou sur les bras d'une croix. Cette statue faisait partie d'un ensemble représentant la Crucifixion du Christ. La Vierge et un apôtre au pied de la croix ou quelquefois placés à la même hauteur, aux extrémités des deux branches de la croix entourant le Christ en agonie.

Cette scène est fréquemment représentée dans l'iconographie médiévale, dans les livres, évangéliaires, livres d'heures et incunables du XVème siècle. La sculpture métallique, principalement les émaux limousins du XIIème, dans la splendeur de son art roman montrent les personnages dans une attitude hiératique et transfigurée. Le maintient de la vierge de notre statue, les mains croisée les bras remontés vers la poitrine, serrant son vêtement, la tête inclinée, montre la vie intérieure de douleur mais pleine d'acceptation du drame de la crucifixion.

FIBULE
vue de dessus

STATUETTE VIERGE

vue de dessous

BAGUE A LA SOURIS

Les plats de reliures des évangéliaires du moyen-âge relatant la vie du Christ, s'ornent de ces statuettes métalliques, mais aussi d'ivoire, ou de bois doré. Des frises de statues décorent également les faces extérieures des "châsses" contenant les reliques des saints. Des croix en bois ou métalliques supportent des personnages placés aux extrémités des bras souvent potencés pour mieux les maintenir.

De style roman, la technique de la sculpture et le traitement de la décoration en font une pièce de la fin du XIIIème siècle ou au plus tard du début du XIVème siècle.

Guiral ALMES

Rognes - Octobre 1989

LE FEU.

Le conte s'inscrit dans l'espace torride d'un été en Provence. En surimpression au chant des cigales, au sifflement du Mistral, au cliquetis des aiguilles des grands pins, la sirène hurlante du village parvint aux collines dans un effet de "fading".

Bientôt le soleil fut sâle, la lumière floconneuse, saumon, puis grise, l'odeur fût âcre et parfumée d'essences végétales : résines, thym, romarin. La terre de la garrigue, les sous-bois de chênes verts, la pinède craquèrent, appelant la puissance des flammes à défaut d'une eau disparue depuis des mois.

Quelle énergie pouvait combattre ces hydres rouges, géantes, se tordant d'allégresse devant leur victoire ? Elles avançaient sur un front de dix kilomètres amorçant l'explosion de pommes de pin, propulsant des arbres entiers tels des orgues sataniques.

L'impuissance des être vivants trouvait là toute son expression. Arbres, lézards, serpents, sangliers, perdreaux, lapins ne savaient se protéger. Même les renards avaient perdu leur ruse.

Et l'homme ? Lui ! Il contemplait, priait, ou jouissait du spectacle. Les habitants des collines étaient cernés par le déplacement de la force incendiaire renforcée par les rafales tournantes du vent.

Pour se défendre de l'ennemi ils avaient des lances d'arrosage, des seaux de terre. Ils contre-attaquaient en frappant les plaques de flammèches.

Alors ils cherchèrent du secours : des pompiers, des Canadairs, tout ce que la technologie du vingtième siècle avait prévu dans les grands arsenaux des ministères. Mais, RIEN, pas de réponses à leurs appels.

Lorsque le village fut atteint, et quelques châteaux menacés, un plénipotentiaire du Ministre des Armées vint avec des discours télévisés et des renforts. C'étaient des camions sauterelles qui contenaient jusqu'à vingt soldats !

Ils furent dépêchés à l'orée des feux éteints.

"Fabrègue", un ancien du village, alla les accueillir avec sa pelle à colmater les fumerolles. Il était heureux de cette relève inespérée. Il vit descendre les soldats mollement de leur perchoir, endormis par la route harassante, écrasés de chaleur et...pas de pelle !!!

Tous avaient un révolver au ceinturon.

-C'est avec ça que vous venez nous aider ?

Peuchère ! pensa-t-il à Paris ils croient que l'on tue le feu comme les hommes.

Jacky JOURDAN

AVERTISSEMENT : *Nous avons puisé quelques "brindilles", bien que tout soit délectable, dans les souvenirs que Gilbert ROCHE a bien voulu confier aux Amis du Vieux Rognes.*

Dans une prochaine livraison des Annales nous en choisirons une autre "poignée".... pour le plaisir de tous.

BRINDILLES DES JOURS.

Faut-il s'étonner qu'à partir d'un souvenir anodin et tirant sur ce fil tout mon petit univers puisse se dévider ? A cette question vient s'ajouter celle-ci, primordiale : Est-ce nécessaire ?

A quoi bon augmenter la masse des souvenirs et des mémoires qui se ressemblent si souventD'autres auront dit les mêmes choses et beaucoup avec plus de talent. La seule excuse serait dans la différence. La façon d'avoir vécu ou la façon de dire ? Au risque de rencontrer après coup quelques analogies dans une entreprise similaire. Ce qui vient de m'arriver avec l'image du fil à tirerque je retrouve chez Barjavel dans sa "Charrette bleue", avec les mêmes implications. Ai-je seulement quelque chose d'important à donner?... A qui?... J'en viens à me demander si toute tentative autobiographique ne suppose pas une dose d'orgueil au-dessus de mes moyens. Mais notre destin commun est marqué du malgré que... Qui nous fait vivre comme si... A coups de petits et grands défis. Aussi, je tenterai.

Le Lubéron, très longtemps aura barré mon regard.

J'ignore encore s'il tient son nom des lièvres ou des loups. Mistral, lui-même ne m'aura pas éclairé. De Rognes en ses balcons, c'est l'obstacle considérable meublant tout l'horizon septentrional. A la croisée des vents, enfant aux mollets nus briffés d'herbes acérées, aux yeux piqués d'étoiles, je guette l'avancée d'un incendie sur la montagne. La nuit secouée de rafales ajoute à mon angoisse.

Au matin, à peine éveillé, les yeux encore fermés, une présence s'impose à moi d'un personnage disparu que je croyais bien avoir oublié. Je vois s'animer sa silhouette. Les genoux

un peu fléchis, les mains paumes ouvertes vers l'arrière, pendouillant au bout de ses longs bras, il fait penser à un grand singe. C'est un ancien mécanicien d'aviation reconverti à l'automobile. Naturellement il est habillé de bleu. Une veste à col rond, un pantalon qui flotte sur ses maigres fesses, une chemise à carreaux ; je ne me souviens pas lui avoir vu d'autres vêtements. Pourtant, sans doute possède-t'il un costume gris qu'il porte pour les fêtes et aux enterrements. Ses habits ne sont jamais parfaitement repassés. Ca se comprend, lorsque l'on sait que sa femme est malade. Quand le temps est beau, il lui arrive de prendre le soleil sur le pas de sa porte. Elle est toujours en noir, ses cheveux sont gris et elle se déplace difficilement en s'aidant de deux cannes. On ne sait pas grand chose d'eux. Ils ne sont pas du pays, ça se reconnait à l'accent. Ils ont deux enfants, un garçon et une fille...A la figure en coupe-vent comme le papa.

Pour en revenir à celui-ci, il est coiffé en permanence d'une casquette plate d'où dépasse une mèche de cheveux blancs et filandreux. Bien abrités sous des sourcils touffus en forme de toit ses yeux plissés et rigolards vous observent. Le nez est important et la bouche porte perpéruellement collé à la lèvre inférieure ourlée, lisse et luisante, un mince vestige de mégot. Son menton aussi m'intrigue, plein de creux et de bosses comme mal pétri dans de la pâte à modeler.

Mon grand-père paternel : Auguste, Frédéric, né le 1er Juin 1870 à Charleval (B. du Rh.), épouse Alix FABRE, née le 20 Mars 1875 qui lui donne onze enfants. Je ne l'ai pas connu, il a dû mourir dans la soixantaine. Agriculteur, peut-être petit propriétaire ?... Ils habitaient un petit hameau, pas trés loin de la Durance. Il y a quelques années, on y voyait encore au-dessus du portail d'une remise l'inscription : FABRI-DE COULIS. J'imagine ce que ça pouvait être. Les femmes et les filles de la famille poussant avec une baguette la bouillie de tomates dans des bouteilles reconverties.

De cet aïeul, je n'ai pas la moindre photo qui lui redonnerait consistance, mais à travers les propos de mon père et de mes tantes il apparaissait comme quelqu'un d'assez insouciant et fataliste. Nous le considérons pourtant un peu comme le fondateur d'une dynastie.

Ca date du temps où chaque village se divisait en deux clans résolument opposés, les Rouges et les Blancs. Les Blancs se ramassaient derrière le Curé et les Rouges se coalisaient autour de l'Instituteur laïque. Chacun avait son école et chacun son café. Mon arrière-grand-père Frédéric, enseignant de la République, emmenait son jeune fils Auguste au café des Rouges. On le juchait sur une table et on le pressait de crier "Vive la République !". Sachant juste parler, l'enfant braillait

"Vive la Bébite !" pour la plus grande joie de l'assistance. C'est ainsi que pour la vie et par delà, il fut surnommé Bébite. Car mon père fut ensuite au village, Fernand de Bébite et pour les vieux Charlevalois, mes frères et moi nous demeurons les enfants de Bébite. Nous avons tous accepté le symbole, et chaque réunion de famille reste placée sous son patronage. Nous n'avons pas manqué de l'évoquer il y a quelques années lorsque nous nous retrouvâmes. A cette occasion, sans arrière pensée, nous sommes allés visiter le château de Versailles. C'est là dans le hall où nous attendions de prendre nos billets, que j'ai entendu une voix annoncer distinctement :"Tiens, voilà les bébites." J'ai jeté un coup d'oeil sur mes parents impassibles, tenté de reconnaître un visage dans la foule, en pure perte. Le soir à table, j'ai raconté mon hallucination. Tous, m'ont affirmé avoir entendu la même exclamation à notre intrusion dans le temple de la royauté. Tous, en ont recherché l'auteur en vain. Tous, ont pensé être victime d'une illusion. Je m'intérroge encore :

Serait-ce l'esprit moqueur d'un Blanc qui ainsi nous saluait ?...

Je soupçonne mon voisin de gauche
De n'être autre que Karl Marx.
Je l'ai reconnu sur la photographie
Du dictionnaire.
Il est vrai qu'elle date de l'année
Mille huit cent quatre vingt.
Mais il n'a pas changé.
Il se fait passer pour un marin breton
Recyclé dans le cinéma.
Il écrirait un scénério,
Des scénarii...
On prétend qu'il est parti
en Amazonie
Chercher de L'Or.
Mais le l'ai vu au marché de l'Arche-Guédon
Acheter du poisson.
Il met tant de talent à se camoufler
Que le garçon du café
L'autre jour l'a appelé
MADEMOISELLE.

Quand on affirme que les Provençaux sont d'incontestables bavards, je vous assure que c'est pure calomnie. Bien sûr, il y a des exceptions. Et je ne sais pas à présent. Ca a peut-être changé... Mais lorsque deux paysans se rencontraient, ça donnait souvent lieu à des conversations d'une grand sobriété. J'ai assisté à des dialogues comme celui-ci, dont on peut qu'admirer la caractère laconique.

1er Paysan : "Alors !..."
2ème Paysan: "Beh..."
1er P. "L'i anan mai !..."
2eme P. "Eh vo..."
1er P. "AH !..."
2eme P. "Pamens..."
1er P. "Bouto !..."
2eme P. "Es aco !..."
1er P. "Que vos..."
2eme P. "Ah !..."
1er P. "Beh !..."
2eme P. "Ah !..."
1er P. "Eh vo-ooo..."
2eme P. "Eh, que fau li faire ?..."
1er P. "Rèn !..."
2eme P. "Eh vo !..."
1er P. "Tè !..."
2eme P. "Ah !..."
1er P. "Es coumo aco !..."
2eme P. "Eh vo!..."
1er P. "Zou !..."
2eme P. "Adiéu que !..."

Ne coyez pas qu'ils ne se soient rien dit. Il y a là toute une philosophie du travail, de ses contraintes et de sa nécessité. Quand au vocabulaire, ce n'est pas pauvreté, mais économie. On peut beaucoup exprimer avec des Ah et des Eh !, et si vous y ajoutez les ressources du geste et des expressions de la physionomie, vous aurez de grandes possibilités pour nuancer l'expression.

Celà n'empêche pas le Provençal de goûter aux plaisirs de l'éloquence et du discours. Il n'est besoin que d'un auditoire.

Autres ancêtres de la branche paternelle :

L'oncle Chicoulet, personnage presque mythique dont la silhouette en forme de tonneau doit sans doute davantage à l'évocation de son surnom à relent bachique, (signifiant : un petit coup de vin), qu'à la précision de mes souvenirs.

L'oncle Cicienne, (de Félicien, je suppose), propriétaire de quelques parcelles de terre, d'un cabanon, d'un âne et d'un charreton exceptionnel, très long et très étroit. On prétextait de son caractère insouciant et non conformiste pour le qualifier de philosophe. Il devait être resté célibataire. On raconte qu'il allait de sa maison à son cabanon couché dans son "corridor" (ainsi qu'on appelait son charreton), au pas tranquile de son âne qui connaissait le chemin. Une fois arrivé à destination, l'âne se rangeait à l'ombre et Cicienne prolongeait sa sieste.

Comme ses voisins Chabas, il était musicien. Il s'arrêtait souvent chez eux, et s'ils n'étaient pas là il prenait un verre, la bouteille de vin, sortait le fromage du placard et la clarinette de son étui. Aprés s'être réconforté le corps il ornementait le silence de la ferme des variations qu'il tirait de l'instrument et se levait, satisfait, en laissant tout en plan sur la table. Les Chabas en rentrant n'avaient plus qu'à tirer la conclusion : "Cicienne es mai passa !..."

Mais moi, je n'ai connu le vieillard branlant que l'on coinçait dans la journée entre la cuisinière et la fenêtre, chez ma grand-mère à Carpentras. Calé par des coussins dans son fauteuil, presque aveugle, immobile il ne s'animait que lorsque passait à sa portée quelque chose qui lui semblait comestible. Je l'aurai vu saisir et mordre dans une savonnette qu'il prenait pour un bout de gruyère. A moins, qu'on me l'ai raconté !...

Il paraît que j'étais un enfant questionneur, au point d'en lasser ceux qui me gardaient. Mais les enfants ne posent jamais les bonnes questions. C'est ce que je me dis à présent en pensant aux parents disparus et particulièrement à mon grand père Ferdinand. C'est seulement quant la mort nous sépare que nous découvrons combien nous les connaissions peu.

De mémoire, j'ouvre le gros album familial à couverture de velours grenat et aux fermoirs de cuivre. Je tourne les pages cartonnées jusqu'à retrouver la photo que je cherche.

Fièrement campé sur fond de draperies, les mains appuyés sur le pommeau du sabre, un dragon m'attend de pied ferme. En dolman à collet blanc, paré de franges et de torsades, plus chargé de boutons que le dos d'une coccinelle, l'oeil étincelant, la moustache noire, la carrure avantagée par les épaulettes et la taille réhaussée par le casque à plumet et à crinière, mon grand-père est là dans la splendeur de l'âge et de l'habit des parades militaires.

Aujourd'hui, à mon tour je m'interroge. Pour quelles raisons obscures, ai-je choisi de présenter mon grand-père Ferdinand par le truchement de cette photographie, dans une pose altière et tel que je ne l'ai pas connu ? Serait-ce seulement par référence et révérence littéraire au cavalier Destouches, alias Céline, et à son héros Bardamu pour de minces concordances de prénom et de casque ?...

Aurais-je naïvement tenté de participer d'une certaine façon à la gloire surannée d'une imagerie d'Epinal ? Ou plus simplement, ne faut-il y voir que l'utilisation du dernier jalon matériel, dans ma remontée du temps qui le concerne?...

L'album n'est plus entre mes mains, mais d'autres photos sont là, et de plusrécentes où je le reconnais mieux. Celle-ci par exemple, que je retourne pour lire l'inscription qu'il y a tracé à la plume, d'un graphisme facile : Souvenir de la Campagne 1914-1919. Au recto de l'épreuve du format carte postale réalisée dans l'atelier du photographe, le décor du fond est incertain. Les taches floconneuses peintes sur la toile pourraient être l'effet de nuages ou de végétations comme il est difficile également de distinguer au-dessous des jaillissements d'herbe ou de vagues. Dans l'uniforme sans prestige des territoriaux la main sur la hanche ne suffit pas à affermir le sujet. Les moustaches se sont allongées mais les pointes ont perdu leur belle symétrie et dans le regard toujours aussi direct, je décèle une inquiétude.

Mon incertitude voyage de l'un à l'autre portrait du même personnage que le temps modifie. Mais même si je n'ai pas, du grand-père de mon enfance, seulement retenu les grosses moustaches et les yeux terribles, je ne possède que peu d'éléments pour en reconstituer l'histoire. De ce qu'il me racontait, ne surnagent que quelques bribes, difficiles à ordonner. A quelle époque était-il caserné à Dijon ?... A-t-il participé ou assisté à la répression d'émeutes dans le Nord?... Je ne suis pas en mesure de faire la part des souvenirs exacts et des réminiscences. Quoi que pour la deuxième question, une gravure vienne opportunément m'apporter un élément de réponse. Effectivement, les dragons ont contribué à réduire les manifestations ouvrières des années où mon grand-père se trouvait sous cet uniforme. Charges des cavaliers sur les pavés glissants, défilés, revues de détail, asticage des bottes et des harnais, bons tours joués aux brigadiers...Tels devaient être les sujets de ses monologues. Mais pour quelles raisons me disait-il ses histoires de garnison quand trop jeune, je ne pouvais les comprendre ?... Car jamais plus tard, il ne me les a répété.

Son séjour à Dijon avait suffisamment duré pour le marquer définitivement. Témoin : "Joyeux enfant de la Bourgogne" l'air qu'il entonnait le plus volontiers lors des agapes familiales, en nous invitant à reprendre au refrain : "Et je suis fier-er, et je suis fier-re, et je suis fier-re d'être Bourguignon!". Plus encore, bien que né à Puget-Thénier, il roulait les R superbement et parlait le provençal avec l'accent bourguignon.

"Toute sensation de ressemblance
avec des situations déjà vécues est dûe
à un arrêt d'irrigation à l'intérieur du duodénom.

VEUILLEZ NOUS CONSULTER !"

Le surréalisme a encore frappé !... Ce texte est extrait

d'un tract distribué à l'occasion d'un "Salon de l'animation des rues" qui s'est tenu à la "Maison pour Tous" de notre quartier de Torcy.

A présent je ne vais plus aux salons, les salons viennent à ma porte. La semaine dernière, c'était le "Salon des Entreprises de Marne la Vallée" qui tenait ses assises sur la place des Rencontres. On y voyait les mêmes présentateurs que dans les semblables manifestations parisiennes, impeccablement cravatés, en costume sombre dont seul le pantalon au deuxième jour donne quelques signes de fatigue.

Un beau jour, pour entreprendre son Tour de France, Ferdinand, Compagnon forgeron et maréchal-ferrant quitta Puget-Thénier son village natal.

Etait-il sur le chemin du retour, ou avait-il à peine entamé son voyage quand, à l'étape d'Aix on lui signala une place disponible dans les environs ? Encore une question à laquelle je ne peux répondre.

Constitué de plusieurs fermes, entouré de collines boisées de pins dont on extrayait la résine, le domaine de la Trévaresse formait une très grande propriété. On y cultivait des céréales et surtout de la vigne qui donnait un vin de qualité élaboré dans les caves de l'exploitation. On y comptait de la volaille, des troupeaux de moutons et de nombreux chevaux indispensables aux travaux agricoles de cette époque. Tout cela nécessitait une main-d'oeuvre importante logée sur place ou venue de Rognes et Saint-Cannat. Mon grand-père trouva là de quoi employer sa force, son courage et l'amour de son métier. Il y rencontra Lazarine, la fille d'Herménégilde et de Joseph Décanis. Ils se marièrent et logèrent à Rognes dans une maison située au flanc du Foussa au quartier dit du Ségarès. S'il n'était déjà mort, Joseph Décanis ne tarda pas à mourir. En 1901 naissait ma mère Fernande et quelques années après mon oncle Gaston. En 1909, le tremblement de terre faisait s'écrouler toute la façade de leur habitation et ils virent les étoiles de leur lit avant de s'enfuir à travers la poussière et parmi les cris de terreur vers des espaces moins exposés.

L'armée, venue au secours des sinistrés, monta des tentes sur les aires pour les abriter. Ils trouvèrent ensuite un asile provisoire chez des amis moins éprouvés. De nouvelles rues furent tracées sur des terrains auparavant réservés à des prés et à des jardins. Mon grand-père construisit sa maison dans ce qui devenait la rue des Ferrages, du nom de ce quartier. J'ai cru longtemps que cette dénomination provenait du fait qu'on y pratiquait le ferrage des chevaux. Ce n'est

en réalité que l'appelation d'un lieu qui fournissait du fourrage. Placé en contrebas, il devait être délimité par un mur de soutènement. La dénivellation à laquelle on a remédié plus loin par des escaliers de silex, ici on l'a comblée de gravats sur une courte distance. C'est au pied de ce raidillon que la maison de Ferdiand s'est élevée.

Je présume qu'il en avait lui-même tracé les plans avec l'aide peut-être de Cézanne, le maçon. A mon avis, elle manquait de fantaisie. Jugez : quatre pièces d'égales dimensions séparées par un couloir central et la même disposition à l'étage. Deux volées d'escaliers parallèles reliaient le rez de chaussée aux chambres. Le réduit des W.C. ouvrant sur le palier.

Mon souvenir le plus ancien se rapporte à mon arrière-grand-mère Herménégilde. De ma bisaïeule au prénom wisigoth que j'appelais ordinairement la "grosse mamé", j'ai gardé l'image d'une personne corpulente par le nombre de jupons et de jupes supperposés dont elle se couvrait. Je la revois dans ces étoffes d'un noir fané par un long usage. Dans les beaux jours, elle s'asseyait le dos au platane devant la porte, un petit banc sous les pieds et la boîte de sucre sur les genoux. Les gens en passant dans la rue, d'une phrase ou deux lui donnaient de la distraction. Quand elle est morte, quelqu'un m'a pris par la main et m'a emmené dans sa chambre. Dans la pénombre des volets à peine entrouverts, elle reposait sur son grand lit, les mains jointes sur un chapelet. J'ai remarqué ses joues creusées et son immobilité anormale. C'était mon premier contact avec la mort et je n'en ai plus oublié l'odeur insidieuse et fade.

Du fait qu'elle est née Ausselet, ma mère qui attachait de l'importance à ces choses là, conjecturait que sa grand-mère appartenait à une famile notable d'Aix. Mais sur la photocopie que je possède de son acte de mariage, (daté du 31 Juillet 1856), elle est portée journalière et son père Cyr Ausselet, consigné agriculteur.

Il fut un temps où pour moi, l'axe de la terre passait par Rognes. Et si j'avais dû le situer plus précisément, sans hésitation je l'aurais planté au centre de la salle Aulonne. Mais, la Salle Aulonne n'existe plus. On l'a rasée pour laisser du parking aux voitures. Alentour aussi, tout a changé. La Mairie n'est plus la Mairie. Elle a déménagé à l'Hospice, qu'on appelait encore l'Hôpital. Le lavoir est devenu supermarché à la mesure du village et de l'ex-café-restaurant Aulonne on a modernisé la façade.

Ces repères disparus ou transformés délimitaient la surface qu'occupait l'édifice aboli. Sur une hauteur de trois étages, de nombreuses fenêtres aveuglées en révélaient sa première destination. Mais après qu'on l'ai débarrassé de ses logements, ses nouvelles utilisations le hissaient en quelque sorte, au rang de Centre Culturel. Son ornementation extérieure se composait surtout de réclames durables en tôle émaillée. Il y avait là, le chat tranquille Dubonnet, le diable Thermogène crachant le feu et la lune blanche souriante du cirage Eclipse superposée à sa lune noire pour nous éveiller aux émotions artistiques.

A l'intérieur, les murs étaient tapissés de papiers aux couleurs depuis toujours défraichies, surmontés d'une large frise de guirlandes. Aux angles, de gigantesques cornes d'abondance déversaient des cargaisons de fruits. Un comptoir zingué, quelques bancs et un piano mécanique composait l'ameublement, ainsi qu'une banquette de cuir sur un côté, qui au fil des ans, s'enrichissait de pièces collées pour panser ses blessures.

Pendant des décennies le piano mécanique increvable,(pourvu qu'on l'alimentât en monnaie et qu'une main secourable remontât le mécanisme quand le rythme mollisait) aura bien servi les bals du samedi soir.Un répertoire d'une douzaine de morceaux : marches, javas, valses, tangos et fox-trot, entraînait da douzaine de couples qui formait le maximum d'amateurs actifs. La galerie comprennait les mères chaperons, qui par nostalgie ou impulsion, dansaient quelques fois entre elles, et les gamins courant dans les jambes des danseurs. Les hommes mûrs ne participaient jamais à ces réjouissances au rabais.

La Salle Aulonne contenait également les dissonances de la Philarmonique Indépendante en cours de répétition. En cas de mauvais temps on s'y délectait d'un concert dans l'harmonie retrouvée des cuivres et des percussions, des bois et des cordes sous l'autorité indiscutée de Monsieur Verdier ex-trombone à l'orchestre de l'Opéra de Paris. Le jeudi, dans cette même salle le même Monsieur Verdier tentait avec plus ou moins de bonheur, d'inculquer à une dizaine de garnements dont j'étais, les rudiments du solfège. Malgré les exhortations de mon père clarinettiste, je suis resté irréductiblement réfractaire à toute initiation musicale.

Mais c'est le mercredi soir que la Salle Aulonne répondait le mieux aux besoins d'évasion des villageois. Couleur de sucre blanc, l'écran qui ce jour là obturait la plus large ouverture du vaste local, nous attirait comme des mouches. Toutes les lumières éteintes, la toile bordée de noir se mettait à flamboyer et à déverser plus de merveilles que les cornes d'abondance du décor. Nous entrions dans des palais, nous pénétrions dans des cavernes, nous montions sur des gratte-ciel, nous nous perdions dans des déserts. Douglas Fairbank chevauchant ou ferraillant nous faisait trembler. Harold Lloyd accroché à la hampe d'un drapeau ou funambule sur une corniche nous donnait le vertige, les farces de Charlot clochard burlesque soulevaient des vagues de rires.

Les hommes écrasaient leur mégot ou tiraient plus fort sur la pipe quand les femmes essuyaient leurs larmes aux malheurs des ingénues du mélodrame. Car en ce temps là, on fumait et on pleurait sans vergogne au spectacle. Ne confondez pas !... Les hommes fumaient et les femmes pleuraient. Le contraire aurait été très mal vu.

Le projecteur agitait sa lame de lumière tremblotante dans des courbes de vapeur bleue en mouvement. Les enfants scandaient en choeur la lecture des panneaux-annonces qui entrecoupaient l'action pour la situer, l'expliquer ou en donner les dialogues. Souvent la salle entière réagissait, elle encourageait l'homme qu'on poursuivait, avertissait le bon du guet-apens que les méchants lui tendaient, applaudissait au triomphe du héros et s'esclaffait de voir tourner à l'envers les roues de la diligence. Il fallut attendre l'avènement du cinéma parlant pour que le public s'assagisse. Quelques films "sonores" marquèrent une brève période de transition. Je me souviens surtout du "Dirigeable", inspiré sans doute de l'aventure du Général Nobile. Le bruit du blizzard sur la banquise me transperçait de froid et je me sentais comme les hommes de l'histoire en perdition dans la neige et la glace malgré la nuit d'été où suffoquait la salle.

Après l'école primaire, le cinéma devenait le fond culturel commun aux enfants des villes et des villages de toute la France. Nous n'avons pas lu les mêmes livres mais nous avons vu les mêmes films.

Des années durant, plus de la moitié de la population de Rognes se dirigeait vers la Salle Aulonne le mercredi soir..., par petits groupes chacun portant sur la tête ou saisie par le dossier, sa chaise.

La merveilleuse coquille du "Parisien Libéré" :
"A la campagne, on se réveille de BONHEUR..."

C'est la famille Décanis, qui me pose le plus d'énigmes. Ma mémoire est sans recours et ma mère n'est plus là pour éclaircir les ombres. Elle m'a tout de même transmis quelques indications et quelques repères. Je tiens d'elle, fermée par un élastique, au fond d'un tiroir une vieille boîte de pastilles Brumaire. Sur un lit de coton, des décorations parmi lesquelles une médaille commémorative de la campagne d'Italie de Napoléon III et une croix de la Légion d'honneur. La médaille de 1859, je la donne sans hésiter à Joseph, le mari d'Herménégilde, qui atteignait ses 31 ans cette année Là. Je décerne

la Légion d'honneur à leur fils Paul. Ma mère parlant de lui, disait indifféremment le Capitaine ou le Commandant Décanis. Elle le créditait d'une grosse tête, car il aurait entrepris seul et mené à bien des études d'ingénieur. Elle avançait, que l'Armée où il avait fait carrière, l'avait chargé de la création du réseau ferroviaire Tunisien.

Dans un cadre ovale, son portait occupait une bonne place au salon ; belle figure pensive sous un képi mou et des moustaches irréfutables. Dans le même salon, mes grands-parents avaient disposé en symétrie sur le marbre de la cheminée, les photos de ses enfants. Mon grand-oncle avait épousé Eugénie Zanfra, de famille patricienne d'Ancône. Le fils qu'elle lui donna, ils l'appelèrent Paul comme son père, la fille, Marie-Eugénie. Tous les deux, moururent jeunes.

Marie-Eugénie se présentait de trois-quart : grand front sous un casque de cheveux bruns et des yeux tristes. Elle est morte à 24 ans en 1923 de je ne sais quelle maladie. Le faire-part de décés porte la couronne comtale sous sa photographie et la mention "Marie-Eugénie Décanis-Capoléoni, épouse Conti", avec la spécification de sa noblesse "par hérédité maternelle". Ceci, ajouté au fait que le billet porte une quantité de citations religieuses et au verso une image de la Sainte Vierge, me donne à penser que la rédaction en incombe à sa mère et par corrélation, que son père était déjà mort.

Le fils Paul est en uniforme de la Marine Nationale. Son béret à pompon de matelot est marqué MAGENTA. Il a sous un nez un peu fort de courtes moustaches retroussées. Son regard est celui d'un homme jeune, confiant dans l'avenir.

FEZ EST SOUMIS, titrait le vieux journal que j'avais ouvert au hasard dans une collection de la Bibliothèque Nationale. En première page, la photo de mon parent illustrait l'article sur les émeutes au Maroc et le massacre des employés du poste de T.S.F. à Fez.

Je me suis souvenu d'un coin de cimetière usé de soleil. Sur une pierre plate, une inscription : DECANIS Télégraphiste tué le 17 Avril 1919. C'était à Fez en 1946.

Vers la fin de sa vie, ma grand-tante Eugénie est revenue à Rognes, à proximité de la tombe de son mari. Nous allions lui rendre visite à l'Hospice où des religieuses la soignaient.

Ma mère pestait : "Ils lui doivent bien ça, ils lui ont tout pris !..." Elle m'expliquait qu'elle avait fait don à l'Eglise de ses propriétés et de tout ses biens. Que les "Curés" avaient abusé de sa dévotion et qu'il ne fallait pas compter sur l'héritage.

Lorsque nous parlions d'elle, nous l'appelions la "Tante de l'Hôpital". A chaque visite, une soeur nous accompagnait

jusqu'à sa chambre à petits pas furtifs. Nous la suivions en essayant d'amortir le choc de nos talons sur le lustre du carrelage. Ca sentait la cire et la pharmacie. Nous étions un peu gênés de troubler l'atmosphère quiète du vestibule garni d'objets saints où des bois brunis étouffaient des lueurs. La tante ne quittait plus son lit. Quelques fois, elle nous prenait la main, nous parlait de ses douleurs ou de religion avec un zeste d'accent italien dans un filet de voix. Il y avait de grands silences que picotait une frêle horloge au long balancier de cuivre. Nous prenions congé en effleurant du bout des lèvres une peau rude et sèche. Nous retraversions le vestibule avec les mêmes précautions qu'à l'aller. Une fois la porte de l'hôpital refermée derrière nous, nous éprouvions à retrouver le soleil et le bruit un lâche soulagement.

Au bas des escaliers, assis sur le banc, un vieillard le menton sur la canne cuvait sa mélancolie.

Sur le chemin du retour, ma mère commentait encore : "La religion, d'accord. Mais il faut pas exagérer !... Elle a écrit une "Vie de la Vierge"...Tu te rends compte!...Et Marie, elle a dit ci, et Joseph, il a répondu ça... Ta-ta-ta...On n'y était pas pour savoir!...".

Et elle concluait: "Aï,aï,aï!..."en balançant le tête.

La "Tante de l'Hôpital" est morte en 1949. Parmi les menus objets qu'elle nous a laissé : un évangile, un chapelet, des images et des médailles pieuses, figurait probablement cette Légion d'honneur de son mari que je garde encore. Par contre, un petit album de photographie à disparu. Je l'avais feuilleté avec intérêt. On y voyait le général Weygand en Pologne vers 1920, et autour de lui beaucoup d'uniformes et des belles dames en fourrures. Vraisemblablement, mon grand-oncle avait fait partie de la mission militaire envoyée par la France auprès de Pilsudski pour l'aider à combattre les Bolcheviks. Les images qu'il en avait rapporté ne donnaient sans doute qu'une vision incomplète de ce qu'il y avait vécu, car on en retirait surtout l'impression d'un état-major en situation de vie mondaine.

Si ma grand-tante figurait dans ces groupes d'élégantes aux cérémonies et aux parades, il m'était impossible de la reconnaître. Aucun de ces visages lisses et beaux ne pouvait coïncider avec le visage cartonneux de la grabataire de l'hospice.

Gilbert ROCHE

LES FRERES DES ECOLES CHRETIENNES A ROGNES.

Dernière Partie : 1845 - 1905

Le dynamisme et la compétence des enseignants, leur dévouement, entraînent un accroissement des effectifs dû aussi à une plus grande assiduité.

Frère SIRENAT s'inquiète, il estime que les classes *"comme elles sont actuellement, ne sont nullement convenables"*. Sur les conseils de l'Inspecteur d'Aix Monsieur MARTINI et avec l'appui de Monsieur le Maire, l'Agent Voyer du Canton prépare *"les plans, devis et autres pièces nécessaires à la réalisation du projet"*.Connaissant les lieux, on s'aperçoit que les classes servaient aussi de passage et que les frères ne devaient disposer d'aucune cellule personnelle. Le mur pignon Est est lézardé.

Puis ce qui paraît le plus surprenant aujourd'hui : la construction d'un escalier conduisant directement de la cour de l'école à la route de Lambesc parce que *"le passage actuel des élèves présente sous la goule conduisant aux aires de graves et fréquents dangers soit par la rencontre des bêtes de traits lors de la foulaison, soit par la sortie ou la rentrée du mulet du voisin Henri PELLEGRIN, dont l'écurie a sa porte au milieu de l'étroit passage, dit la goule ou la gueule : soit encore par la rencontre brusque des nombreux véhicules ou charrettes avec les élèves sortant de l'école."*

Enfin il fallait aussi une salle que dans le jargon actuelle nous appellerions polyvalente.

Les plans de l'époque, bien que succints (les détails de la contruction étant laissés aux bons soins du sieur AUBERT, maçon, auteur du devis) montrent qu'un grand pas sera franchi et qu'enfin l'organisation des classes et leur volume (4 m3 par élève) sera conforme aux textes légaux.

Les travaux se montent à 4 000 francs.

Pour aider à la décision, l'Institut offre une participation qui, jointe à celles de l'Etat, du Département et de la Commune assure le financement total.

Tout était en bonne voie lorsque les affaires politiques vinrent tout interrompre. Optimiste, Mr. MARTINI incite le Frère SIRENAT à relancer le projet. Cette amélioration ne sera réalisée vraisemblablement qu'en 1898, date qu'affirmait avoir gravée Henri PARRAUD, alors apprenti chez AUBERT à cette époque, sur le linteau du portail. C'est possible mais il n'avait que 12 ans cette année-là.

Commune de Rognes (B. du Rhône)

Projet d'une classe à construire à l'école communale

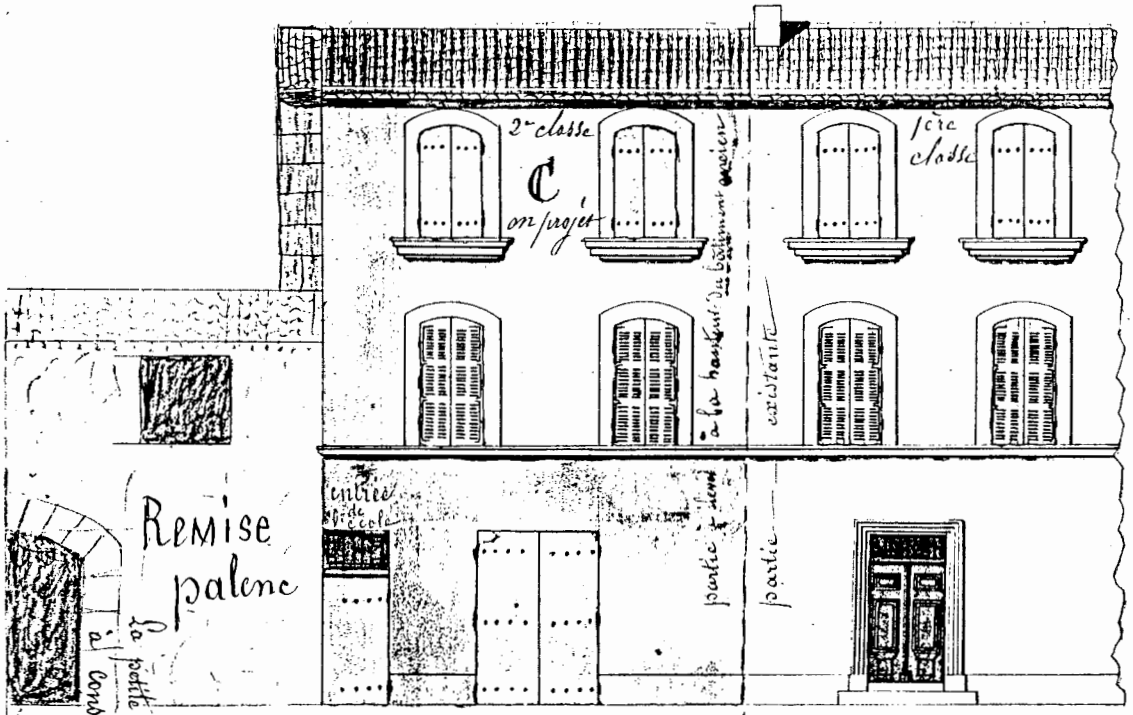

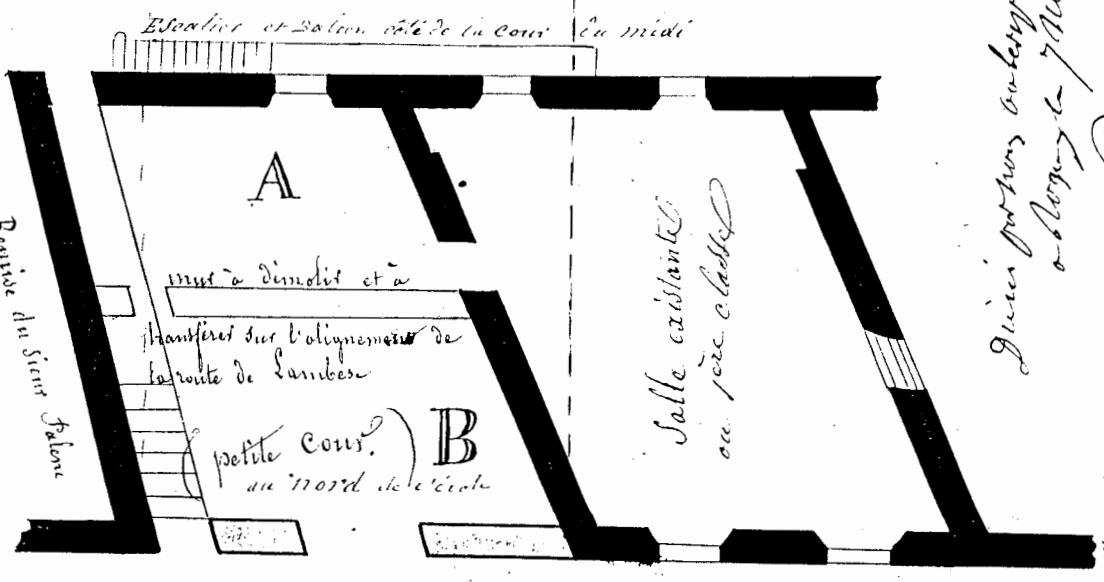

La petite pièce A plus la cour B donnent l'espace destiné à la salle à construire, mais au 2ème étage C de la façade côté de la route

Dressé par nous maire de Rognes le 7 mai 1869
[illegible]

Dressé par nous architecte à Rognes le 7 mai 1869
[illegible]

Cette même année 1875, décidement fertile, le Frère Directeur veut aussi assurer à la Maison *"la possession à perpuité"* des eaux de ruissellement en provenance de la face Nord du Défens que les frères capteront dans des citernes établies par leurs soins *"Ceci centuple la valeur de cet immeuble"* et fera *"qu'à l'avenir notre jardin rapportera à peu près le traitement d'un frère et beaucoup d'agrément"* écrit-il à son Supérieur. Par contre dans l'exposé qu'il en fait au Maire, il assure que ces eaux ne sont d'aucune utilité aux propriétaires riverains du chemin rural qui conduit aux aires, bien plus, elles le dégradent et inondent les maisons sises sur la route de Lambesc. En somme un action charitable...

Faire la classe six jours sur sept, assurer les cours du soir, entretenir et faire fructifier le jardin, assurer les fournitures scolaires, la nourriture, l'entretien des hommes, celui de la Maison, renouveler le matériel etc... tout ceci, le Frère SIRENAT et ses confrères s'en chargent allègrement semble-t-il pour 1800 francs par an (somme inchangée depuis 30 ans !) Exactement 1794 francs à quoi il est convenable de penser que devaient s'y ajouter des dons en nature et des services non comptabilisés.

Cette somme représente 90 pièces de 20 francs soit 9900 de nos francs au cours actuel de 440 francs le Napoléon. Ceci s'entend par an et par frère.

Au cours de sa délibération du 5 Février 1877 sur le financement des Ecoles Communales, le Conseil Municipal, Abel GAUTIER étant Maire, complète à 2000 la somme reconnue désormais nécessaire pour la dépense totale des écoles, soit un ajout de 200 francs par an à la charge de la ville. En conséquence, le Conseil Municipal renforcé confirme et adapte son budget en sa séance du 16 Mai 1877 notamment en réduisant les crédits prévus au budget pour les fêtes publiques.

Une école qui n'a cessé de prospérer, puisque dans la commune de 1300 habitants, elle compte 100 élèves et que le Curé obtient de la Fabrique en 1863 la construction de tribunes à l'Eglise pour loger ces paroissiens remuants.

Plus tard, le Curé E. AUDRIC s'insurge contre une plainte déposée auprès du Supérieur Général *"par quelques individus"* contre le Frère SIRENAT, motif : à fait de la propagande électorale lors des élections du 14 Octobre 1877 ! Malgré les plaidoyers en sa faveur, il est éloigné de Rognes où il ne reviendra que dix ans plus tard. Entre temps il est nommé directeur à Bonnieux puis à la Tour d'Aigues, enfin professeur à Marseille puis à Draguignan.

Le Frère SALONIS le remplace, c'est l'année des changements : P. REYNAUD devient Maire et le Curé est Mr. DOSSART.

Rien ne va plus entre un Conseil Municipal que l'on peut qualifier de "trés républicain" et un Frère SALONIS qui ne cache pas ses penchants Bonapartistes, témoin ce document découvert, dans un flacon cacheté, au cours de la réfection d'un plancher dans les années 1950.

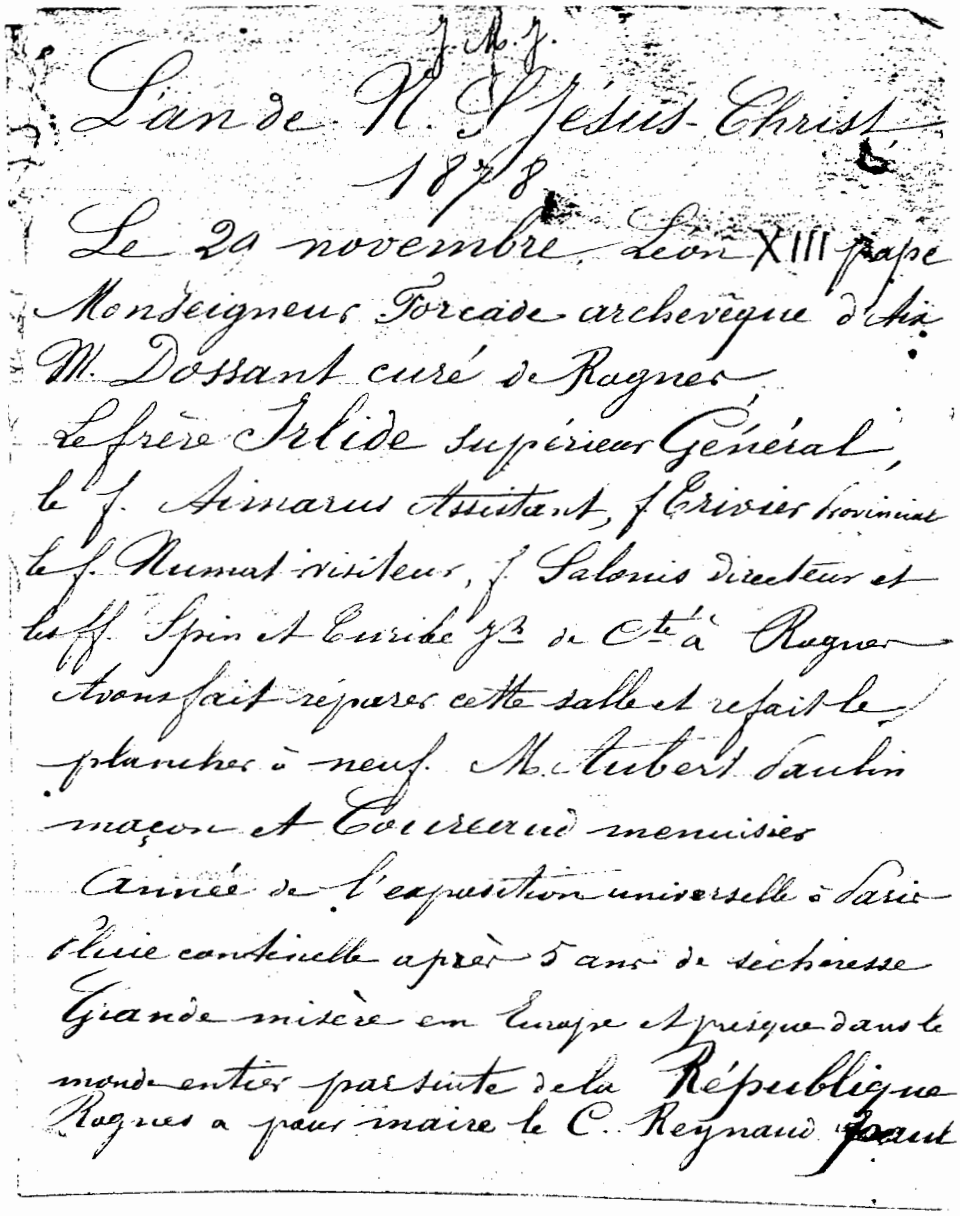

J. M. J.

L'an de N. S. Jésus-Christ
1878

Le 29 novembre Léon XIII pape
Monseigneur Forcade archevêque d'Aix
M. Dossant curé de Ragnes
Le frère Irlide supérieur Général,
le f. Aimarus Assistant, f. Crivier Provincial
le f. Numat visiteur, f. Salonis directeur et
les ff. Spin et Euribe f.s de Ste à Ragnes
Avons fait réparer cette salle et refait le
plancher à neuf. M. Aubert Saulin
maçon et Courcerac menuisier
Année de l'exposition universelle à Paris
Pluie continuelle après 5 ans de sécheresse
Grande misère en Europe et presque dans le
monde entier par suite de la République
Ragnes a pour maire le C. Reynaud Joant

Frère SALONIS, quarante ans, né dans le Canton d'Uzès et converti à l'Empereur durant ses séjours de 1857 à 1860 à Bonifacio et Ajaccio.

Monsieur le Curé sert d'agent de liaison entre la Mairie et l'Ecole.

Nous sommes sous la Troisième République. La subvention de la Mairie est réduite à 200 francs. Peu de temps s'écoule, puis elle est totalement supprimée.

Le 28 Février 1879, le Frère SALONIS note "*Notre instituteur laïque n'est pas encore entré en fonction*". Cependant l'Ecole ne sera construite qu'en 1889.

Sur ordre du Ministre de l'Instruction Publique Jules FERRY via le Sous-Préfet d'Aix, le Maire de Rognes signifie au Frère SALONIS "*d'avoir à supprimer l'emploi d'adjoint à l'Ecole Congréganiste de Rognes*". C'était une démarche ridicule puisqu'elle ne coûtait plus un sou à la commune !

Celui-ci donne aussitôt sa démission du titre d'Instituteur Public et demande au Sous-Préfet de lui adresser son exeat.

Il y avait 77 élèves le 31 Mars de cette année.

Le Frère SALONIS est nommé Directeur de l'Ecole de Pertuis. Il quitte Rognes dans la confusion administrative la plus totale. Il n'a pas reçu son exeat, sa démission ayant été "égarée" à la Sous Préfecture d'Aix et la déclaration d'ouverture d'Ecole Libre faite le 7 Novembre 1879, avant son départ n'a pas été prise en considération pour "manque de forme". Son adjoint continue d'exercer.

Le nouveau directeur, Frère SALMONIUS doit faire face à des problèmes pécuniers qui font craindre la fermeture de l'établissement. Les donatrices habituelles apportent à nouveau leur aide.

Le 22 Août 1888 Frère SIRENAT est de retour, il restera à Rognes jusqu'au 1er Septembre 1894. (voir les Annales N°1 et N°7, articles de Marcel BONNAUD et Frédéric MAGNIN).

A partir de cette date, les Archives de l'Institut ont disparues et nous ne connaissons les successeurs que par leur nom de famille et sans qu'aucun de leurs écrits nous soient parvenus.

Marius HYPOLITE 31 Août 1894.

Jean Baptiste DUPRAT 2 Août 1897.

Le décret de fermeture, sans sursis, des Ecoles des Congrégations enseignantes a paru à l'Officiel le 11 Juillet 1904. La fermeture effective de l'école de Rognes a eu lieu le 1er Septembre 1904.

(1) Indiquer pour chaque jour de classe le jour de la semaine et le quantième du mois.

Mois

NUMÉROS D'ORDRE.	DATE D'ADMISSION.	DATE DE SORTIE.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLÈVES.		(1) l 1	m 2	m 3	v 5	s 6	l 8	m 9	m 10	v 12	s 13	l 15
									Congé de Pâques						INDICATION DES ABSENCES
1	2	3	4		5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1			Arniaud	Paul											
2			Arniaud	André											
3			Arniaud	Roger											
4			Barle	Alexandre											
5			Baragis	Gaston										+	+
6			idm	Léonce	+	+	+								
7			Bassot	Emmanuel											
8			idm	Henri											
9			Bertagne	Edmond			+	+							
10			idm	Eugène	+	+	+	+							
11			Bonnet	Frédéric											
12			idm	Eugène											
13			Bourgues	Paul											
14			Bonnaud	Jean											
15			Courreau	Denis											
16			Cheylan	Emile											+
17			Cuffardi	Eugène	+	+	+	+							
18			idm	Clarius											
19			Davin	Marius											+
20			idm	Roger											+
21			Fabre	Jean											
22			Granon	Jean											
23			idm	Emile											
24			Laty	Genin			+								+
25			Lézaud	Gabriel											
26			idm	Marcel											
27			Lauguier	Alfred			+								
28			Michel	Jules											
29			Marin	Frédéric			+	+	—						
30			idm	Salvador			+	+	—						
31			Pécout	Clovis											
32			Pécout	Martial											
33			Parraud	Laurent											
34			Philip	André					+						
35			Pierattoni	Spartaco											
36			Porte	Marius											
37			Pellegrin	Elie											
38			Pellegrin	Martial											
39			Rabobin	Armand											
40			Rey	Elie											
41			Robion	Fernand											
42			Richaud	Lucien											
43			Richaud	Clovis											
44			Salen	Noël											
45			idm	Julien											
46			idm	Gervais											
47			Sarlin	Fernand											+
48			idm	Marcel											+
49			Soulier	Armand											
50			Surian	Léonce											
51			Tassy	Marcel											
52			Thirrée	Léopold	+	+	+	+	—						
53			Thirrée	Charles											
54			Thomé	Carmen											

— Instruction publique, n° 118. — Imp. Paul Dupont. — Paris, 18-2-N.

Régistre d'appel journalier d'Avril 1912. Remarquer le congé de 5 jours pour Pâques ! Le Directeur était Joseph FRAISSE.

POMPES & CUIVRERIE
Articles de Ménage,
POTERIE d'ÉTAIN

V. CELAIRE

VERRES A VITRE
Tuiles en Verre,
HUILE & ESSENCE
de Pétrole

FERBLANTIERS

A LAMBESC, (Bouches-du-Rhône).

M. La Commune de Rognes Doit
les articles ci-après

Lambesc, le 24 mai 1878

1876 août	12	avoir fourni 20 kilo tuyaux plomb pour la conduite de la citerne du jardin des Sirènes au jet d'eau à 1f le kilo compris la pose	20	..
		1 robinet droit 4 lignes	5	..
		1 raccord cuivre 9 lignes 3 pieces	6	..
		La pose des vieux tuyaux et robinet	2	50
8bre	8	1 tôl au support pour 1 poêle	..	50
id	13	1 coude pour poêle	1	25
id	25	1 vitre à la grand classe du côté du jardin	..	80
		3 id id du côté de la route	1	..
		2 id id id	1	..
		2 id id à la cour	.	80
		Reparé 1 vitre à l'imposte de la gr porte	..	15
1877 février	2	avoir changer 1 tuyau	.	75
		2 grilles fontes pour les poêle à 1f 50 l'une	3	..
mars	15	4 carreaux de vitre à la grand classe	3	20
		le posage d'une vitre	.	15
		une bande en zinc pour garnir le bout d'une porte	1	50
1878 janvier	24	2 mètre 50 centimètre poêle fort pour la grande classe à 3f le mètre	7	50
		1 coude rond	1	25
		le fond à 1 seau pour les classe	.	80
		la réparation d'une pelle et 1 couvercle	..	75
		le id d'un arrosoir pour les classe	.	75
		francs	38f	65

La dernière année de sa vie, la Communauté comptait 4 frères, 2 classes 80 élèves gratuits.

Il est probable que les scellés furent apposés sur ces portes désormais sans objet. La vente aux enchères Publiques de la Maison eut lieu a Aix le 16 Mars 1910.

Mais l'enseignement n'avait pas cessé pour autant.

Dès le 31 Août 1904 Joseph FRAISSE Frère sécularisé adjoint depuis 1884 au Directeur du Pensionnat St Charles à Marseille dépose une déclaration d'école libre et installe son établissement dans le local de Léon DONNADIEU, rue de la Fontaine (actuellement 14 rue du Figuier).

Le 23 Juillet 1910 il dépose une déclaration d'intention de transfert de l'Ecole dans l'ancienne Maison rachetée par Mr de RIBBE pour cet usage.

L'école est prospère, on compte 63 élèves sur le registre matricule établi le 1er Juillet 1911. Il est probable que l'enseignement n'a pas cessé d'être gratuit depuis 1904.

Charles ROSE déclare vouloir prendre la succession le 3 Novembre 1912. Peut-être par amour du métier, la liberté lui étant rendue, cet ancien frère continuera pendant trois ans d'animer cette école baptisée Ecole Sainte Jeanne d'Arc de Rognes où une cinquantaine d'enfants sont inscrits en 1913.

La mobilisation doit enlever Charles ROSE à son travail, comme beaucoup de Rognens. La main d'oeuvre fait défaut, les familles désorientées. La rentrée de 1914 est faite par A. DUCRET duquel nous ne savons rien sauf qu'il ne reçoit que 22 élèves qui rallient l'école tout au long de ce mois d'octobre. L'année se termine avec 43 garçons auxquels il faut ajouter "six réfugiés" que le teneur de registre inscrit en bloc sous le N° matricule 40. A quoi bon détailler ? L'année était presque finie et leurs noms si difficiles à écrire !

Les réfugiés sont partis, A. DUCRET aussi, peut être mobilisé ? C'est Melle Joséphine FEHR qui, de 1915 à 1922 va assurer la direction de cette école. Puis Melle PARRAUD jusqu'en 1936 date de sa fermeture définitive.

Stéphane MAGNIN

Sources : A cellesdéjà citées dans la première partie, il faut ajouter les recherches effectuées par Y. DAUTIER aux Archives Départementales en 1985.

BILAN DES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

de l'Assemblée Générale du 27/5/88
à l'Assemblèe Générale du 29/4/89.

4 et 5 juin 88: Fête de Printemps. Présentation à l'école primaire de l'exposition "La Pierre dans la Préhistoire". Prêt de André MULLER de Cucuron. Stand exposition; l'outillage des moissons et reconstitution grandeur nature d'une aire de foulage. Livrets de contes de Gilbert SALEN et bons de souscriptions photographiques vendus au profit de la restauration de l'ermitage de St Marcellin.

17 juillet 88: Fête du Vin. Visites de certaines caves appartenant à des particuliers.

18 septembre 88: Inauguration de l'ermitage St Marcellin. Restauration de l'ermitage effectuée par l'entreprise MARTINEZ de Rognes, au mois de juin et juillet 88. Messe, bénédiction du bâtiment, allocutions, apéritif repas champêtre, concert de musique ancienne par le groupe vocal et instrumental "Polyphonia Antiqua". L'on estime le nombre des participants à 300 personnes.

Octobre 88: Sortie à St CHAMAS. Visite du village et de son Musée par Mr LAFRAN Président des Amis du Vieux St Chamas.

Novembre 88: Parution des ANNALES Nos. 12.

Novembre 88: Réfection de la grille de l'oratoire Ste Thérése. Et mise en place d'une nouvelle statuette.

17 décembre 88: Conférence de Mr. KLEIN sur le Bailly de Suffren.

29 avril 89: Assemblée Générale. Bilans; moral, financier, des activités. Election des conseillers: Elus jusqu'en 1992: Mmes Raphaelle PARRAUD, Yvonne VERRIER, Mrs Alain GAY, Stéphane MAGNIN,Gilbert SALEN, Mr de SALVE Bernard. Elus jusqu'en1995: Mme Madeleine ALMES, Mrs Paul ROUBAUD, Maurice LEBRE, Christian GUALBER-COULOUGNAC, Michel BARBIER, Georges TOUZET. Elus jusqu'en 1998: Mmes Gisèle GAZEL, Raymonde RAVAUTE, Andrée PHILIP, Mrs Edward DAVIN, Guiral ALMES,Paul FRANC. L'assemblée générale se termine par une conférence de Mr KLEIN sur l'ordre de Templiers et des Hospitaliers.

Lors du Conseil d'Administration du 18 octobre 1989 ont été élus aux postes suivants du bureau:

Président: Gilbert SALEN
Vice-Président: Stéphane MAGNIN
Secrétaire: Guiral ALMES
Trésorier: Christian GUALBERT-COULOUGNAC.

FIBULE

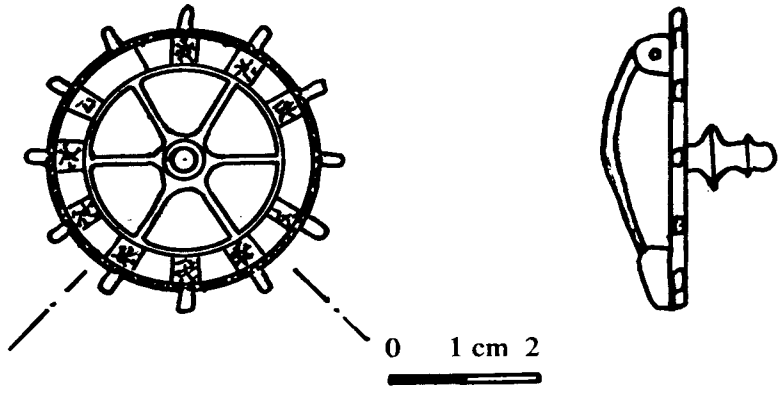

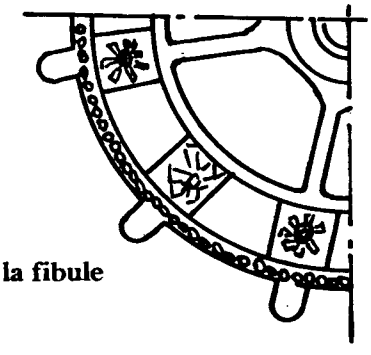

segment de la fibule
X 2

BAGUE
à la souris

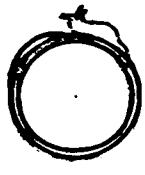

0 1cm 2

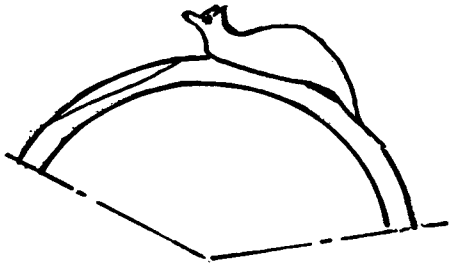

bague X 2

STATUETTE

SOMMAIRE

Editorial	Gilbert SALEN
Compte - rendu des activités	Guiral ALMES
Bilan financier (années 88/89 et ermitage St Mar.)	Ch. GUALBERT COULOUGNAC
Conte de notre temps	Georgette POUCEL
Trois objets archéologiques provenant de Rognes	Guiral ALMES
Le Feu	Jacky JOURDAN
Brindilles des jours	Gilbert ROCHE
L'Ecole des Frères à Rognes	Stéphane MAGNIN
Un été brûlant	Pierre MISSUD
Histoire de Rognes sous la Révolution 1787-1795	Abbé MARTIN

Reproduction des textes et illustrations interdites, sauf autorisation écrite;
référence obligatoire à l'auteur et à la publication.
Les articles publiés dans les fascicules n'engagent que la seule responsabilité des auteurs.

EDITORIAL

LE PROVENCAL

"Le Trésor", Mistral l'appelait ainsi. Le mot n'est pas trop fort pour désigner cette langue. Un édifice commun où chacun à sa façon a apporté sa pierre.

Elle est née dans la Provence Romaine, dérivée du latin qu'amenaient avec eux les conquérants de la Gaule.

Du celto-ligure originel presque rien ne subsiste. Quelques noms de lieux tout au plus. Les Romains décrivaient ce dialecte comme un langage barbare, rauque et guttural. Ils le comparaient aux aboiements des chiens.

Rome et son savoir, Rome et sa culture, imposait donc sa langue, et durant deux mille ans cette langue, au gré des hommes et des époques, comme toute langue vivante, allait évoluer. Elle allait engranger de lents et fructueux apports, pour voir fleurir un jour, le plus éclatant, le plus élaboré, le plus bel idiome dont on puisse rêver.

On dit d'une langue, qu'elle est le reflet d'un peuple. Rien n'est plus vrai, tout au moins pour la nôtre.

Bien plus qu'une façon de parler, de décrire, de traduire, de désigner, elle s'applique tout d'abord à exprimer, à sublimer toute une philosophie, toute une façon d'être, de vivre et de penser.

Parler en Provençal c'est avant toute chose penser différamment.

La plus grande des vertus c'est d'être populaire. Son essence est tirée des racines d'un peuple laborieux, n'en gardant que le meilleur, au nom de la pudeur, de la morale sans doute. Les Provençaux que l'on prétend expansifs et futiles, sont en réalité de nature réservée.

Dépourvue de snobisme, pas du tout apprêtée, née d'un peuple subtil, elle est très près des choses, précise, irremplaçable, intraduisible dans certains de ses mots, véritables périphrases qui situent toutes choses dans l'espace et le temps. Fruits de l'observation, nés de la phonétique, ses mots s'appliquent jusqu'à imiter les bruits. C'est tout un art de mettre de la musique en parole, de baptiser les oiseaux des notes de leur chant. Des bruits, des instruments, des machines, des insectes et du vent, on a tiré des verbes, et les humains, toujours considéres comme partie intégrante de l'espace naturel, se meuvent à l'intérieur d'une grande symphonie écrite avec des mots vraiment irremplaçables.

Toute la simplicité, toute la bonhomie d'un vieux peuple latin s'exprime dans cette langue. Certains la trouvent naïve. Ce n'est qu'une apparence, certainement recherchée, cultivée et voulue ; une élégante façon de se montrer aimable, avec cet artifice spécifique aux latins de toujours transformer et embellir les choses.

Si le Provençal refuse bien souvent le laid et le tragique c'est encore et toujours la sacro-sainte pudeur.

On répugne fort à dire qu'un homme va mourir ou bien qu'il agonise. Dans le pire des cas il est bien fatigué.

C'est comme le mot "fada", qu'on vous jette à la face même amicalement. C'est l'abréviation d'un vieux mot provençal qui était "enfada" habité par les fées. C'est tellement plus aimable.

Langage élaboré, dédales de nuances ; et des superlatifs et des diminutifs, véritables cascades. Dans le provençal, il existe toujours trois ou quatre façons d'exprimer quelque chose. Ses cent dix mille mots viennent en témoigner.

Mais le plus beau de tout, c'est encore la musique. Parler en provençal, à l'intérieur de soi, c'est comme si l'on chantait. C'est avoir dans l'oreille les sons que l'on a gardés du fond de son berceau ; toute la symphonie avec ses beaux "andantes" ses "pianos", ses "forte" avec ses envolées et puis ses "gravissimo", avec cette amplitude, cette immense étendue de deux mille ans de verbe, un espace où l'esprit peut s'étendre à souhait.

La spontanéité et l'aimable ferveur qu'engendre cette langue, ses multiples claviers donnent comme l'impression de jouer sur un orgue.

C'est tout de même cela que durant quatre siècles on a voulu détruire.

La Provence Romaine qui devint une nation, qui devint un royaume, avec ses différences, avec tous ses contrastes, ne faisait qu'un bouquet par les liens de sa langue.

Puis arriva le jour de l'unification. La Provence Romaine rattachée au Royaume de France.

Franço, emé tu meno ta sorre !
Diguè soun darrié rèi, iéu more.
Gandissès-vous ensèn alin vers l'aveni,
Au grand prefa que vous apello...
Tu sies la forto, elo es la bello :
Veirés fugi la niue rebello
Davans la resplendour de vostri front uni.

Le pouvoir Parisien imposa la langue d'Oil au pays tout entier. A partir de ce jour, et durant quatre siècles, afin d'éviter toute particularité, toute renaissance de nationalisme régional, le pouvoir centralisateur s'acharna à faire disparaître tous dialectes régionaux.

Par le biais de l'école sous tutelle d'Etat, à grands coups de brimades, durant quatre cents ans, les enfants de Provence furent persuadés qu'ils parlaient un langage périmé, un langage de rustres, un "patois" pour comble de forfait.

Qi ten la lengo, ten la clau. (Mistral le proclamait)

Qui tient la lanque tient la clef.

Peu à peu les Provençaux ont vu mourir leur langue. Ce qu'ils perdaient avec elle c'est leur identité, ils n'avaient plus la clef ; Provence était ouverte.

Faire une grande nation, avoir une langue commune est une nécessité. Les Provençaux n'y ont jamais été opposés Mais pourquoi ce désir de faire disparaître ces trésors du passé. On peut vendre la maison sans jeter aux ordures les bijoux de famille .

Une perte culturelle, un gâchis des valeurs, des connaissances humaines, fleurons de notre patrimoine d'hommes civilisés.

Français et Provençal, langues soeurs et jumelles, nées des mêmes origines. La première apprêtée, peaufinée à la cour des rois de France. Oh ! bien sûr une langue châtiée. Pour parler de parures, de bijoux elle est intarissable. Plus de quarante mots rien qu'en joaillerie qui étaient ignorés des galants troubadours. Ils nommaient ça "beloïo".

Mais en termes de métiers, en instruments, en outils de travail, n'en déplaise aux rois, c'est des centaines de mots que le français ignore ; des centaines de mots qu'on a dû transposer et que des millions d'hommes utilisent chaque jour. Des centaines de mots qu'on puise dans le trésor, qu'on tire de leurs écrins et qui tombent comme des bijoux sur un plat de pois chiches.

Un Provençal du cru, emporté par le verbe, çà fait parfois sourire. Il joue avec les perles de son collier cassé.

Le Provençal se meurt, il va sûrement périr. Il est resté absent tout au long de ce siècle et trop de mots lui manquent pour rester aujourd'hui un langage fonctionnel.

Quand Mistral s'écriait. "Es la lengo de nostri Maire e perque nautre la parlarian pas?..."C'était déjà un cri de désespoir, un grand cri de détresse repris par tous les passionnés, amoureux de cette langue, et tous, sans exception des inconditionnels, parce que tous convaincus de voir s'évanouir en toute indifférence un trésor fabuleu

Gilbert SALEN

U N E T E B R U L A N T

J'ETAIS A ROGNES

Du 1er Août 1989

Au 05 Août 1989

Pierre MISSUD

Cette plaquette est dédiée :

- aux pompiers de Lambesc, dirigés par l'Adjudant Michel, aux pompiers de La Roque d'Antheron, dirigés par le Lieutenant Pages, aux pompiers de l'Isère et de Saint-Etienne.

- aux volontaires du Comité Feu de Rognes et aux Amis de la Forêt, qui ont lutté avec l'énergie du désespoir.

- aux pilotes de Canadairs, du Tracker et de l'hélicoptère, qui ont fait tout ce qu'ils ont pu pour éviter que le drame ne soit plus grand.

Avertissement :

Beaucoup de gens ont combattu le feu à Rognes. Je ne les ai pas tous vu. Je me contente dans ce récit de dire ce que j'ai vécu et de noter les noms des personnes que j'ai croisées.

Je présente mes excuses à ceux que j'ai pu oublier.

1er Août - 13 H 30. Je sors d'Euromarché Les Milles. Un vent violent (Mistral) souffle dans mon dos. J'aperçois face à moi un immense rideau de fumée noire en direction de Marseille. Dans les airs, quatre Canadairs se préparent à faire leur piqué. Je pense que le feu doit se trouver autour de Calas. Je m'aperçois alors que le parking d'Euromarché est couvert de cendres, ce n'est pourtant pas la direction du vent. Instinctivement, je me retourne : une vision d'horreur ! ! ! Une fumée très noire vient de la Trévaresse. Près de la sortie du centre commercial, il y a des cabines téléphoniques, je voudrais pouvoir téléphoner à ma femme à Rognes pour me rassurer, mais il y a une queue d'attente de plus de vingt personnes. D'après les conversations qui se sont liées, toutes ces personnes veulent téléphoner pour le feu qui se trouve entre Calas et Bouc Bel Air. Je décide donc de remonter sur Rognes sans attendre. Suivant l'orientation de la route, je situe d'abord le feu sur la Trévaresse, ensuite sur Lambesc, enfin sur ... Rognes.
Malgrè le vent, l'air était sec, nous sommes en pleine période de sécheresse, il n'a pas plu depuis plusieurs mois. Plus je me rapprochai, plus mon coeur battait vite, plus la fumée augmentait à vitesse grand V. Enfin, j'arrivai chez moi où je me fis cueillir ouvertement par ma femme qui me reprochait d'arriver seulement maintenant alors que la sirène de Rognes, d'après elle, avait sonné il y a plus d'une heure. Dans ces cas-là, il vaut mieux ne rien dire et tout en mettant une combinaison de couleur verte et des rangers indispensables pour les broussailles et la colline, je lui demandai de faire le numéro de téléphone de Mr CASTELLI. C'est Jean-Marc, son fils, que j'eus au bout du fil. Il m'indiqua que le feu arrivait près de chez lui, sa voix tremblotait, il n'osait pas me demander de venir, je compris qu'il fallait y aller, je lui dis "J'arrive" et je raccrochai.
14 H 30 Chez Pierre Castelli, il y avait son fils Jean-Marc, sa belle--fille Béatrice, sa femme Jeannette, son beau-père PIERRE BARLOTIN, un homme de grand âge, CLAUDE TSALIAKIS et son fils Christian, Jean-Yves, le neveu de Claude Tsaliakis, JEAN-CHARLES NOEL, un ami qui avec une simple scie égoïne a coupé un petit pin qui était très proche de la maison, JACQUELINE NOEL, son épouse et moi-même.
Le feu n'était pas encore visible. Ils ont déjà commencé à arroser la maison et les arbres alentours, tous les volets sont rabattus. Une première annonce nous est faite par une 4L de la gendarmerie "Il faut partir rapidement". Une voiture évacue Jeannette Castelli, son père, sa belle-fille, le fils de Claude Tsaliakis. Autour de la maison de Castelli et sur la route, on entend des portières claquer et plusieurs voitures démarrer pour évacuer. Quelques hommes restent à attendre un miracle, mais nous n'y croyons pas. Une deuxième fois, on nous demande d'évacuer, on continue à arroser. Je rentre à l'intérieur de la maison pour téléphoner à Mr ALLARD JEAN-CLAUDE à son travail pour lui demander de remonter très vite à Rognes, ce qu'il fera mais on ne le laissera pas passer. C'est alors que j'entends Castelli rentrer en trombe dans la maison et crier "MISSUD, il faut partir", je lui demande "Où sont les renfort ?", il me répond "Il n'y en a pas, on est tout seuls". Je téléphone très vite à ma femme Martine pour l'envoyer aux Fontanilles aider MIREILLE TSALIAKIS, je sais d'avance qu'on pourra compter sur Mireille si on lui envoie des "réfugiés du feu".
Pierre Castelli maintenant me fait raccrocher. Il ne reste plus personne sur la route, si ce n'est son fils, lui et moi-même. On dégage les deux voitures par peur d'explosion, on se gare cinquante mètres plus bas que le chemin de Ponserot. La fumée est immense, il fait très chaud. La route du Chenil est sur le point d'être coupée.
Le dernier que je vois sortir de la fournaise de la route du chenil est ROBERT SAUNIER, qui vient de se battre comme un beau diable. C'est un homme qui ne fait pas les choses à moitié. Il recule parce qu'il ne peut pas faire autrement et que le vent rabat fumée et flammes sur lui. Il arrive vers moi, il vient de passer de durs moments qui n'ont pas entamé son désir de résister.
A ce moment arrive, avec un camion du Comité Feu, qui a été faire le plein d'eau GILBERT LEBRE. Avec une rare audace, il emprunte un chemin à toute

allure face au feu qui arrive. Il y a ALAIN et GERARD LEBRE et JEAN-PIERRE BERTAGNE. Ils se mettent en position. JACKY PIN est effrayé par leur courage, il leur crie de faire attention, c'est très dangereux, le vent souffle avec une rare violence.
Au niveau du carrefour du chenil et du chemin de Ponserot, il y a au moins cinquante personnes très abattues et un tas de voitures. La fumée ressemble à un immense champignon atomique en plus turbulent.
D'un coup, on voit le feu sauter le chemin du chenil. Quelqu'un crie "Un groupe des Amis de la Forêt est resté prisonnier du feu au chenil, ils ne vont pas s'en sortir". Il y aurait DOMINIQUE HUARD, ALBERT CHRISTMANN et son frère, DANIEL PARAUD, le frère de JOSE GERARD, et une ou deux autres personnes. Quelqu'un dit "Ils ont dû s'enfuir par derrière." L'expression "derrière" pour la plupart d'entre nous est très vague. De toutes façons, non seulement on ne peut plus passer mais encore le vent violent rabat les flammes sur la route à ras du sol. Le feu vient de passer d'un seul coup dans la pinède de RAOUL CARLUEC. Les maisons qui se trouvent entre le chemin du chenil et la maison de Castelli sont maintenant entourées par les flammes. Un vent de panique a alors lieu. Les voitures garées se remettent en marche en même temps pour partir. Une voiture ne veut pas redémarrer malgrè l'insistance du chauffeur. Des gens crient affolés, des hommes et des femmes tirent des chevaux qui ont peur, quelqu'un court en portant un chien blessé à la patte. Plusieurs personnes ont des crises de nerfs. Moi-même je pleure de ne pouvoir rien faire. Il en est de même pour JACQUES ZUCCHINI, qui s'effondre en pleurant sur le bas coté de la route non sans avoir réussi un exploit, celui de permettre au grand élan de solidarité futur d'avoir son local.
Pierre Castelli passe alors par des moments de très grande excitation où il reproche aux autorités nationales des dépenses inutiles pour le 14 Juillet alors qu'on n'a pas l'argent pour payer des Canadairs , à d'autres moments, il est très abattu. Son fils Jean-Marc me supplie de partir, il me dit que la catastrophe est trop grande, on ne pourra rien faire. Il sait que son père ne partira pas tant que je resterai. Il craint un malaise pour son père. Je dois avouer que cela m'a posé un gros problème de conscience.
Maintenant, ALAIN GAILLARD sort de la fumée, il est en état de choc. Je ne sais pas où il va, il me fait de la peine. Cela fait la deuxième fois qu'il brûle. Je pense aux efforts qu'il a fait pour rendre son environement plus beau après le feu de 1979.
Un peu plus bas que le chemin de Ponserot, il ne reste plus qu'en arrière garde Pierre Castelli, Jean-Marc Castelli, Jacques Zucchini, complètement effondré, Jacky Pin, qui dans sa radio supplie qu'on lui envoie des renforts, PIERRE VIDAL, moi-même et quelques personnes dont je ne me rappelle plus les noms. C'est alors que je pense à la famille Noël. Avec Jean-Marc Castelli, nous allons vite les prévenir. Le feu semble maintenant changer de direction, il a sauté le chemin de Ponserot vers le bas. Jacqueline Noël ne veut pas partir de chez elle, elle ne veut pas abandonner Jean-Charles. Jean-Charles comprend très vite la situation, il est catastrophé mais il comprend que Jacqueline doit partir avec Aliénor, qui est là, et le chien Vick. Jacqueline veut partir avec quelques biens, le moment est très douloureux, il faut faire des choix. je pousse Jacqueline dans ma voiture, elle en ressort aussitôt. je saisis, avec beaucoup d'appréhension son chien (un beauceron de 55 kgs) et le fais rentrer dans ma camionnette. Il me regarde avec un air interloqué, l'air de dire "D'habitude, on a peur de moi et c'est moi qui aboie, et là, c'est cet homme que je n'ai jamais vu qui aboie et me fait monter dans sa camionnette". ALiénor, encouragée par ses parents, monte dans la voiture. Je sors de leur propriété, direction Mireille Tsaliakis aux Fontanilles. Je fais la connaissance très rapide de la mère de Claude Tsaliakis, je lui confie la petite. Le chien, je le confie au Dr REYNAUD, qui habite en face des Tsaliakis, cette mesure étant prise car chez Claude, on y avait mis plusieurs chiens et chats

venant des endroits brulés ou susceptibles de l'être bientôt.
Je retourne donc sur la route du Collet Pointu. Là, il y a Jean-Marc et Pierre Castelli qui regardent une branche du feu en train de descendre. Il y a aussi Gaston Carluec. Nous apprenons que Dominique Huard, Albert Christmann et son frère Frédéric, Daniel Paraud et le frère de José Gérard sont saufs. Jusqu'à la fin, ils ont combattu sur le chenil et ont sauvé les habitations. José Gérard et son frère, qui ne sont que depuis très peu de temps dans notre région, n'avaient jamais vu de feux de forêts. Tous les deux, comme bien d'autres, ont eu la peur de leur vie. ils n'en sont pas moins restés pendant tous ces jours d'apocalypse au contact du feu à aider les uns et les autres.
16 H 00 Nous allons maintenant chez YVES MAX et RAMON GARCIA. Là, la bataille va faire rage pendant près d'une heure. Cette maison va être un point de résistance au feu. Malgrè la fumée, malgrè la chaleur, Gaston Carluec va faire des prodiges. Nous relayant sans arrêt en sorte que la maison soit sauvée. Elle ne sera jamais définitivement sauvée car pendant ces trois jours le feu reprendra régulièrement. Il faudra aussi signaler, entre autres, le courage et le travail de Ramon Garcia et de ROGER GRAZZINI soutenus par GAUTHIER et PATRICE MAX.
Pendant cette bataille, les quelques personnes qui étions dans le feu à plusieurs reprises, on a voulu nous faire évacuer, nous avons chaque fois refusé d'écouter et nous avons tenu bons. J'entends encore sur la route les gens comme Castelli crier "Missud, Carluec, sortez de là, vous allez griller", et cela pas une seule fois mais une bonne douzaine de fois.
Finalement, la partie était gagnée, il fallait voir si on avait besoin de nous ailleurs. Gaston Carluec et moi-même, nous sommes revenus sur la route où nous avons trouvé l'épouse du propriétaire, Mme ALISON MAX, que nous avons rassurée du mieux possible.
Sur la route, je retrouve Castelli, père et fils, et je leur dis "Mr Castelli il faut essayer d'aller jusque chez vous", Mr Castelli me dit "Non, c'est trop dangereux, il y a encore trop de fumée." Jean- Marc Castelli est assez partisan de me suivre, Mr Castelli refuse puis devant notre détermination, il nous dit d'accord à condition d'y aller en voiture. Il nous rejoint avec sa camionnette, nous y arrivons. Alors là, cela a été l'une des plus belles joies de nos vies, toutes les maisons étaient intactes mais cela fumait de partout.
Le gros tas de bûches pour l'hiver qui se trouvait sous des pins qui n'avaient pas brûlé commençait à prendre feu par en dessous. Jean-Marc et moi, nous avons commencé à disperser les bûches et à les arroser avec deux tuyaux d'eau. Une demi-heure plus tard, si nous avions attendu, alors là tout brûlait pour de bon. Nous étions ivres de joie.
Pierre Castelli faisait le tour de sa propriété comme s'il venait de la gagner au loto, pendant que nous, on éteignait tout ce qui prenait feu.
Mr ALEXIS, son voisin, avec beaucoup de courage, était resté dans sa propriété pendant que le feu passait. A signaler le rôle de Madame JOSETTE BROSSE, qui transporta toutes sortes d'animaux appartenant à des gens dont les propriétés étaient menacées. Un peu plus tard, elle joua un rôle important d'agent de liaison sur le terrain, je l'ai vue jours et nuits rendre service.
17 H 30 Le feu menace une maison "La Minotière" sur la route du Puy Sainte Réparade. De très nombreux curieux sur la route. Le propriétaire, Mr ANTOINE CLAUDE est seul devant sa propriété avec son épouse. Il assiste, impuissant à l'arrivée du feu sur sa maison. Sous le regard incrédule des curieux, Gaston Carluec, le propriétaire et moi-même, nous rentrons dans la fumée et avec des tuyaux d'arrosage que nous branchons, nous arrosons au maximum la maison et ses alentours. Par moment, la situation est critique. Gaston et moi-même, à plusieurs reprises, nous sommes contraints de reculer car nous suffoquons mais lorsqu'un faiblit au contact du feu, l'autre le remplace. Nous fîmes à ce moment un beau travail d'équipe
17 H 40 Un gros camion de pompiers vient nous aider, ainsi que le camion du Comité Feu, la maison va être sauvée. De l'autre coté de la clôture, le

père de Jacky Pin, avec quelques volontaires que je n'aperçois pas en raison de la fumée, ne ménage pas ses efforts pour nous soulager. A souligner également le rôle des frères de Jacky Pin, Richard et Francis, pendant ces jours d'apocalypse. Ils n'ont jamais faibli ni devant le travail, ni devant le danger.

17 H 45 Toujours sur la même propriété, le petit moulin prend feu. C'est la propriétaire, Mme Antoine, qui s'en aperçoit de la route. Elle nous appelle, nous courons à sa rencontre. Dans ce moulin, bien visible du bord de la route, y logeait auparavant une chêvre. Avec Gaston Carluec, nous ouvrons la porte, elle a déjà commencé à brûler par le bas, pourtant elle est éloignée de la pinède. Gaston Carluec rentre dans le petit moulin, il commence à dégonder la porte pour la sortir, il ressort précipitamment au bord de l'asphyxie. J'y rentre à mon tour, Gaston avait fait la première moitié du travail. Je la dégonde et la projette à l'extérieur. Je ressors moi aussi au bord de l'asphyxie. Les pompiers arrivent à notre secours. Le petit moulin miniature est sauvé. Nous prenons congé des propriétaires pour nous porter sur d'autres feux.

Pour la défense de cette propriété, il y avait aussi le Comité Feu de Rognes avec Gilbert Lebre et ses frères, toujours admirables.

Mr Antoine avait été gravement accidenté au mois de Janvier. C'est en boitant et avec une jambe anciennement cassée qu'il nous suppléait au cours de cette résistance au feu. Mme Antoine se trouvait sur la route, elle nous a vus disparaitre pendant assez longtemps dans la fumée pour résister au feu. Les gens, qui se trouvaient en curieux à coté d'elle sur la route, ne savaient pas que c'était la maîtresse de maison. A plusieurs reprises, ils disaient à voix forte "Ca y est la maison prend feu." Entre la maison et les flammes, il y avait Gaston Carluec, Mr Antoine et moi-même. Inutile de décrire les moments terribles qu'elle a vécus toute seule sur la route.

18 H 00 Quartier Saint Jullien. Le feu menace les maisons au-dessus de chez DENIS NUNZIATO.Il y a une drôle de pagaille. Là, il y a beaucoup de monde qui se bat. Beaucoup de gens sont rentrés de leur travail et sont accourus pour combattre l'incendie. il y a les propriétaires du Rancard sur la place (le père et le fils), les Amis de la Forêt, Albert et son frère, toujours très combatifs, BERNARD BRAJOU, qui est remonté spécialement d'Aix pour se battre (il n'habite plus à Rognes depuis plus de quatre mois), MICHEL LUX, qui est très actif.

Pour ma part, je me battrais au-dessus de la maison de Mr BOUKA jusqu'à 20 H 30 (approximativement). J'ai le souvenir désagréable d'un tuyau en plymouth qui n'arrêtait pas en se consumant de remettre le feu à la colline. Il venait d'où ? Il allait où ? Nombreux sont les sauveteurs qui m'en ont aussi parlé.

J'ai oublié de mentionner une présence très active, celle d'ANDRE GAY et celle de MICHEL DAVIN. Michel Davin, grâce à son étonnante agilité de maçon, sautera très facilement plusieurs clôtures pour aller éteindre des escarbilles qui ont sauté, avant qu'elles n'enflamment les parties de collines qui n'ont pas encore brûlé. Cela se voit, Michel est très affecté par le feu. je note aussi en plus de Nunziato père et fils, la présence de MASTANTUANO FELIX, J.M ROMERO, ROGER MONET et les pompiers de Brignoles. Les éléments les plus actifs du Comité Feu de Rognes sont partis à ce moment vers la maison des DECKERS et dans des éléments difficiles, vent et fumées épaisses, début de fatigue (certains luttent depuis plus de quatre heures) vont essayer de la sauver. Le dernier lacher du Tracker, avant son départ pour cause de nuit, va toucher de plein fouet la tête des flammes arrêtant à ce moment là sa redoutable avancée.

Je n'ai pas vu l'action car il y avait beaucoup de fumée à l'endroit où je me trouvais. par contre, le Tracker est passé très près de notre petit groupe et j'avais énormément peur que l'on ne soit pas vus et que l'on se prenne l'énorme masse d'eau sur la tête, comme cela arrivera malheureusement par la suite sur d'autres feux dans les Bouches du Rhône ou dans le Gard.

Le soir, j'annoncerai à Jacqueline Noël que la maison des Deckers pour le moment est sauvée. Le soir même, elle aura un coup de téléphone de Mme Deckers, elle lui annoncera la bonne nouvelle.
Une attitude extrêmement courageuse et digne d'un héros fût celle du jeune SERGE BERGOUIN, qui à aucun moment ne voulut être relevé, alors que toute la journée, il fût au contact direct du feu à tenir la lance d'incendie du camion des Amis de la Forêt. Enfin, il fallait que cela soit dit Jacky Pin, comme en 1979, a fait manoeuvrer ses énormes camions citerne où les pompiers allèrent des dizaines de fois se ravitailler pour défendre Saint Jullien et Ribière.
20 H 30 Je retourne chez moi aux Pessés manger un morceau. Je rencontre Mr PADIRAC en tenue orange qui vient se reposer un peu chez lui aux Pessés. il vient de combattre plusieurs heures, il me dit sa crainte pour notre quartier pendant que nous combattons les incendies sur les autres quartiers. Mr ALLARD, qui a été comme tant d'autres refoulé, nous promet de s'occuper de notre quartier et de monter la garde une partie de la nuit, ce qui nous rassure.
Autre personne des Mauvares, qui s'est dépensée sans compter, Mr GILLERY FRANCIS, qui a été sans arrêt présent, volontaire et très actif dans la lutte contre le feu.
21 H 00 Je retourne au feu en direction de la Fontaine du Roy. Je suis fatigué et inquiet. Se battre contre le feu le jour n'est pas facile, alors la nuit, n'en parlons pas. De plus, le Mistral est toujours très fort. Devant la porte de la Mairie, il y a un groupe de personnes qui regardent à l'intérieur. Je gare ma voiture, je gravis les escaliers quatre à quatre. Dans les couloirs de la Mairie, des personnes viennent proposer de loger chez eux des sinistrés ou des gens qui ont peur de retourner chez eux ce soir. Je suis envahi par une reconnaissance extrême à l'égard de ces habitants de Rognes. Il y a des gens du village, des gens des Garrigues, des gens des Grands Vergers. BRICE HERBAUD les accueille, il prend leur adresse et surtout leur numéro de téléphone. Les téléphones de la Mairie n'arrêtent pas de sonner. On téléphone de toute la Provence pour demander des nouvelles sur le feu, on téléphone de la France entière. Il y a les Rognens qui sont en vacances et qui ont entendu dire que le feu dévorait la forêt de Rognes, il y a ceux qui téléphonent pour demander des nouvelles d'un membre de leur famille ou d'un ami qu'ils n'arrivent pas à avoir. Il y a les curieux, les journalistes, il y a ceux qui demandent si on peut rentrer chez soi ce soir en toute sécurité. Il faut dire que dans beaucoup d'endroits de Rognes les poteaux et les lignes téléphoniques ont brulé.
A noter aussi, l'extraordinaire efficacité des gens du téléphone qui feront un travail magnifique pour éviter que les gens qui habitaient dans des endroits brûlés ne soient isolés du reste du monde. Dans certains endroits, ils seront obligés de revenir à plusieurs reprises les poteaux et les lignes ayant brûlés plusieurs fois dans la journée. Leurs interventions auront lieu surtout à partir du lendemain matin.
21 H 10 Ma place n'est plus à la Mairie mais sur le terrain. De toutes façons, il y a trop de monde à la Mairie. Je passe chez Jean-Charles et Jacqueline Noël. Jacqueline a regagné son domicile. Pour le moment tout va bien.
21 H 20 Je suis de nouveau au Collet Pointu chez Pierre Castelli, avec sa femme, son fils. Nous prenons un café. Nous savons que la nuit va être dure et que nous ne dormirons pas. Nous avons peur qu'une nouvelle vague de flammes n'arrive comme dans l'après-midi et à la manière d'un raz de marée. Avec nous, Claude Tsaliakis.
21 H 30 Une voisine arrive en voiture et klaxonne très fort dans la cour des Castelli. Le feu vient de reprendre un peu plus bas dans un champ face à la maison des Zucchini. Nous y allons en trombe. Nous tirons un tuyau depuis chez Mr Zucchini, le tuyau est trop court. La belle-soeur de Mr Zucchini se trouvera à l'extrémité du tuyau et remplira les seaux pendant que nous les porterons sur une dizaine de mètres jusqu'au feu (qui fait a peu près 40 m^2 de superficie.

22 H 00 Le feu est éteint, nous rentrons chez Castelli. La famille Zucchini reste sur place.
22 H 30 La même voisine que tout à l'heure revient en klaxonnant très fort dans la cour de Castelli. Avec le Mistral, le feu a repris au même endroit. Tous les voisins se précipitent. Cette fois-ci, Pierre Castelli très éprouvé, reste sur place, avec Claude Tsaliakis et Jean-Marc Castelli nous y retournons. Intervention rapide et brutale contre le feu. Un incident comique interviendra à ce moment : Claude Tsaliakis veut attaquer le feu en contrebas, à la base. Il demande qu'on lui passe chaque seau d'eau rempli. Dans la nuit très noire et en courant, je ne verrai pas un énorme caillou, que j'avais évité jusque-là par miracle et Claude se recevra un seau d'eau à la volée, uniquement en plein visage. Ses premières paroles après l'inondation seront "Espèce de con, c'est l'arbre qui prend feu, pas moi ! ".
22 H 45 Le feu est de nouveau éteint. Retour chez Pierre Castelli.
23 H 00 Nouvelle alerte. Cette fois-ci, Claude Tsaliakis et moi-même nous y allons. C'est la troisième fois. Cela commence à être un peu long. La belle-soeur de Jacques Zucchini est toujours en train de remplir les seaux à l'extrémité du tuyau.
23 H 30 Tout est éteint de ce côté. Nous retournons chez Castelli. Je reste cinq minutes. Tout semble aller bien. Je redescends chez Jean--Charles en précisant ma position si on a besoin de moi. Chez Jean-Charles, un de leurs amis, un homme très précieux, a pris position : c'est MARCEL FRITSCH. Je ne le connais pas. Il va se trouver souvent là où il faut quand il le faut. Il va passer la nuit sur le terrain. Un autre ami, MICHEL DUTERQUE va confectionner un système défensif d'aspersion autour de la maison de Jean-Charles. Son rôle va être considérable. Il est arrivé à 5 heures de l'après-midi et restera jusqu'à 6 heures le lendemain matin.
23 H 45 Je demande à ma femme Martine, par téléphone, d'appeller ROBERT FORTE pour éventuellement les loger cette nuit. Elle essaiera à plusieurs reprises. Cela ne répond pas. Je crois qu'ils ont de la famille à Saint--Cannat, j'espère qu'ils auront pu s'y réfugier.
23 H 50 Nous sommes appellés par Mme CARBONNEIL : le feu vient de reprendre coté Nord du Collet Pointu. Plusieurs camions de pompiers interviennent. Le feu est maitrisé.

02 AOUT - 02 H 00 Je me retrouve sur la route de la Fontaine du Roy avec Mme HOFFMAN, qui est vraiment très montée par tout ce qui nous tombe sur le dos. Elle est accompagnée par Mme CASERIO. Nous guidons deux camions de pompiers qui ..... cherchent le feu ! J'ai un peu faim. Mme Caserio nous donne des berlingots. Ce n'est pas grand chose, de plus, je ne suis pas spécialement amateur de berlingots. C'était, cependant, la seule chose de bien qui m'était arrivée depuis de très nombreuses heures. J'en ai gardé longtemps un dans la bouche. Nous tombons alors sur Jacky Pin et LAURENT BIANCHI en 4x4, qui jouent leur rôle de chef d'orchestre de résistance au feu.
02 H 45 Une lueur très vive apparaît et grandit sans cesse devant nous du coté dela Fontaine du Roy. C'est assez loin de nous mais c'est assez inquiétant. On a peur d'une nouvelle vague de flammes comme dans l'après--midi. Tout aussi inquiétant un arc en ciel de flammèches poussées par le vent quipasse par dessus le village et semble se diriger vers les Pessés. Le vent est violent et ces flammèches attisées plannent en l'air toutes allumées.
Je décide d'appeller ma femme Martine et je lui dis de se tenir éveillée. A la moindre alerte qu'elle réveille tout le quartier des Pessés par téléphone. Elle ne dormira plus jusqu'à ce que j'arrive à 06 H 45.
03 H 00 J'ai monté la garde tout autour de la maison. Jacqueline est assoupie. Un front de deux kilomètres de flammes, comme un immense raz de marée immobile, s'est allumé dans la nuit et semble prêt à prendre la direction de Maou Canet. Je réveille Jacqueline, je crains que cette fois, cela ne soit pour nous. Dans la nuit noire, avec le vent, les

flammes semblent être gigantesques.
Je prends le botin de téléphone. Je suis excédé. Je cherche le service des Incendies dans la rubrique Préfecture des Bouches du Rhône. Il doit bien exister une cellule de crise. Je ne me trompe pas. On me demande à qui je veux parler, je réponds "Le Préfet". On me demande qui je suis, je réponds "Mr Missud de Rognes". Un long silence au bout du fil, on doit croire que je suis au Conseil Municipal ou peut-être le Maire ou peut--être un Conseiller Régional ou peut-être encore député... En tous cas, on doit penser que je suis quelqu'un d'important...Demander le Préfet à 3 heures du matin, c'est osé! On me passe un attaché de préfecture. Alors là, le malheureux, il a pris quelque chose ! Je lui ai demandé où se trouvaient les pompiers, pour quelles raisons nous n'avions pas eu d'appui aérien. Ces questions naturellement étaient posées en hurlant dans le téléphone. Mon interlocuteur semblait "baliser". Je lui promettais de venir m'occuper personnellement de lui quand le feu se terminerait. Je lui criais de retenir mon nom : Mr Missud. Je demandais toujours en criant "Pourquoi avez vous laissé brûler mon village ?" Il me répondit qu'il me comprenait. Je lui répondis que je m'en "foutais" de sa compréhension, ce que je voulais c'était des renforts en hommes, en matériel, je lui demandais quand ils allaient arriver. Il me répondit "vers 7 heures du matin". Nouvel éclat de voix, "Vous savez quelle heure il est ? Il est 3 heures du matin. Nous sommes au feu, nous n'arrivons pas à le contrôler, vous me demandez de patienter quatre heures, vous vous foutez de moi ?"
Mes amis qui avaient suivi la conversation téléphonique acquiesçaient à tout ce que je disais. Finalement, je raccrochai après lui avoir dit "Je compte sur vous et le plus vite possible."
05 H 00 J'entends un coq chanter et je ne sais pas pourquoi, je me dis que nous pourrions être sauvés, qu'il serait plus facile de lutter le jour que la nuit, que maintenant, l'espoir était permis.
06 H 00 Jean-Charles et Jacqueline Noël me disent de rentrer chez moi pour me reposer. J'ai passé la nuit debout à éteindre différents petits feux, je n'ai pas sommeil. Pour ne pas les contrarier, je les laisse en leur faisant promettre qu'au cas où il leur arriverait quelque chose, il devait me joindre téléphoniquement. Je passe du coté de la route du Puy Sainte Réparade où avec quelques personnes nous éteignons quelques braises qui peuvent se révéler dangereuses.
06 H 45 Je rentre chez moi, exténué. Nous savons tous à Rognes, à ce moment là, que la journée du 2 Août va être difficile. Le vent est violent. Il serait étonnant que les braises que l'on a vu en des centaines d'endroits brûler toute la nuit, avec le vent qui continue de souffler ne remettent pas le feu aux parties non encore brûlées.
Ce matin, 2 Août, les coups de téléphone continuent d'affluer de partout chez moi. Je suis tellement fatigué que je demande à Martine de répondre à ma place. Je n'ai pas envie de toujours redire la même chose. Il me vient une haine terrible contre les journalistes qui racontent n'importe quoi et affolent tous les gens qui nous connaissent.
Petit problême très personnel, notre cuve à eau, qui nous sert pour l'alimentation en eau de la maison et éventuellement pour éteindre un feu, est très basse : il ne reste pas plus de 500 litres.
Mr REYNAUDET, le livreur d'eau du Puy Sainte Réparade, qui devait livrer l'eau le 1er Août, a été réquisitionné par la Mairie de Rognes. Je lui téléphone, il me dit que je peux demander une dérogation étant donné que je suis "au feu", je refuse. Je ne veux pas de passe-droit. Il me dit qu'il passera nous ravitailler quand cela ira mieux au niveau des incendies.
09 H 00 Je retourne sur le terrain où les renforts commencent à affluer. J'ai dormi habillé et en rangers pour pouvoir intervenir. Ma jauge d'essence indique que le réservoir est presque à sec, j'en profite pour aller faire de l'essence à la station TOTAL. J'en demande 100 Francs seulement car ma voiture est souvent très près des braises.
Assis dans la voiture, je remarque des légionnaires qui, par groupe de deux ou trois, viennent chercher à boire à la station service. Il y a sur le terrain de Saint-Denis quatre-vingt légionnaires d'Orange à bord des camions qui les ont amenés. J'interpelle un légionnaire et je lui

demande si ses camarades ont tout ce qu'il faut pour midi. Il ne sait pas. Je décide d'aller à la M.J.C où je rencontre BEGONIA PIN, qui à son tour, appelle FRANCOISE REYNIER. Je les mets toutes les deux au courant. Françoise Reynier prend la décision de se rendre sur place. Elle me demande de l'amener, ce que je fais. Nous y allons avec le C 15. Très décidée, elle se présente au Commandant des légionnaires qui est en brieffing avec ses sous-officiers, lui-même juché sur le capot de sa jeep. Très courtois, il écoute Françoise Reynier lui proposer ses services. Le contact est pris : ils viendront se ravitailler à la M.J.C. Je ramène Françoise Reynier à la M.J.C. je remonte chez Castelli. Tout va bien. Je me porte chez Jacques Zucchini, il n'y est pas. Il y a sa belle-soeur et sa belle-mère. Petit incident comique : comme les téléphones ont brulé, quelqu'un a proposé à la belle-mère de Mr Zucchini de téléphoner de sa voiture. Pendant toute la semaine, Mr Zucchini cherchera qui était la personne qui a permis à sa belle-mère de téléphoner d'une voiture.
Je redescends chez les Noël et les MARCHESI. Tout semble provisoirement éteint. Mais il fait sec et il y a toujours du vent. Je passe chez Robert Forte, il n'y a personne.
Je me dirige vers les Pessés non sans avoir croisé ROGER GRAZZINI. Nous n'avons jamais pratiquement combattu au même endroit. Mais de très nombreux témoignages concordent pour dire son audace, son dévouement pendant ces journées tragiques.
J'ai encore à l'esprit les paroles de Jacqueline Noël le voyant dans l'après-midi escalader 4 à 4 une petite colline près de chez elle et disant pour quelqu'un qui a subi une grosse opération, il est encore très agile et dynamique.
13 H 30 J'ai fini de manger. Je suis resté habillé pour repartir en cas de besoin très vite en rangers et en combinaison. Je m'allonge devant la télévision et je m'endors sur la banquette.
15 H 00 Un coup de téléphone. Dans mon sommeil, j'entends le téléphone crépiter, j'ai un mauvais préssentiment. Martine répond très vite. Jacqueline Noël nous appelle : le feu s'est rallumé et avance très vite. Je sors de mon sommeil. Dans la minute qui suit, je pars en prenant soin de prendre un tourchon dans le placard pour me protéger le visage. Cela, c'était du mimétisme par rapport à MICHEL LUX, que j'avais vu la veille avec un masque de maçon ou de tailleur de pierre.
Je traverse le village en klaxonnant. Je sais que les Noël ont leurs deux enfants avec eux. J'arrive au bassin de décantation : c'est une vision d'apocalypse. Je vois Mr JULLIEN, ancien Président du C.I.Q à Rognes, il est choqué. Je l'envoie chez moi pour prévenir ma femme que cela va très mal.
Les gendarmes d'une 4L ne veulent pas me laisser passer. Deux hommes, qui se trouvent là et m'entendent dire qu'il y a du monde dans les maisons, me supplient de les employer contre l'avis des gendarmes. Je les monte à l'avant de ma camionnette. Nous sommes très serrés. En haut, devant chez Pierre Marchesi, un camion de pompiers en repli, un pompier court vers moi, il me crie "Il faut demander des Canadairs tout de suite. Il faut appeler des renforts. Nous ne pourrons pas arrêter cette mer de feu. Nous n'avons pas de radio, ils transmettront."
Je fais demi-tour sur cette route très étroite avec mes deux bénévoles à coté de moi. Je préviens les gendarmes qui transmettent aussitôt. Derrière nous, c'est l'horreur ! ! !
Je vois arriver en courant Pierre Marchesi. Derrière lui, des flammes de près de vingt mètres, il paraît ridiculement petit.
J'abandonne ma voiture sur le terre plein où MIGUEL CASANOVA et DANIELLE GAY vendent leurs légumes, sur le bas coté de la route , à la sortie du village.
La gendarmerie bloque la route, deux camions de pompiers aussi. Plus personnes ne peut passer. Je m'imagine Jean-Charles et sa famille en train de griller. Le feu faut un bruit terrible. Je hurle qu'il faut y aller,

il y a une ambulance, près d'un camion de pompiers, qui pour la petite histoire est resté en panne pendant trois jours.
L'équipage de ce camion n'a pas arreté de se faire "pourrir" sous prétexte qu'il ne faisait rien contre le feu.
Je demande au chauffeur de l'ambulance qui est lui aussi très assoiffé, de me conduire à la M.J.C. où se trouvent les provisions. Il demande l'autorisation à son supérieur hiérarchique qui accepte. Je monte dans l'ambulance. Au barrage, sur la route nationale, je rencontre Jacqueline Noël effondrée sur la route. Elle est revenue à Rognes après un très long détour car les routes sont barrées.On lui a dit que la maison derrière les Marchesi a brulé. C'est celle de BERTRAND DANIEL, qui est en construction, qui en vérité a été touchée. Plus précisemment l'abris de rangement du matériel de chantier et d'énormes poutres anciennes qui devaient servir à la charpente de la maison. Quand Jacqueline me voit , elle s'effondre en larmes. Elle met plusieurs minutes avant de comprendre que sa maison et sa propriété sont intactes.
Je le sais puisque j'en viens. Elle semble ressuscitée . Par contre, je ne veux pas qu'elle reste à pleurer toute seule sur la voix publique. J'interpelle Claude Tsaliakis, je lui demande de l'amener chez Mireille ou chez moi, en tout cas ne pas la laisser seule. Elle monte dans la voiture de Claude qui démarre. Au moment de remonter dans l'ambulance, je m'aperçois que je ne lui ai pas demandé les clefs de sa maison. Je demande au chauffeur de l'ambulance de klaxonner pour appeler Claude.
Là, un quiproquo : il croit qu'on veut aller plus vite et accélère, heureusement, au carrefour devant la Mairie, il y a un embouteillage. On les rattrappe. Je demande les clefs à Jacqueline, puis direction M.J.C.
L'ambulance fait demi-tour Avenue de Verdun, à hauteur du Chemin de la Fanée.
Pendant ce temps, je tombe sur MARTINE PORTAL, Bégonia Pin, Françoise Reynier, JACQUELINE TRAVERTS, MONIQUE DAVIN, Mme GASPERINI et bien d'autres.
Je leur demande de charger beaucoup d'eau pour les pompiers qui se désydratent. En très peu de temps, on se retrouve avec près de deux cent bouteilles d'eau fraiche dans des cageots, qu'on va distribuer en montant aux pompiers aui seront très contents.
Sur la route, je rencontre RICHARD BUONAGURIO qui m'interpelle. Il me voit dans l'ambulance. Il se porte volontaire pour m'aider. Jusqu'à présent, comme bien d'autres on ne l'a pas laissé passer. Je n'hésite pas un seul instant, je le fais monter dans l'ambulance, je vais le mettre en poste entre la Fontaine du Roy et Maou Canet, et le faire connaitre aux différents habitants pour qu'ils ne s'interrogent pas sur la présence insolite de ce jeune homme sur les lieux.
Je voudrais revenir sur les deux cent bouteilles d'eau fraiche que nous avons prises à la M.J.C, il s'agissait de bouteilles de récupération en plastique (Evian, Contrex, Hépar) que quelqu'un avait eu la bonne idée de faire remplir par avance au cas où nous en aurions besoin.
Richard Buonagurio me dira un peu plus tard que des villageois faisaient le tour des habitants pour réclamer des bouteilles vides.
ANNICK SIMODE en profitera pour venir donner un coup de main à la M.J.C.
17 H 00 La radio d'un camion de pompiers nous signale que le feu qui se trouve dans le vallon derrière Maou Canet fait marche arrière et qu'il se dirige vers nous. A la radio, on entend le conseil "Cela va être mauvais pour vous, faites attention !!!".
Nous n'avons plus d'électricité donc impossible d'éviter de tirer de l'eau de la piscine des Noël. Des seaux d'eau, des cuvettes sont préparés. Les pompiers n' ont pas de pompe pour aspirer l'eau de la piscine et remplir leur camion . Spontanément se crée une ligne de défense composée de Pierre Marchesi et quatre hommes, Mr AGUESS et un de ses amis, un camion de pompiers avec quatre hommes (sous la plate forme des Noël), Jean-Charles Noël, Richard Buonagurio, Marcel Fritsch et moi-même sur la plate forme de la maison.
Au dessus de la maison, sur un chemin de terre, trois camions avec quatre hommes chaque fois : ce sont des pompiers de Lyon. Nous attendons.
17 H 30 Après une attente interminable, le feu change complètement de direction et remonte sur la colline de Maou Canet, épargant les maisons et nous épargnant provisoirement. Nous pouvons souffler un peu. Plus exactement, nous

qu'il faut tourner les camions des pompiers pour monter en marche arrière. La fumée est atroce. Pierre Marchesi me dit aussi qu'il faut y aller. Il est en larmes, je pleure moi aussi très fort. Les deux gendarmes me demandent si j'ai de la famille, je leur réponds brutalement que j'ai des amis qui viennent de téléphoner chez moi et qui comptent sur moi. Mme et Mr ANGOSTO apparaissent sur la route en larmes, ils portent trois pelles. Ils pleurent tous les deux sans retenue comme des gamins, ils me parlent des LABAR, que je ne connais pas, qui sont dans une maison que je situe avant les Marchesi sur la droite. Les Labar leur ont téléphoné tout comme nous avons eu le coup de téléphone des Noël.
C'est décidé, on va y entrer dans le feu à nos risques et périls. Je me suis mouillé dans le ruisseau qui va au bassin de décantation, j'ai trempé mon torchon dans les égouts pour me rafraichir le visage. J'ai très peur mais nous avançons. Nous sommes sur la route d'une largeur de trois mètres qui monte. On ne sait vraiment pas où on va, nous sommes entourés de flammes.
Il y a les deux volontaires, qui se sont proposés à moi tout à l'heure, ils se montrent très courageux. Il y a deux camions de pompiers avec huit à neuf hommes, Pierre Marchesi, Jo Angosto et moi-même.
Les deux gendarmes et Mme Angosto sont restés sur la nationale et nous voient disparaitre dans une fumée très épaisse. Nous ne voyons ni devant ni derrière. Le feu fait un bruit terrible. Il fait très chaud. Je ne sais pas le sentiment des pompiers mais l'important est qu'ils avancent courageusement. Avec la fournaise, à un moment, Mr Angosto me dit que c'est le chemin des Labar, je le pousse vigoureusement dans le dos en lui disant "Allez y !". Avec beaucoup d'agileté, de détermination, il s'éloigne sur le chemin qui conduit à la maison de Mme et Mr Labar. Je me dis "Maintenant, il faut continuer." Tout le monde continue. Les pompiers se sont arretés quelques secondes pour asperger les bas cotés de la route. Pierre Marchesi est à une dizaine de mètres devant moi. Je me sens de plus en plus fatigué, je deviens vaseux. J'ai toujours mon tourchon sale devant le visage. J'ai envie de m'endormir et de me reposer. Mes jambes sont de plus en plus lourdes. Je me dis "Ca y est, c'est fini pour moi." Je suis complètement asphyxié, puis je revois Pierre Marchesi repartir. Cela me donne du courage.
Et puis, on sort de la fumée et du feu, on est à l'air libre. On est très fatigués. La vigne de Pierre Marchesi commence à prendre feu de même que les bas cotés. Un camion qui nous accompagne se charge de ce nouveau début d'incendie. Je dépasse Pierre Marchesi, je monte comme un fou, vers Jean-Charles, qui n'a pas vu ce que nous avons passé. Je lui demande où sont les petites. Elles sont parties du coté du Puy Sainte Réparade par la route de Saint Estève Janson avec Jacqueline. Je respire. L'épreuve de la traversé m'a épuisé. Pierre Mar--chesi se trouve à soixante dix mètres au dessus de moi. Il y a auprès de lui quelques pompiers. Je lui crie de porter assistance sur la maison des Labar . Ce qu'il fait aussitôt avec beaucoup de rapidité.
Cet épisode a été pour moi l'un des plus pénibles que j'ai eu à vivre au cours de ces jours d'apocalypse.
Marcel Fritsch a aussi traversé le feu au même endroit que nous, après l'appel téléphonique de Jacqueline. Il est passé légèrement avant nous. Je pense qu'il a pris autant de risques que nous, il a traversé au moment où une partie de la vigne de Pierre Marchési s'enflammait spontanément. Il y a eu un moment où il ne savait même plus s'il devait avancer ou reculer. Par ailleurs, était remise en question l'idée qu'en cas de danger, il fallait quitter la pinède pour la vigne, pour se mettre en sécurité. C'était la preuve que sous l'effet de la chaleur, les vignes pouvaient prendre feu aussi.
16 H 00 Il fait très chaud. Nos lèvres ont gercées. Jacqueline Noël, en partant tout à l'heure, a fermé sa maison à clé. Nous avons très soif et rien de frais à boire. Le feu s'est calmé provisoirement. Je décide de descendre jusqu'au village chercher à boire. Sur la route,

nous déplaçons vers l'endroit où il y avait le feu pour éteindre des débuts d'incendie dans les broussailles. Je ne redirai jamais assez le travail de fourmi mais un travail payant fait par Marcel Fritsch,Jean--Charles Noël, Pierre Marchesi et bien d'autres pour éteindre les feux sans cesse renaissants.
Il y a une présence qui m'a intrigué depuis quelques heures, c'est celle d'un homme qui porte une énorme caméra et qui semble bénéficier de laisser--passer auprès des forces de la gendarmerie et des pompiers. Régulièrement il s'arrête pour filmer. Intrigué, je lui demande ce qu'il fait et pour qui il travaille puisqu'à aucun moment je ne l'ai vu rentrer en contact avec des civils qui ont eu leur terrain brûlé. Il me dit qu'il prépare un film sur les moyens modernes d'action des soldats du feu. Film, si mes souvenirs sont bons, qui est destiné à des aspirants pompiers.
Nous sommes par moment survolés par l'hélicoptère porteur d'eau qui essaie d'éteindre le feu qui progresse vers Saint-Denis. Nous savons qu'il se passe quelque chose de ce côté là-bas, mais nous ne pouvons pas partir de l'endroit que nous occupons. Il y a trop de braises à éteindre et qui reprennent sans arrêt. Nous apprendrons un peu plus tard que des maisons et la menuiserie de MARCEL CARLUEC n'étaient pas loin du feu. Heureusement, la solidarité du village a joué et il y eut de très nombreux pompiers bénévoles comme la famille SAUNIER, GUY VALEYE, les Amis de la Forêt, ANDRE PEREZ (qui se dépensa sans compter au feu), et d'autres personnes pour empêcher le feu de commettre ses ravages.
18 H 00 Nous nous employons à éteindre avec nos pulvérisateurs des braises tout autour des maisons à Maou Canet. Sur la route, aucune circulation. Il faut dire que les gendarmes ont établi un barrage très sévère au bassin de décantation. Une jeep de la Légion Etrangère arrive avec deux hommes à bord. On recherche la famille LAZAROFF. Quelqu'un est très inquiet sur leur sort et qui se trouve au barrage de la gendarmerie. Je sais où ils habitent. Je me hisse à l'arrière de la jeep, encombrée de multiples sacs (les légionnaires sont ici avec leur paquetage pour plusieurs jours). Nous nous dirigeons vers le Chemin de Ponserot. La route est recouverte de cendres. Le paysage est lunaire. La plupart des habitations sont abandonnées : aucun animal, aucune vie.
Nous arrivons chez les Lazaroff, nous vérifions que tout se passe bien pour eux. Nous repartons porter la bonne nouvelle. Comme nous ne sommes pas très loin des Castelli et que le téléphone ne marche pas, nous allons vérifier qu'il n'y a pas besoin de médicaments pour le beau--père , Mr Barlotin, très âgé , qui a été mis à rude épreuve. Tout va très bien. Nous ne restons pas plus de deux minutes. Les légionnaires en service refusent très poliment "un coup à boire". Nous redescendons vers Maou Canet où ils me déposent avant de repartir vers le barrage de gendarmerie.
19 H 00 Léger incident avec des pompiers du Nord de la France qui trainent la patte pour venir éteindre le feu dans un cabanon qui se trouve au-dessus des MORALES. On voit des flammes à l'intérieur de la partie arrière. Il y a un moment très bref de tension. On nous reproche, à nous les gens du Sud, tous les clichés habituels, de ne pas aller jusqu'au bout quand on éteint les feux, on nous reproche en gros d'être des "incapables".
Devant mon air étonné puis très menaçant, ils déplacent un camion et éteignent le feu après avoir démonté l'arrière toit du cabanon. Quelques minutes après, leur officier me présente des excuses. Je mets cela sur le compte de la fatigue et je laisse tomber. L'important, c'est qu'ils aient fait ce qu'il y avait à faire.
Je suis rejoint à ce moment par Richard Buonagurio à hauteur du cabanon.
19 H 45 Je viens de m'arrêter à la M.J.C. pour quelques minutes. Norbert Allard arrive. Il est chargé d'échantillons qu'on vient de lui donner à Ricard, où il travaille pendant l'été. Il les offre pour les sauveteurs. J'en profite pour dire un mot sur l'énorme reconnaissance des Rognens qui s'exprimaient à ce moment là, à l'égard des grandes surfaces comme Leclerc, Euromarché, Géant Casion Salon, Sodim et bien d'autres qui ont offert des denrées, parfois par camions entiers pour soulager la commune de Rognes aux prises avec les pires difficultés. Il serait injuste de ne pas citer

les commerçants de Rognes qui, à leur niveau, ont rendu de grands services. La Station Service de Rognes fit une avance en trésorerie énorme sur les carburants accordés aux véhicules de sauvetage. Avance financière qui ne sera remboursée par les autorités régionales qu'un mois plus tard.
22 H 00 Jacqueline Noël va prendre un peu de repos. PHILIPPE KELLER, dont la propriété (à l'exception de la maison) a brûlé la veille, MIKE GOJON et Richard Buonagurio sont montés pour surveiller les différentes braises. Tous les trois m'étonnent par leur grand calme devant les épreuves.
22 H 30 Je pars en ronde dans le vallon où la maison de BERTRAND DANIEL a été endommagée quand j'aperçois un départ de feu. Je crie "Départ de feu" Plusieurs personnes arrivent en courant, Mike Gojon, Richard, qui se trouvaient chez les Noël, de la maison des Marchesi arrivent MARCEL CARLUEC, Pierre Marchesi, Robert Saunier, DANIEL CARLUEC, JEAN-PAUL NURIT. Intervention brutale contre ce départ de feu vite maitrisé.
23 H 30 Philippe Keller, qui travaille le lendemain, rentre se coucher.

JEUDI 03 AOUT - 05 H 00 Après avoir éteint différentes braises, je ramène Richard Buonagurio chez lui car Jean-Charles insiste pour que l'on rentre se coucher et que l'on reprenne des forces.
Dans la nuit, presque toutes les maisons ont allumé leurs extérieurs pour bien se faire voir en cas de quelque chose. Comme beaucoup d'arbres ont brûlé, les lumières se voient de loin. On a l'impréssion que toutes les collines de Rognes sont allumées. Ces lueurs sont le cri de souffrance de Rognes.
Le grand sujet de discussion est et sera pendant plusieurs jours pour quelles raisons les pompiers n'ont pas de manchons standards. Tous les gens ou presque qui ont approché les pompiers les ont entendu "pester" contre le fait qu'ils n'arrivaient pas à raccorder les tuyaux entre eux .
MICHEL DAVEIN me dira plus tard que, déjà en 1979, lors du grand feu de Rognes, qui avait brûlé 900 hectares, le même problême s'était posé.
Il est un homme que je n'ai pas cité jusqu'à présent et qui a fait de l'excellent travail avec sa jeep, c'est JEAN-YVES BAYS, le gendre d'André Gay. Dans des sentiers tourmentés avec son véhicule, il a conduit les pompiers parout où leur présence était réclamée et nécessaire. Il sera pratiquement sans arrêt au feu pendant une bonne dizaine de jours, à surveiller et à combattre les reprises. Vers la fin, il endommagera même sa jeep en faisant un simple commentaire "Cette fois, c'est pour ma pomme".
Le dispositif de sauvetage est impressionnant. Il y a des camions de pompiers de partout. Devant la coopérative, il y a même un char avec une croix rouge dessus. Des cars de militaires (je pense des Milles) stationnent sur la place de la coopérative. Il y a des voitures "Presse" un peu de partout. Des journalistes devant l'agence immobilière d'Uzes me harponnent pour essayer d'avoir des renseignements ou pour savoir à quel endroit on peut photographier des gens en larmes devant leur maison détruite. Je suis écoeuré et plein de colère. J'ai envie de cogner mais cela ne servirait à rien. Je rencontre DENIS MICHEL, Président des "Amis de la Forêt". Il est effondré. Il n'arrête pas de répéter "c'est une catastrophe pour Rognes". Des petits vieux pleurent discrètement ; une partie de leur enfance est partie en fumée.
Je me rends sur les terrains brûlés, la terre est de partout très chaude. Une odeur épouvantable de brûlé enveloppe Rognes. Cà et là, il y a des appels indiquant de nouveaux départs de feu ou des voitures et des motos suspectes.
15 H 00 Je viens de prendre une heure de repos. Je descends vers le village et entre le Collet Bertagne et le village, je m'aperçois au pied de la colline des Deckers une fumée qui commence à se développer. Comme la terre est encore chaude, je peux me tromper, il s'agit peut--être de la brume due à la chaleur. Et pourtant, cela semble bien reparti, je vais à la M.J.C. pour trouver un poste radio. Jacqueline Travert me dit qu'il vaut mieux attraper un camion de pompiers et les prévenir directement. Je repars. A l'angle de l'avenue de Verdun, je tombe sur Bégonia Pin. Elle me dit " je monte avec vous, on y va."
Avant de monter dans la camionnette, elle prévient un jeune garçon

qui part ensuite en courant vers la Mairie. Nous y allons en prenant la route du Puy Sainte Réparade, nous distinguons très bien la fumée. Nous empruntons le chemin qui mène chez les Deckers. Nous trouvons un camion de pompier qui, tout en se trouvant à coté même du feu, placé comme il est, n'a pas vu le feu. Un deuxième camion arrive. Je mets ma camionnette sur le côté. Ce nouveau départ de feu est vite circonscrit.
Le début de cette narration débute à la M.J.C., j'en profite pour ajouter trois personnes qui ont fait un travail magnigique à la M.J.C, du début à la fin : SYLVIE DAVIN, MONIQUE ET HENRI PEUCH.
Ce qui a beaucoup frappé les sauveteurs de Rognes, c'est le fait que les pompiers de l'extérieur ne connaissait pas les endroits où ils devaient intervenir. Soit ils n'avaient pas de cartes géographiques, soit ils se trompaient sur les chemins à prendre. De jour, c'était difficile pour eux, mais alors de nuit, c'était la catastrophe.
Certains coups de téléphone anonymes donnés en Mairie, de plus, les envoyaient sur des endroits qu'ils avaient des difficulutés à trouver et quand ils y arrivaient il n'y avait pas le feu.
Ce genre d'évènements étaient connus de nous et ajoutait un peu plus à notre désarroi et à notre impuissance devant les évènements.
16 H 00 Je monte chez les Castelli, au Collet Pointu. Beaucoup de monde chez eux. Madame Castelli, Mr LAUGERO ont surpris une voiture, une 205 diésel blanche, entrain d'essayer de mettre le feu. Ils auraient déguerpi avant d'avoir réussi. Plusieurs personnes arrivent : Bégonia Pin, GERARD REYNIER, Laurent Bianchi, Monsieur et Madame ALEXIS, Madame DELLAROLI et deux gendarmes de La Roque D'Antheron.
Il y a aussi Monsieur VENTRE, un ami des Castelli, de Mallemort.
Les incendiaires auraient essayer de mettre le feu à un tas de broussailles et de branches dont certaines abandonnées par l'E.D.F. sur place. Plus de peur que de mal, heureusement !
Quelques jours après, Monsieur GUERRERO, artisan maçon de Rognes, prêtrera son camion pour débarrasser les branches mortes. Nous ferons avec lui trois voyages à la décharge de La Roque D'Antheron (celle de Rognes était devenue provisoirement zone sensible).
Monsieur Ventre, de Mallemort, nous apprend qu'ils ont reçu des lits pour accueillir des réfugiés de Rognes et que c'est lui même qui les a entreposés dans la salle des fêtes. Nous restons perplexes sur la façon dont ont été dirigées les opérations de secours par les autorités régionales.
17 H 00 Mr Jullien André, du Chemin de Ponserot, m'arrête sur la route alors que je redescends vers le village. Il a décelé une fumée suspecte derrière chez Yves Max. Je préviens Ramon Garcia et un camion de pompiers. plusieurs volontaires arrivent, dont Gérard Reynier en 4 L, qui se défonce dans la lutte contre le feu, il est présent sur tous les fronts.
Le départ du feu est de nouveau rapidement maitrisé.
Je croise Yves Max qui doit prendre l'avion à ce moment là et qui s'en va mais pas tranquille du tout.
22 H 00 Nous sommes avec Jean-Charles Noël en train d'éteindre des braises dans la nuit près de la propriété de Monsieur GAXOTTE. Nous avons avec nous des torches électriques. En voyant les vaisseaux lumineux, une voiture s'arrête sur la route et nous interpelle. Nous nous approchons. Il s'agit de Monsieur GAUTHIER, de la Fontaine du Roy.
Le feu semble se rallumer doucement chez lui. Nous montons avec Jean--Charles dans sa voiture. Il nous laisse sur les lieux et retourne chercher un camion de pompiers. A son retour, nous avons avec nos pulvérisateurs éteint toutes les braises. Monsieur Gauthier semble satisfait. Nous le quittons, nous remontons chez Jean-Charles pour refaire le plein des pulvérisateurs dans la piscine.
24 H 00 Nous sommes sur la terrasse des Noël. Nous entendons quelqu'un qui, plus bas, donne des coups de pelle. Nous pensons qu'il doit s'agir d'une souche qui se rallume. Avec Jean-Charles, nous prenons la camionnette et on se guide d'après le bruit. C'est Pierre Marchesi qui se bat contre une souche qui se rallume. Avec un pulvérisateur, nous parvenons à la mettre mal. Cela se passait face à l'entrée du chemin

de Monsieur Morales.

VENDREDI 04 AOUT - 01 H 00 Je rentre me coucher.
Le vent ne s'est pas calmé. Mes lèvres me font toujours souffrir.
13 H 00 Je me rends à la M.J.C. Martine Portal me propose de manger.
Je n'ai pas mangé. Il y a deux tables très longues de pompiers qui mangent en silence. Il y a une autre très longue table de vide. A cette table, Gérard Reynier, puis Monsieur MAURRASS qui guide un journaliste suisse, JEAN-PIERRE KROLL, et son photographe. Martine Portal lui demande l'autorisation de m'installer avec eux. Cela se fait sans aucun problême.
Un petit moment plus tard, Jacques Zucchini, Jean-Bernard Travert, Jacky Pin nous rejoignent. La conversation est animée. Elle va durer jusque vers 14 H 30. Jacky Pin partira avant en raison de ses très nombreuses occupations. La conversation tourne sur les nécessités et les difficultés du débroussaillage dans le Midi, l'obligation qu'il y aurait de replanter ce qui a brulé en arbres autres que les résineux...
Les journalistes, dans l'ensembles, sont malmenés pour les différents reportages et mauvais reportages qu'ils ont faits sur Rognes. Les journalistes suisses du journal " illustré " nous assurent qu'ils essaieront de ne pas défigurer la vérité. Ils nous proposent d'envoyer de nombreux exemplaires dur Rognes. Leur mission, rappellent-ils, n'est pas de parler seulement du feu sur Rognes, mais de tous les feux qui ont éclatés sur la Côte. Feux, qu'en Suisse, on a du mal à imaginer.
L'après-midi, ils doivent monter à la vigie de Rognes pour découvrir l'étendue des dégats, aller dans le quartier de Pierre Lopez, qui a été sinistré, rencontrer Pierre Castelli dont la villa a été miraculeusement sauvegardée.
Gérard Reynier essaie de faire passer un message d'espoir sur le reboisement immédiat des zones brulées.
Jean-Bernard Travert et Jacques Zucchini aborrent un langage écologique que les journalistes suisse écoutent avec intérêt.
Jacky Pin, qui a beaucoup de soucis en tête, n'abordera que les grandes lignes du feu, sans jamais mettre en cause qui que ce soit.
La mère de Jacky Pin, qui s'est dévouée pendant ces journées, aidée de quelques personnes comme Martine Portal, nous ont copieusement servi au repas des raviolis. Au dessert, nous avons eu droit à du chocolat en tablettes, qui est un bon reconstituant. Je me suis bien servi.
Le maitre d'oeuvre de la cuisine, pendant ces journées de catastrophe, était JEAN-PIERRE THIERACHE, cuisinier de la M.G.E.N. à Caire-Val.
20 H 30 Je rencontre Monsieur BIAGGONI qui nous montre les photographies qu'il a prises du feu de Rognes. Nous sommes sur le parking devant la Mairie. Il y a aussi les journalistes suisses avec qui nous avons mangé à midi. Ils ont fini leur reportage. Ils ont besoin de renseignements compémentaires avant de mettre au propre. JEAN GAUDIN, très consentant,les leur donne. Laurent Bianchi , qui est rentré manger chez lui à 20 H 00 avec Madame Bianchi, arrive à son tour avec le nouveau 4x4 du Comité Feu.
21 H 30 On nous signale en Mairie que deux fusées éclairantes viennent d'être tirées de la route de Saint-Estève. Avec MICHEL RASTOUL, nous partons en patrouille. Nous montons au Collet Pointu, route de Saint-Estève Janson. Retour par la Durance et le Bassin de Saint-Christophe.
Nous rentrons. Rien d'anormal.
23 H 00 En Mairie, nous recevons la visite d'un jeune couple dont une partie de la propriété a brulé ces jours-ci au Jas Blanc. Il nous demande s'ils peuvent dormir chez eux ce soir. Ils semblent très inquiets. Pour les rassurer, Monsieur Jean Gaudin et moi-même nous leurs proposons de les escorter chez eux (BRICE BEAUTE).
La première chose que nous apercevons en rentrant dans leur propriété, c'est une serre détruite par le feu. Je crois qu'il y avait une bouteille de gaz. Là, nous examinons toutes les cendres et vérifions si elles sont chaudes ou non. La nuit est calme. Nous faisons tout le tour de la propriété. Ils nous offrent un verre que nous buvons assez vite car Monsieur Gaudin, qui nous conduit, doit reprendre son épouse à la M.J.C.. On repart à la M.J.C.

Madame Gaudin est repartie. Bégonia et Carole Pin tiennent la permanence avec une dizaine d'autres personnes (en très grande majorité des femmes).
0 H 30 Nous sommes déjà Samedi. Je rentre me coucher. Il n'y a personne dans les rues. Je sais que beaucoup de personnes doivent avoir le sommeil agité ou ne dorment pas. Je ressens profondément un grand sentiment de solitude, d'impuissance dirait, Jean-Charles Noël, face au feu.

SAMEDI 05 AOUT - 07 H 30 Je suis au village. Un début de reprise du feu a eu lieu plus bas que la Fontaine du Roy. Comme Laurent Bianchi et bien d'autres j'y suis allé mais rien de grave.
La psychose des pyromanes reigne. Sur la place du village, des groupes avides de nouvelles commentent l'actualité du feu.
J'en ai franchement marre ; marre de ceux qui n'ont rien fait et qui racontent leurs exploits, marre de ceux qui sont intervenus à la fin quant il n'y avait plus de danger pour pouvoir dire "J'y étais", marre des journalistes qui ont provoqué la panique au nom "du droit à l'information du peuple", marre de voir l'absence de ceux qui à longueur d'années ergotent sur de belles théories et qu'on a plus vu au moment où on avait besoin d'eux.
J'en ai marre de ceux qui critiquent ceux qui ont agi, quand eux-mêmes, ils n'étaient même pas capables d'agir. Je suis écoeuré. C'est surement la fatigue.
Je remonte chez moi à 11 H 00. Je me redouche. Mes lèvres sont brûlées par la fumée et cela durera plusieurs jours encore. Mes pieds sont blessés par le port des rangers plusieurs jours de suite.
Plusieurs amis d'Aix en Provence et de Salon de Provence ont téléphoné pour nous sortir de Rognes, en allant manger au restaurant chinois, Place des Cardeurs à Aix en Provence. J'hésite encore. J'ai peur qu'il ne se passe quelque chose à Rognes.
Vers 18 H 00, je me décide à sortir le soir.
A 21 H 00, avant de passer à table, je suis très inquiet.
Je téléphone à la Mairie de Rognes. Je tombe sur JEANNOT PELLEGRIN, de garde à la Mairie. Je lui demande si tout se passe bien. Il me rassure et me dit que je peux me détendre pour ce soir. Tout semble tranquille. Seul incident connu, ajoute t'il, un arbre qui se serait enflammé tout seul en find'après-midi au Jas Blanc. Départ de feu vite maitrisé.
Nous nous quittons.
Je raccroche. Il ne me reste plus qu'à manger et à essayer d'oublier.

Pierre MISSUD

Document Annexe :

Lors d'un entretien avec Laurent Bianchi, ce dernier m'a confirmé que le 2 Août 1989, les Canadairs avaient fait neuf rotations sur Saint-Jullien, les Trackers, dix-huit rotations.
L'hélicoptère "Le Pélican" a travaillé de 9 heures à 14 heures sur Valcros. Il a fait une très courte pause et a continué son travail tout l'après-midi au Pied Fouquet et ses environs. Il a travaillé conjointement avec un groupe d'attaque de Pompiers de Saint-Etienne.

H I S T O I R E D E R O G N E S

jusqu'en 1822

par l'Abbé MARTIN

Curé du village à cette époque

Les pages qui suivent sont extraites du résumé de cet ouvrage qu'en ont fait Victorin Laty et Jean Philip, respectivement à la fin du siècle dernier et dans les années 40.

C'est la suite du texte intégral qui a paru dans les ANNALES jusqu'au n° 9 inclus.

Nous publions ici la fin de cette histoire, accompagnée d'un lexique relatif aux termes utilisés, sans répéter, bien évidemment, les explications données depuis le n° 10.

La Rédaction

P.S. : Il est possible de se procurer la collection complète des Annales au Siège de l'Association, 3, avenue de Lambesc. Permanence assurée le samedi de 11 à 12 h.

ELZEAR PIN

Elzéar Pin fut un trésorier dont la communauté, malgré les gages élevés qu'elle lui accorda, eut bien à se plaindre. Il tracassa excessivement les contribuables. Il ne cherchait qu'à faire fortune et il en vint à bout.

C'était un homme extrêmement pénible ; éclairé sur ses intérêts, ne négligeant rien pour réussir. Il mettait beaucoup d'attention dans toutes les affaires qu'il avait et il ne faisait point de folles dépenses. Il parvint à ses fins ; il sera encore question de lui dans la suite.

CENSES DE LA SEIGNEURIE

La communauté reçut un acte extra-judiciaire qui lui fut signifié par Isidore Casimir de Raffelis d'Agout, chevalier non profés de l'ordre de Malte, officier de la marine du Roi et par Françoise Félicité Pauline, sa soeur, par lequel ils lui signifiaient qu'ils avaient conjointement fait saisir les censes de la seigneurie, les droits de lods, les droits d'indemnité échus ou à échoir en quoi que le tout consiste et puisse consister.

Après avoir fait lecture du tout, il fut unanimement délibéré de s'en référer à la délibération de 1783.

NOUVEL ETAT - 1788

Les consuls furent Jean Pierre Cavaillon, Jean Caulavier et Denis Gautier ; les auditeurs des comptes : Elzéar Moulard et André Bonnaud ; le greffier : Amand Pellegrin ; le capitaine de ville : Nicolas Cairé ; les abbés de la jeunesse : Michel Giraud et François Pellegrin.

Cette année, l'élection fut faite le 27 janvier.

AQUEDUC DE LA FOUON VIEILLO

Environ un mois après, les consuls mirent en exécution le projet de faire réparer à neuf l'aqueduc par lequel passait l'eau de la fouon vieillo. On établit un capage pour en payer les frais.

Comme les habitants étaient divisés en trois classes, il fut décidé que la première classe payerait un tiers en sus de la seconde et celle-ci un tiers en sus de la troisième. Gaspard Cairé fut entrepreneur pour la somme de six cents francs.

TRESORIER

Il fut procédé à la nomination d'un trésorier aux honoraires de cinq pour cent sur les sommes qu'il retirerait. Gaspard Fabre fut élu trésorier ; c'était un homme honnête dont on n'a jamais eu à se plaindre.

NOUVEL ETAT - 1789

Les consuls furent Etienne Noël Gras, Pierre Meinier et Joseph Lion ; le substitut des forains et Pierre Paul Beaumont furent auditeurs des comptes ; Le greffier fut Denis Barlatier ; le capitaine de ville : Michel Jérôme Giraud et les abbés de la jeunesse : André Bonnaud et Stanislas Parraud.

CONSEIL

Le 22 mars de cette année fut tenue une assemblée générale de tous les habitants, par ordre du Roi, pour l'élection des députés de la sénéchaussée générale d'Aix, parmi lesquels certains seraient élus pour assister aux états généraux du royaume qui devaient être tenus à Paris.

Ils nommèrent Etienne Noël Gras, maire, Bazile Diouloufet, avocat, Bruno Elzéar Pin et François Barlatier. Ceux-ci ayant accepté la députation, l'assemblée générale leur remit le cahier des doléances des habitants pour le porter à l'assemblée générale de la sénéchaussée qui devait se tenir le 20 avril suivant.

Ils leur donnèrent plein pouvoir de proposer, remontrer, aviser et consentir à tout ce qui pourrait concerner les besoins de l'état, la réforme des abus, l'établissement d'un ordre fixe et durable dans toutes les parties de l'administration, la prospérité générale du royaume et le bien de tous les sujets de sa Majesté.

PILLAGE DES GRENIERS PUBLICS

Des agents provocateurs furent mandés à peu près dans toutes les villes de Provence. Ceux-ci avaient ordre de reprendre de l'argent parmi la classe indigente et de la porter à se réunir pour piller les greniers publics, de s'emparer du blé qu'elle y trouverait et de le faire disparaître.

Ces agents ne remplirent que trop exactement leur mission. Au jour donné, la populace s'insurgea. Partout, les blés qui étaient dans les greniers furent pillés et transportés çà et là. Ainsi les ressources publiques pour se procurer du pain furent taries.

A Aix, la troupe se porta de suite au grenier, mais le commandant voyant d'où venait le coup, défendit aux soldats de brûler une amorce.

Le pillage eut lieu le même jour à Pertuis, Salon, Tarascon, Brignoles, Barjols et dans plusieurs autres villes. Les agents renvoyaient ceux qui réclamaient du blé au Comte de Mirabeau qui avait les moyens, disaient-ils, de leur en procurer.

Mirabeau voulait s'attirer la confiance du peuple afin d'être élu député aux Etats Généraux. Il le fut, mais il en coûta cher à la Provence.

Tel fut dans ce pays le triste prélude de cette grande assemblée qui, pouvant faire le plus grand bien, précipita la France dans des maux indicibles dont les suites se font encore sentir.

OUVERTURE DES ETATS GENERAUX

Ce fut le 5 mai de cette année que se fit l'ouverture des Etats Généraux à Versailles. Les voeux des ennemis de l'autorité étaient comblés.

La cour avait été entraînée à prendre une mesure qui devait la perdre et un ministre perfide avait obtenu du Roi son consentement à cette convocation si désirée.

Le Roi prononça un discours qui montrait la pureté de ses vues ; il donna des conseils salutaires mais ils furent étouffés par la voix tumultueuse des

passions.

Les Etats Généraux étaient composés de onze cent quarante huit individus. Dans l'ordre du Clergé, il y avait quarante sept évêques, trente cinq abbés ou chanoines et deux cent huit curés. La chambre de la noblesse était composée de deux cent soixante et dix députés. Celle du Tiers Etat comptait cinq cent quatre vingt dix huit membres. Cette dernière avait une supériorité de près de quarante voix sur les deux autres.

Ces députés se réunirent à Paris dans la salle du jeu de paume. Le Tiers-Etat auquel s'était joint une partie du Clergé et de la noblesse, dominait l'assemblée et firent serment de donner une constitution à la France avant de se séparer.

Le 11 juillet, le Roi ayant congédié Necker du ministère, la populace de Paris se réunit, prit les armes, pilla quelques établissements et, le 14 juillet s'empara de la Bastille dont le gouverneur fut massacré.

PROCURATION DU BLE A ROGNES

Après le pillage des greniers publics, le premier soin des consuls fut de se procurer le blé nécessaire pour distribuer à ceux qui en manquait jusqu'à la récolte. L'on en fit venir de Marseille par le canal de Dominique Gay, Roulier de Rognes, cent charges et l'on en prit encore trente à Tarascon.

Avec ce secours, on put en distribuer à tous ceux qui en manquaient et l'on put aller ainsi jusqu'au bout sans que personne n'en souffrit.

MORTALITE DES OLIVIERS

La perte des oliviers fut immense, occasionnée par le froid de 1789. Les vignes et d'autres arbres fruitiers moururent aussi ; les blés nouvellement sortis de terre furent tués.

Les consuls s'adressèrent aux procureurs du pays pour obtenir du gouvernement une indemnité au sujet de cette perte.

TRESORIER DE LA COMMUNAUTE

Dans ce mauvais temps, personne ne voulait être trésorier. Il fut tiré au sort et celui-ci tomba sur Jean Caulavier, qui chercha tous les moyens pour s'en exempter et il y réussit.

Gaspard Fabre accepta cette charge.

MILICE BOURGEOISE

L'alarme que tout le pays ressentit le 30 juillet fit grande impression sur les esprits. Chacun craignait encore que les brigands imaginaires qui couraient partout et que personne ne voyait, ne vinssent incendier le pays. Il fut donc résolu dans une assemblée générale de députer à M. le Comte de Caraman, commandant en Provence, pour lui demander la permission de mettre sur pied une milice bourgeoise.

Cette permission obtenue le 30 juillet, l'on établit une milice divisée en cinq compagnies de 50 hommes chacune. Ils choisirent leurs officiers ; leur colonel fut le maire Gras ; le commandant en activité fut Simon, du Plan,

garde du corps.

Voilà beaucoup de soldats à Rognes qui n'avaient rien à faire.

ENCADASTREMENT DES BIENS PRIVILEGIES

Les consuls reçurent un ordre de faire encadastrer les biens des privilégiés qui se trouvaient dans le terroir. Ainsi les biens nobles de la seigneurie, de M. de Saint Martin, de Beaulieu, de Tournefort, du chapitre d'Aix, du curé de la paroisse et des chapelains Cadet et Martin furent déclarés être soumis à cet encadastrement.

CONTRIBUTION PATRIOTIQUE

Après cela, il fut question de la contribution patriotique. La communauté empressée de concourir au bien et au besoin de l'état, se fit un devoir de faire exécuter les décrets qui l'établissaient.

Les consuls invitèrent, soit par affiches, soit par des publications, tous les citoyens du lieu à participer à cette contribution. Je doute qu'elle contribuat beaucoup à l'augmentation des revenus de l'état.

NOUVEL ETAT - 1790

Au commencement de cette année, ayant reçu le décret sur l'organisation municipale, le 7 février fut tenue une grande assemblée pour élire le nouvel état d'après le nouveau mode prescrit par l'assemblée nationale.

Tous les membres de l'assemblée donnèrent leur suffrage par billets qui furent mis dans un scrutin individuel et recueillis par les scrutateurs. Ceux-ci ayant ensuite dépouillé le scrutin, il en résulta que le sieur Elzéar Bruno Pin ayant réuni quatre vingt quinze suffrages sur cent trente trois votants, fut de suite proclamé maire.

Après, l'on fit l'élection de cinq officiers municipaux par la voie du scrutin. Furent élus : François Barlatier, Pierre Paul Beaumont, Pierre Lion, Joseph Silbert et Laurent Isoard.

L'on élit ensuite le procureur de la communauté qui fut Jean Baptiste Antoine Denis Guion, avocat et notaire ; le greffier fut Paul Albert Jaubert.

L'on nomma encore douze notables qui furent : Etienne Noël Gras, avocat, le Docteur Maria, Amand Pellegrin, Joseph Granon St Christophe, Fabry, notaire, Elzéar Moulard, Jean Baptiste Cadet, André, notaire, Gaspard Fabre, Pierre Diouloufet, Pierre Mandin, Jérôme Giraud et Théophile Granon.

Cette élection fut contestée et elle ne put se soutenir ; il en sera parlé ci-après.

Telle fut l'organisation de toutes les municipalités du royaume. Le nombre des administrateurs était proportionné à la population de la ville ou du village.

Ils étaient installés officiers municipaux après avoir prêté serment de fidélité au Roi, à la Nation et à la loi.

BANCS DE L'EGLISE

L'Assemblée Nationale voulant l'égalité pour les citoyens, il ne devait y avoir aucune distinction marquante nulle part et encore moins dans l'église. En conséquence, les administrateurs de Rognes firent avertir les citoyens qui avaient leur banc dans l'église de les en sortir sous peine, s'ils s'y refusaient, de les faire porter ailleurs où chacun pourrait se les approprier.

Il fut décidé que la municipalité aurait un banc particulier, placé à l'endroit le plus éminent de l'église, au choix du Maire et de ses officiers municipaux.

En suite de cet avis, chaque particulier possédant un banc dans l'église s'empressa de le retirer.

FORMATION DU BUREAU

Il fut créé un bureau qui devait être chargé de l'exécution des délibérations et de tous les objets qui y sont relatifs, ainsi que ceux prescrits par les décrets de l'Assemblée nationale.

Le sieur François Barlatier, premier officier municipal, fut nommé membre du bureau pour agir conjointement avec le Maire.

ARCHIVES

A cette époque, des citoyens actifs demandèrent que l'on fit un inventaire des papiers et documents des archives afin de donner, dirent-ils, un cours régulier aux affaires municipales, lesquelles pourraient souffrir en leur laissant ignorer les titres primordiaux.

Il fut décidé qur le sieur Ripert viendrait procéder à l'inventaire des papiers de la commune avec un officier municipal, un ancien consul, si bon lui semblait et Jean Tay, citoyen actif. Tous travailleraient gratis, à l'exception du Sieur Ripert qui toucherait douze francs par jour.

ECHARPES POUR LE MAIRE ET LA MAIRIE

A la place des chaperons qui jusqu'alors avaient été les marques distinctives des consuls, l'Assemblée nationale décrêta qu'à l'avenir les maires des communes, les procureurs et les officiers municipaux porteraient pour marque distinctive de leur dignité, des écharpes en soie formées de trois bandes l'une bleue, l'autre blanche et la troisième rouge, couleurs dites de la nation.

Celle du Maire aurait les franges en or, celle du procureur les franges en argent et celles des officiers municipaux des franges en soie.

CHOIX DU BANC DANS L'EGLISE POUR LA MUNICIPALITE

La municipalité voulut avoir un banc dans l'église pour s'y placer les jours de cérémonie. Le Maire choisit le banc du ci-devant seigneur comme étant le plus convenable.

NOTABLES DEMISSIONNAIRES

Le prétendu défaut dans la nomination des notables divisait le pays ; le Maire s'en plaignit dans une assemblée.

Après avoir parlé sur le bien et les avantages résultant de la paix et de la concorde, le Maire dit qu'il était inutile de recourir aux autorités pour faire décider si cette nomination était valable ou non.

Prenant un autre parti et allant au devant de MM. les notables, il détruisit par sa modération les suites fâcheuses que pourrait procurer une pareille discorde.

L'on appela les notables ; on les reçut avec confiance et le Maire les instruisit de ses intentions. Ceux-ci pour lui donner une preuve de confiance, démissionnèrent. Leur démission fut acceptée.

Quelques jours après, ils furent remplacés par douze autres, savoir : Jean Tay, Jacques Bonnaud, Jean Bossy, Dominique Giraud, Louis Blanc, Etienne Fabre, André Tourret, Barthélémy Valeye et Etienne Cairé.

CONSTITUTION CIVILE DU CLERGE

A cette époque parut la constitution civile du clergé. Dès le commencement de la session de l'Assemblée nationale, il avait été formé dans son sein un comité dit ecclésiastique mais composé presqu'entièrement d'avocats nourris dans des principes peu favorables à l'église. Ils rédigèrent un plan de réforme calqué sur les systèmes de Fébronius, d'Eybel et des autres orateurs de ces derniers temps, par conséquent opposé aux règles dont l'église avait constamment joui depuis son origine. On y avait assimilé la division ecclésiastique à la division civile.

Pour réfuter cette constitution civile du clergé parut l'exposition des principes. L'auteur : Mgr de Boisgelin, Archevêque d'Aix, y défendit les vrais principes de l'église, sans amertume, sans plainte, avec une modération et une fermeté qui eussent pu ramener des esprits moins prévenus.

Un décret du 27 septembre prononcé par l'Assemblée, ordonna que tous les évêques et curés qui n'auraient pas fait sous huit jours le serment de fidélité à la constitution civile du clergé, seraient censés avoir renoncé à leur fonction. C'était une manière très commode d'expulser les titulaires dont on prévoyait le refus.

AN 1 7 9 1

Cette année fut une année de désolation dans toute la France à cause du serment imposé à tout ecclésiastique en faveur de la constitution civile du clergé.

Les Evêques donnèrent un bel exemple : sur cent trente cinq évêques, quatre seulement prêtèrent serment ; ce sont le Cardinal de Brienne qui fit dans la suite une mort de judas, les évêques de Viviers, d'Orléans et d'Autun. Les autres furent dépossédés.

Il en arriva autant aux curés qui les imitèrent dans leur refus et il y en eut au moins les deux tiers.

NOUVEL ETAT

Au commencement de cette année, la municipalité fut renouvelée. Le Maire fut Etienne Noël Gras ; le procureur de la commune : Jean Pierre Diouloufet, notaire ; les officiers municipaux : Jean Tay, Alphonse Durand, Jacques Bonnaud Roch Armagnaud et Jacques André Tourret ; les conseillers Jean Louis Martin, Louis Anezin, Joseph Cibert, Joseph Granon, François Barlatier, Pierre Mandin, Eldra Pravet et autres ...

SERMENT

Au commencement de cette année, les prêtres de Rognes avaient prêté serment à la constitution civile du clergé. Ils avaient cru ne prêter qu'un serment civique sans y comprendre le moindre article concernant la religion. Mais, mieux instruits, ils réparèrent leurs erreurs.

Motivant leurs raisons, ils rétractèrent tout ce qu'ils avaient dit qui pût donner le moindre doute sur leurs opinions au sujet de la religion.

D'après cette rétractation selon les décrêts de l'assemblée, ils durent se retirer, cesser leur fonction, céder la place à ceux que l'assemblée du district nommerait pour les remplacer. Mr Réquier quitta donc la maison curiale et alla loger dans le village. Mais ne pouvant y être en sûreté, il fut obligé de quitter le pays et il se retira à Aix après avoir dirigé cette paroisse pendant plus de trente ans.

Mr REQUIER, CURE DE ROGNES

Jean Balthazar Réquier, Curé de Rognes, naquit à Tourves, près de Brignoles. Il était vicaire à la paroisse de la Magdeleine à Aix lorsque Mr de Brancas, archevêque d'Aix, à la mort de Mr Perrinet lui confia la paroisse de Rognes.

Il fut reçu avec de grandes démonstrations de joie par le peuple, persuadé qu'il aurait les vertus de ses prédécesseurs. Il ne fut point trompé.

Mr Réquier faisait le bien partout où il en trouvait l'occasion. Gai dans la société, sévère pour lui-même, aumônieux au possible, zélé pour la maison de Dieu. Il y fit des embellissements et de grandes réparations. Il fit mettre des rideaux à toutes les fenêtres de l'église ; il fit dorer et peindre l'autel de St Blaise. C'est à lui qu'on doit les stalles et un lutrin en bois de noyer pour l'usage du clergé. C'est lui qui fit construire les fonts baptismaux au fond de l'église.

Retiré à Aix, il consolait son peuple affligé par les bons conseils qu'il donnait aux gens de bien qui ne cessaient de le voir.

Ayant eu une attaque d'apoplexie, un de ses vicaires qui le voyait souvent, lui administra les derniers sacrements. Il mourut saintement la troisième année de son exil.

C'était alors dans le fort de la terreur. Un brave homme qui avait un domaine du côté de Louïne se présenta, offrant de recevoir son corps dans le champ qu'il possédait. Il fut convenu avec le vicaire que son corps serait mis dans une caisse, sur une charrette recouverte de fumier que l'on sortirait de la ville de très grand matin, tous les deux déguisés en paysans. Ce qui fut exécuté sans accident.

Le brave homme qui donna à Mr Réquier la sépulture, marqua la fosse où il fut enseveli et le corps y resta jusqu'à la Restauration où il fut transporté à Rognes comme il sera dit.

Mr Réquier fut remplacé par un prêtre assermenté qui avait été son vicaire. Ce prêtre était Joseph Philippe Nicolas Toches de la ville de Lambesc.

Le portrait de Mr Réquier est dans le bureau de l'hôpital de Rognes comme bienfaiteur.

Avant la fin de l'année, Mr Gras se déchargea de ses fonctions de Maire et le Sieur Diouloufet quitta la charge de procureur de la communauté. Il se tira d'affaire en quittant Rognes et en allant s'établir à Pertuis. André Bonnaud abandonna Rognes aussi et alla habiter la ville d'Aix.

On leur en voulait parce qu'ils avaient été l'un et l'autre les directeurs des affaires du seigneur et on aurait pu leur jouer quelques mauvais tours.

MAIRIE DE JEAN TAY

Le sieur Gras fut remplacé à la mairie par Jean Tay, homme sans talent et sans connaissance des affaires mais grand révolutionnaire.

Les officiers municipaux furent Alphonse Durand, Jacques Bonnaud, Louis Blanc, Joseph Mathieu Pin et François Barlatier. Le procureur de la commune fut Albert Paul Jaubert.

Le premier conseil auquel parut Jean Tay comme maire, fut tenu le 16 novembre 1791. Ce fut dans ce conseil ou dans les subséquents que l'on obligea les recteurs de l'hôpital de rendre compte de leur gestion et de s'en démettre ensuite, attendu que la municipalité voulait elle-même en avoir l'administration.

Il fut décidé aussi que tous les aubergistes tiendraient chacun un registre sur papier timbré et paraphé par un officier municipal dans lequel ils seraient tenus d'inscrire les noms, prénoms, qualités et demeures des étrangers qui logeraient chez eux et de présenter ce registre toutes les fois qu'ils y seraient conviés par la municipalité.

AN 1 7 9 2

Ce fut au commencement de cette année que M. de Rognes vendit sa terre à M. le Marquis d'Albertas. Il fut obligé à cette vente par le dérangement de ses affaires. Depuis quelques années il n'habitait plus dans sa terre ; il s'était retiré à Avignon. Une maladie de langueur s'empara de lui ; dans les derniers jours de sa vie il était réduit au strict nécessaire, dans une petite maison qu'il avait louée à Villeneuve les Avignon.

Il mourut dans les premiers mois de cette année. Il laissa une fille qui épousa le Marquis de la Tour du Pin.

Son frère, le Chevalier, mourut aussi dans le courant de la Révolution ; il laissa un fils, seul rejeton de cette famille ancienne.

Mademoiselle Pauline de Rognes, soeur de ces messieurs, vit encore dans un âge très avancé. Sa fille fut héritière des débris de sa fortune.

ASSASSINAT DE LA VEUVE DE LOUIS GIRAUD

Un horrible assassinat fut commis sur la femme de feu Louis Giraud, entrepreneur des chemins. Cet assassinat révolta tout le monde, mais malgré toutes les recherches possibles, l'on ne put jamais en découvrir l'auteur.

Un autre assassinat fut commis sur le chemin du Plan par un nommé Payan, de Lourmarin, sur la personne d'un voyageur étranger.

Plusieurs vols furent faits dans le terroir de Rognes, ce qui obligea la mairie à chasser tous les étrangers de Rognes qui ne produiraient pas dans les huit jours un certificat de bonne vie et moeurs, tant des lieux de leur origine, que des communes où ils auraient résidé antérieurement.

CENSES ET LODS ABOLIS

M. d'Albertas, nouvel acquéreur de la seigneurie avait un procès au sujet des censes. Les temps étaient changés, les censes et les lods furent abolis.

TRESORIER OU PERCEPTEUR

On nomma un trésorier ou percepteur pour retirer les contributions ; sa rétribution consistait en douze deniers par franc pour la contribution foncière ; trois deniers par franc pour la contribution mobilière et pour le droit des patentes.

Personne ne se présentant à cette charge, le conseil de la Mairie nomma François Barlatier, officier municipal, percepteur et Joseph Mathieu Pin, également officier municipal, vérificateur.

CONSEIL DE LA COMMUNE EN PERMANENCE

L'ordre arriva de faire publier à son de trompe que la patrie était en danger. A cette nouvelle, l'agitation dans le pays fut extrême. Le conseil général fut déclaré en permanence ; chaque fonctionnaire dut rester à son poste sous peine d'être déclaré infâme et traître à la patrie.

La garde nationale dut être sous les armes à la maison commune et rester à la garde qui fut établie depuis dix heures du soir jusqu'à quatre heures du matin et le jour, s'il était nécessaire, tandis que la Mairie serait occupée à exécuter les plaintes qui pourraient lui être faites et porter un oeil de vigilance sur le pays et son terroir.

ARBRE DE LA LIBERTE

Pour se conformer aux temps et aux circonstances, il fallait dans toutes les communes, planter des arbres avec toutes les solennités les plus recherchées et donner à ces arbres le nom d'arbres de la liberté pour prouver que l'on était libre, tandis que l'on était sous le despotisme le plus révoltant.

Ce fut le 19 août que l'on planta à Rognes l'arbre de la liberté. C'était un "mérèse" haut de six toises, au bout duquel on mit un bonnet de fer blanc peint en rouge avec un guidon. Il fut planté à la place de la Fontaine. Après une

messe solennelle, le conseil général, la garde nationale se rendirent processionnellement sur le lieu. Le prêtre sermenté de la paroisse, revêtu d'une chape, suivit ce cortège. Arrivé à l'endroit où se trouvait cet arbre, il en fit la bénédiction.

Après qu'il eut été planté au son des cloches, au bruit des tambours, aux salves de mousquèterie et aux cris de joie de tous les assistants, le digne prêtre se mit à sautiller autour de l'arbre, toujours revêtu de sa chape, en criant "vive la liberté".

Le conseil de la Mairie, le Maire et tous les assistants rendirent aussi leurs hommages à l'arbre de la liberté.

Les patriotes voulurent que les personnes le plus retirées prissent part à la fête et surtout les femmes. Ils les mirent sur des ânes, bon gré, mal gré et les conduisirent à l'arbre de la liberté à travers toute la populace qui huait ces femmes en jetant des cris épouvantables.

Les patriotes, soutenus par les autorités, firent durer la cérémonie jusqu'à satiété.

ETABLISSEMENT D'UN CLUB

Il y avait des clubs dans toutes les paroisses de la France. Ces clubs étaient des endroits où tous les patriotes s'assemblaient pour éclairer les maires et leur prescrire ce qu'ils avaient à faire.

Le curé de la paroisse disposa les esprits pour établir un club. Quand il fut sûr d'avoir gagné quelques esprits qui le proclamèrent Président, il fit savoir au Maire que la patrie était en danger, qu'en conséquence ils s'étaient décidé à se constituer en société patriotique sous le titre des "Amis de la Liberté et de l'Egalité".

Il donna aussi avis au Maire du lieu de leurs séances qui était la chapelle des pénitents blancs. Il lui fit observer qu'ils s'y assembleraient régulièrement, paisiblement et sans armes, tous les jours à sept heures du soir ou à toute autre heure selon les circonstances.

Cette lettre est du 18 septembre et signée : Toche, Curé ; Louis Alibert, Arnaud Etienne Fabre, Pierre Bonnaud, André Bonnaud, Vachier, Bonnaud, Joseph Alibert.

Le Maire ne répondit pas à cette lettre mais les amis de la liberté ne s'assemblèrent pas moins et de temps en temps ils écrivaient au Maire ce qu'il avait à faire dans telle ou telle circonstance.

OFFICIERS PUBLICS

Le 8 novembre, le Maire retira des mains du curé les registres de l'Etat Civil pour les faire transporter à la maison commune après en avoir fait faire un inventaire exact par le secrétaire.

Elle nomma pour officiers publics Joseph Mathieu Pin et Christophe Fabry, secrétaire. C'est-à-dire que les mariages se feraient devant eux et devant le Maire et qu'ils seraient obligés d'enregistrer les naissances, les mariages et les décès selon la loi du 20 septembre dernier. Les registres des curés n'étaient plus admis en justice.

CLOCHE DE LA CHAPELLE DE SAINT ETIENNE

Le Maire cessa de faire publier les conseils au son de trompe. Il établit sur la maison commune la cloche qui était à la chapelle St Etienne et l'on s'en servit pour appeler les conseillers.

Par le même conseil, la rue dite du château fut appelée rue de l'égalité et celle nommée rue barbarie, qui se trouvait en dessous du château, fut appelée rue de la liberté.

Le valet de ville fut appelé officier de ville ; son costume ancien dut disparaître et à sa place furent substitués les signes et les couleurs de la nation par le moyen du col rouge et du passepoil blanc qui furent mis à son habit bleu.

Les clefs des archives restèrent entre les mains du Maire, mais on le rendit responsable des évènements attendu qu'on l'accusait d'avoir enlevé des papiers d'un sac scellé contenant diverses procédures.

ARGENTERIE DE LA PAROISSE

L'on envoya au district une partie de l'argenterie de la paroisse, consistant en une vierge en argent pesant cinq livres, douze onces ; un bras de Saint Denis pesant trois livres, quatre onces ; une croix pesant une livre, quinze onces ; une lampe pesant quatre livres ; un bassin et une burette pesant une livre, quatorze onces.

L'envoi fut acquitté par les administrateurs du directoire du district signé : Bernard et Bouteille. Ce fut le premier envoi.

MAIRIE DE JEAN BAPTISTE GUION

L'administration judiciaire et municipale fut renouvelée dans une assemblée de canton qui fut tenue à Rognes. Joseph Granon St Christophe fut fait juge de paix pour la municipalité. Tous les citoyens actifs se rendirent à la maison commune et d'après les formes des élections l'on nomma pour maire Jean Baptiste Guion ; le procureur de la commune fut Pierre Jean Antoine Cavaillon ; les officiers municipaux : Pierre Valeye, Denis Ferry, Louis Autran, Joseph Roche, André Vachier.

Les notables furent : Jérôme Giraud, Barthélemy Pécout, Denis Goirand, Jean Joseph Caire, Joseph Mathieu Pin, J.B. Laurent, Honoré Paraud, Simon Valeye Alphonse Durand, Nicolas Valence, Théophile Granon et Vincent Pécout. Le greffier fut André Fabre de Gaspard.

Après avoir tous prêté serment, chacun entra en possession de sa charge. Joseph Mathieu Pin rempli la charge d'officier public ; le Maire et Denis Ferry furent chargés des expéditions des détails.

A peine le Maire fut-il installé qu'il reçut une pétition portant que puisqu' ils étaient tous enfants de l'égalité, ils devaient tous être égaux dans le costume ; que son écharpe ne pouvait être plus brillante que celle du procureur et des officiers municipaux ; qu'en conséquence il ne devait porter une frange en or tandis que celle de ses collègues était en argent ou en soie.

La pétition fut reçue et il fut arrêté que les franges des écharges ne seraient plus qu'en soie.

Il fut arrêté encore que les convocations aux conseils ne se feraient plus à l'avenir que par billets donnés, pour les conseils généraux, deux jours à l'avance et pour les conseils particuliers, seulement la veille ; que l'ouverture des lettres ou paquets ne pourrait être faite que par le Maire en présence du second membre du bureau, du procureur et du greffier.

Melchior Pourret fut choisi pour messager tant à Aix qu'à Lambesc.

1793 - MESSE DE CONIL

A cette époque, la Mairie fit des représentations à l'administration du gouvernement départemental pour solliciter le rétablissement du service d'une messe à Conil et le paiement nécessaire pour le ministre qui doit le faire. Cette représentation fut inutile.

PERCEPTEUR

Jérôme Giraud fut nommé percepteur à raison de douze deniers par franc dans l'imposition foncière et de trois deniers dans les autres impositions.

MORT DU ROI LOUIS XVI - 21 JANVIER 1793

Tandis que le Maire s'occupait à maintenir la paix dans le pays par tous les moyens qui dépendaient de lui, arriva à la maison commune un porteur d'une lettre de la part du district annonçant la mort du roi. Cette nouvelle fut de suite annoncée par l'officier public à son de trompe dans tout le village.

L'on connait trop les détails et les circonstances de cette mort affreuse pour en parler ici. L'on peut dire seulement que sa faiblesse lui fit porter sa tête sur l'échafaud.

REGENT DES ECOLES

Depuis longtemps l'on manquait d'un maître d'école. Il fallait en avoir un. Le choix des pères de famille tomba sur François Cartoux, aux honoraires de cinq cents livres payables après chaque trimestre.

Après lui avoir fait prêter serment de maintenir la liberté et l'égalité et de remplir avec exactitude les fonctions qui lui étaient confiées, il put remplir sa mission.

A cette époque, tous les signes de la royauté et de la féodalité furent détruits. L'on effaça les armoiries qui étaient sur les maisons particulières. Le sceau de la commune fut fait à neuf ; l'on y représenta la République Française tenant d'une main une lance appuyée sur le bonnet de la liberté et sur un faisceau d'armes. A l'exergue, le nom de la commune et au bas : République Française.

D I S E T T E

Tout cela ne donnait pas de pain à ceux qui en manquait. L'on n'avait pas pu obtenir du département un emprunt de cinq à six mille francs pour se procurer les grains nécessaires de façon que l'hiver fut désastreux pour un grand nombre d'habitants.

L'on disait aux jeunes gens : "Voulez-vous manger ? allez vous-en aux armées.." mais on ne pouvait pas en dire autant aux hommes âgés, aux femmes et aux enfants. Ceux qui avaient du blé n'en étaient pas le maître ; la république s'en emparait. Elle en avait fixé le prix par la loi du maximum et il fallait en passer par là.

importé ? Le pain de blé du pays valait huit sols la livre et celui du blé de mer en valait six. Bien des gens ne savaient de quoi vivre et souffraient cruellement de la faim.

EFFETS DE LA REVOLUTION

Outre cela, les communes étaient continuellement harcelées par les frères et amis des sociétés patriotiques et par les décrets de la Convention.

A chaque instant des réclamations étaient faites ou par les uns ou par les autres, contre les émigrés, contre leurs biens et leurs parents. Journellement encore il fallait satisfaire aux réquisitions qui étaient faites pour les enfants de la patrie accourus à sa défense, leur fournissant ainsi tout ce qui leur était nécessaire pour leurs équipements. Les mulets, les charrettes, les chevaux ; tout était recherché pour le service des armées. Le salpêtre était recherché avec grande attention ; l'on défonçait les maisons, les écuries pour avoir de ce sel qui servait à la fabrication de la poudre à canon.

La République, une et indivisible, fut proclamée avec toute la solennité imaginable.

SECTIONS

Tous ces actes arbitraires déplurent à bien des gens ; ils trouvèrent que le joug qu'imposait la République était bien pesant et ils voulurent le secouer.

Marseille donna le branle au grand nombre de citoyens sous le nom de société populaire ou de fédéralisme. Les Marseillais furent soutenus par les citoyens d'Aix et ils agirent pour se faire soutenir par les communes du département, le tout contre les lois de la Convention. Ils envoyèrent à Rognes des députés qui furent très bien reçus. Ceux-ci proposèrent à la communauté une union indissoluble et une correspondance intime avec les sociétés d'Aix et de Marseille pour coopérer plus effectivement au bien de la république, à l'anéantissement de tous ses ennemis et au retour du bon ordre.

La communauté accepta l'union et députa aux sociétés d'Aix et de Marseille Pierre Jean Antoine Cavaillon, Denis Ferri, Jean Caulavier et André Fabre, pour leur porter le voeu d'adhésion de cette commune et l'expression de ses sentiments de reconnaissance et de cordialité.

Ces députés étant de retour, déposèrent sur le bureau un paquet sous enveloppe de la part du comité général des trente deux sections de Marseille et une lettre du comité général d'Aix. Lecture en fut faite aux acclamations les plus vives sur l'accueil fraternel que les membres des comités des sections d'Aix et de Marseille avaient fait aux députés de la commune.

Ils manifestaient leurs sentiments en vrais républicains et la protection qu'ils promettaient aux vrais observateurs des lois pour le maintien de la république et la conservation des personnes et des propriétés. Ils engagèrent

de réarmer ceux qui avaient été désarmés, à l'exception des prêtres et des nobles, et de former les assemblées de la commune en sections et entretenir une correspondance suivie et fréquente avec les sections d'Aix et de Marseille ; ce qui fut exécuté.

Le Maire harangua à ce sujet son conseil ; il fut décidé que l'on tiendrait les assemblées à la chapelle de Saint Denis, que demain 22 mai, à une heure après midi, il y aurait la première séance de tous les citoyens, que le Maire en ferait l'ouverture en indiquant l'objet de la convocation et les inviter à organiser leur assemblée en sections, ce qui fut exécuté.

MARCHE PUBLIC ET FOIRES

Ce fut à cette époque qu'il fut établi par la commune un marché public tous les mercredis de chaque semaine et deux foires, dont l'une fut fixée au 6 mai et l'autre au 25 novembre de chaque année. L'on fit pour cela une pétition au directoire du département ; cette demande fut approuvée.

SECTION

La section de la commune s'assemblait régulièrement à la chapelle de St Denis pour tenir ses séances. On ne pouvait plus s'assembler à la chapelle des Pénitents Blancs attendu que la voûte qui formait le couvert menaçait ruine.

Elle faisait ses pétitions à la municipalité, entretenait une correspondance suivie avec les sections d'Aix et de Marseille, lorsqu'arriva un arrêté de l'administration du département des Bouches du Rhône, du 25 juillet, portant qu'il sera procédé au renouvellement de tous les corps administratifs et municipaux ainsi que de leur secrétaire, greffier, ensemble de tous les autres tribunaux, juge de paix, assesseur et greffier.

REQUISITION DES ARMES

Le citoyen Boutan, commandant de la légion franche, en détachement à Rognes, requit la Mairie de la commune de faire procéder à la rémission des armes de toute espèce qui pourraient être entre les mains de citoyens de Rognes et de son terroir, dans un lieu sûr.

Il lui enjoignit, de plus, de faire publier cette réquisition à son de trompe et de tenir un registre confié à deux officiers municipaux et à un officier de la force armée, en attendant qu'il soit pourvu à la destination des dites armes. On voulut demander si cet ordre était général ou s'il ne regardait que la commune de Rognes ; il répondit que les circonstances exigeaient une pareille précaution quoique le pays fut tranquille. Il était nécessaire que les armes des citoyens fussent déposées dans une des salles de la maison commune pour y être numérotées.

Il exigea encore que ceux qui logeaient de ses soldats portassent leurs lits au château dont ils avaient fait une espèce de caserne.

AUTRES REQUISITIONS

Le même commandant fit pendant son séjour à Rognes une autre réquisition par son de trompe, de six paires de souliers.

On nomma secrétaire de la commune, Antoine Christophe Simon Fabry, Notaire.

DETACHEMENT DE L'ARMEE DE CARTEAU

Il s'était formé une armée dite des Allobroges, commandée par le Général Carteau. Cette armée n'était qu'un ramassis de tout ce qu'il y avait de plus mauvais en France. Elle se portait sur Marseille qui tenait aux sections. Des détachements de cette armée firent quelques visites à Rognes. Il fallut les recevoir en frères et amis et leur donner tout ce qui leur était nécessaire ou pour mieux dire, tout ce qu'ils demandaient.

Les Marseillais avaient mis sur pied une armée pour s'opposer aux Allobroges. Il y eut un combat dans la plaine de Cadenet où les Marseillais eurent quelques avantages. Ils se replièrent ensuite sur Rognes, puis sur Lambesc d'où ils prirent la route de Marseille ayant à leur suite les Allobroges.

Le pays de Rognes en fut quitte pour la peur d'être pillé ou incendié, ce qui aurait très bien pu se produire étant pris entre deux feux.

Les armées éloignées, on délibéra de dresser un état des armes, cartouches, du drapeau que l'armée des Marseillais avait pris à la commune, de l'envoyer au Général Carteau pour les lui faire rendre.

REGISTRES DES NOTAIRES DEPOSES DANS LES ARCHIVES

D'après un décret du 17 juillet de cette année, tout acte public qui constate les droits des seigneurs et droits féodaux devait être brûlé.

En conséquence, le citoyen Fabry, notaire public, ainsi que le citoyen Guion, notaire également, firent part au conseil qu'ils avaient dans leurs écritures plusieurs actes de nouveaux baux des biens de Tournefort, les reconnaissances des habitants de Rognes envers le seigneur et envers l'hôpital. Mais comme à travers tous ces actes il y en a aussi de plusieurs particuliers qu'il est intéressant de conserver pour la sûreté des biens de nombreuses familles, tant du pays que d'ailleurs, ils consultèrent le conseil pour savoir ce qu'ils avaient à faire en pareille circonstance.

Le conseil commença par concéder acte des susdites déclarations aux susdits notaires ; ensuite il fut trouvé à propos que ces notaires déposassent les registres désignés dans les archives de la commune, jusqu'à ce qu'il soit pris des décisions à leur sujet. Les registres du sieur Fabry s'y trouvent encore. Ceux du sieur Guion n'y restèrent pas longtemps, il eut le bon sens de les rapporter à son office.

REQUISITIONS

Les réquisitions de toute espèce n'étaient pas omises. Le citoyen Durry Aubert eut une commission particulière dans tout le département pour requérir des hommes, des chevaux, du fourrage, des grains et former un grand magasin à Arles. L'obéissance la plus prompte était due aux ordres de la commission qui, sans se donner bien de la peine, retirait des communes tout ce qu'elle voulait.

L'armée d'Italie était la cause de ces réquisitions, il fallait que le soldat fut nourri et équipé.

Les Maires n'étaient que les valets de celle-ci, mais encore valets responsables des évènements. Jean Tay qui avait été le précédent maire fut mis en état d'arrestation ; il fut traduit à Aix et il ne se sauva de la mort qu'avec bien de la peine.

PARCHEMIN CONCERNANT BEAULIEU

Le Sieur de Robineau, propriétaire de Beaulieu, envoya à la maison commune le nommé Jacques Blanc pour faire la rémission de ses titres sur la terre de Beaulieu, d'après le décret du 18 juillet précédent.

En conséquence, il déposa sur le bureau un grand parchemin coté : "Confirmation du contrat d'union des droits seigneuriaux au fief de Beaulieu en date du mois de mars 1698." Au parchemin était attaché un gros morceau de cire verte.

La Mairie concéda au sieur de Robineau acte de rémission du dit parchemin mais ce procédé n'empêcha pas que les biens de ce dernier fussent mis sous scellés par le Juge de Paix.

On établit pour séquestre Denis Barret pour le domaine de Conil et J.B. Diouloufet pour celui de Beaulieu. Le domaine de Barbebelle fut aussi séquestré; le séquestre fut Hugues Cauvin. Louis Alibert fut le séquestre de Bress ; le tout, disait-on, pour le profit de la nation. Tournefort essuya le même sort.

MORT DU SIEUR TOCHES, CURE SERMENTE

Sur ces entrefaites mourut le sieur Toches, curé sermenté de cette paroisse. Il était depuis longtemps malade, souffrant de grandes douleurs causées par la pierre ou par des rétentions d'urine. L'on prétend que sa mort ne fut pas des plus tranquilles.

Il ne garda sa place que deux ans et un mois ; il ne fut pas remplacé. Son vicaire, nommé Gilli fit, sans bien de la peine, les fonctions extérieures de son état. Pour les autres, on ne recourait guère à lui.

Le citoyen Toches, frère du prêtre, vint vérifier l'inventaire des effets de la maison curiale et de la sacristie ; lequel avait été fait à la prise de possession de son frère. Il fut déchargé de tout.

APOSTASIE

La séance de la Convention du 7 septembre mérite d'être connue. C'est dans cette séance que bien des évêques et des prêtres sermentés se rendirent déclarant qu'ils renonçaient à leurs états pour ne connaître plus que le culte.

FETE DE LA RAISON

On célébra, le 10 septembre dans Paris la fête de la Raison. La cathédrale de Paris fut nommée par un décret : le temple de la nouvelle déesse ; la Convention en Corps assista à cette fête. Ainsi l'abomination fut dans le lieu saint et un culte impur fut substitué à nos cérémonies sacrées.

L'on traîna par dérision dans les rues les objets employés au service divin ; on brisa les statues et les images des saints ; on mutila les tableaux de la piété, on renversa les autels élevés au Très-Haut ; on ferma enfin les temples

après les avoir souillés et l'irréligion triomphante crut avoir effacé la trace du christianisme.

NOUVEAU CALENDRIER

L'on imagina un nouveau calendrier ; l'année commença à l'équinoxe d'automne, époque où, l'année précédente, avait été proclamée la république.

Les jours, les mois, les années changèrent de nom. L'ère nouvelle devait commencer au 22 septembre 1792 et faire oublier celle qu'avaient adoptée tous les chrétiens.

Douze mois parfaitement égaux furent partagés en trois décades de dix jours chacune dont le dernier devait être consacré au repos.

L'on institua les sans-culotides ; c'étaient les cinq jours qui terminaient l'année. L'un était consacré à l'opinion, un autre à la jeunesse, etc .. Ces fêtes, après avoir régné quelque temps, tombèrent dans le mépris.

PRISE DE TOULON - 1794

Cette année commença sous les auspices les plus heureux. La ville de Toulon qui s'était rendue aux Anglais, fut reprise par les Français. Pendant quelque temps on l'appela la ville "sannom" ou la montagne, mais son nom lui fut redonné et lui resta.

Les Allobroges passèrent à Marseille et de là, ils se rendirent devant Toulon pour en faire le siège avec d'autres quantités de troupes de toute espèce. Les Anglais n'avaient pas pris Toulon pour le garder puisqu'ils n'avaient pas mis assez de forces pour défendre la ville. Ils se contentèrent de prendre les vaisseaux qu'ils trouvèrent à leur bienséance, ils pillèrent l'arsenal et se retirèrent. Mais bien des habitants périrent par les terroristes qui s'en rendirent maîtres.

Après cette expédition, il ne fut plus question des Allobroges, ni de Carteau, leur Général.

Mais l'armée d'Italie commença à porter ses vues sur la conquête de ce beau pays ; ainsi les réquisitions de tous genres recommencèrent. La commune de Rognes y entra pour son contingent.

Le citoyen Frégier Fils fut chargé par le Directeur du Département de parcourir toutes les communes et de mettre en réquisition, non seulement les denrées nécessaires, mais encore tous les effets qui lui paraitraient propres au service de l'armée d'Italie. Une fabrique de salpêtre fut établie à Rognes et Paul Roman en fut le Directeur.

REFONTE DES CLOCHES

Dans ce temps, on fondait les cloches pour en faire des pièces de deux sols ou d'un sol. Celles de Rognes ne furent pas épargnées. Le citoyen Isoard, commissaire du Salut Public d'Aix, adressa au Maire de la commune une lettre avec injonction de faire descendre du clocher les cloches qui s'y trouvaient et de n'en laisser qu'une.

L'on s'y attendait tellement que depuis deux mois on les avait descendues, n'attendant qu'un ordre pour les faire transporter au dépôt du district.

Il y avait au clocher quatre grandes cloches, on en retira les deux moyennes et on laissa la plus grosse parce qu'elle pouvait se faire entendre de tous les côtés du terroir.

Celle de l'horloge qui était la plus petite, avait été aussi descendue pour être envoyée, mais à la réflexion on la remonta à sa place, trouvant que les frais seraient trop grands pour adapter la sonnerie de l'horloge sur la grosse cloche.

On fit porter aussi la cloche de la chapelle des Pénitents et celle de Saint Denis. Ainsi le poids total de toutes ces cloches atteint vingt six quintaux quatre vingt dix huit livres et quatre quintaux de fer qui y étaient adjoints.

DEPART DES PRETRES DE ROGNES

Les prêtres assermentés qui desservaient la paroisse, l'un en qualité de curé et se nommant Jean Joseph Gilli, et l'autre Jacques Gilli, vicaire, se présentèrent au Conseil de la Commune et déclarèrent qu'ils étaient décidés à se retirer. L'on ne dit pas l'origine de ces deux prêtres mais on prétend que le vicaire, l'ainé des deux frères, n'était pas prêtre.

Après ces démissions, l'agent national fut d'avis de faire la vérification des effets contenus dans l'église et la sacristie, de déposer dans celle-ci les effets qui pourraient y être déposés et d'y faire apposer les scellés sur la porte par le citoyen Granon, Juge de Paix, en présence des officiers municipaux.

Comme il y avait à craindre que les autels ne devinsent la proie du vandalisme, on eut la précaution de les faire démolir pendant la nuit et de les mettre avec le plus grand soin dans le sanctuaire afin de masquer le grand autel.

Il ne resta plus rien dans le corps de l'église que la chaire.

Cette opération finie, l'église fut fermée et la Mairie en eut les clefs.

TEMPLE DE LA RAISON

L'église paroissiale fut érigée et changée en temple de la raison.

La municipalité y envoyait toutes les décades, un ou plusieurs de ses membres, pour y lire, à dix heures du matin, la déclaration des droits de l'homme, de la constitution, des décrets, etc ... Tous les citoyens de la commune étaient invités à s'y rendre pour profiter des fruits de ces lectures et s'instruire des principes du gouvernement républicain.

MAISON CURIALE CHANGEE EN MAISON COMMUNE

La maison commune était trop petite pour tous les usages nécessités par les circonstances. On arrêta de transférer les séances du conseil à la maison curiale, d'y désigner une salle pour l'officier public, une autre pour les membres du comité de subsistance, d'y transférer les archives et papiers de la commune, d'y fixer le logement de l'officier trompette et de laisser la maison commune à l'usage du comité de surveillance, de la police correctionnelle et des écoles publiques.

Tout cela se passa vers la fin du mois d'avril de cette année.

SECOND ENVOI AU DISTRICT DE L'ARGENTERIE DE LA PAROISSE

Le district d'Aix et le représentant du peuple Maignent, écrivirent au Maire lui enjoignant un délai de trois jours pour porter l'argenterie au district. Après la lecture de ces lettres, l'on n'eut rien de plus pressé que de signifier au Sieur Granon de lever les scellés qu'il avait apposés à la porte de la sacristie.

Les scellés levés, la dite argenterie fut portée de suite aux administrateurs du district d'Aix par Jérôme Giraud et François Barlatier, nommés à cet effet

Voici l'inventaire de cet envoi : un ostensoir avec son croissant, trois calices, trois patènes, un ciboire, deux boîtes, un encensoir, sa navette et sa cuiller, pesant en tout trois marcs et une once ; un placage de croix de procession pesant quatre marcs et sept onces ; de la chapelle des Pénitents : un calice avec sa patène, un ostensoir avec son croissant, le tout pesant trois marcs ; de la confrérie de la Sainte Vierge : un poisson, deux couronnes, un sceptre, quatre grains ; en tout deux marcs, six onces, quatre gros.

Cet envoi pesait donc en tout trente deux marcs, quatorze onces, quatre gros C'est ainsi qu'on dépouillait les églises.

ESPRIT DU PEUPLE DE ROGNES

Cette paroisse, quoique dépourvue de prêtres ne manqua pourtant pas absolument des secours spirituels. Des prêtres non assermentés étaient reçus dans certaines maisons où ils disaient la messe et d'où ils allaient, la nuit, administrer les malades.

L'on savait quand les visites domiciliaires devaient se faire, les prêtres se retiraient alors ailleurs et réapparaissaient de nouveau lorsque leurs secours étaient nécessaires.

L'esprit du pays était bon en général ; il y avait bien quelques mauvais sujets mais ils faisaient plus de bruit que de mal.

Depuis la mort de l'assermenté, ils n'étaient plus inquiétés sur la religion, chacun en remplissait les devoirs comme il pouvait, sans trop en parler.

Les autorités savaient bien ce qui se passait mais, en gens de bien, elles ne disaient rien. Si quelque dénonciation arrivait, la chose devenait publique et avant d'employer des moyens violents, les personnes qui avaient pu être compromises étaient, sous main, averties.

Malgré le régime de la terreur qui, à cette époque, était à son comble, le sang humain n'a pas coulé à Rognes comme dans plusieurs autres communes.

Le tyran Marat régnait alors avec son sceptre de fer. Tué par Charlotte Corday, l'héroïne du temps qui fut tuée à son tour, il laissa son sceptre à un scélérat pour le moins aussi méchant que lui ; heureusement son règne ne fut pas long, sans cela il dépeuplait absolument la France. Il sera question de lui bientôt.

TERRE GASTE

Depuis longtemps, la communauté était en litige avec le sieur d'Albertas au sujet des terres gastes, des biens réunis par déguerpissement, arrérages de censes et lods.

Il était toujours question de prendre des moyens pour en finir et jamais on ne le faisait. Il fut convenu de part et d'autre de prendre des arbitres et d'en passer par leur décision. Il fut député de la part de la commune des personnes pour assister aux séances, entre autres Pierre Cartoux.

Les arbitres adjugèrent à la commune les terres gastes et il fut ordonné que les parties plus amplement ouies, il y serait statué.

Le Procureur Sube fit savoir cette nouvelle au Maire, l'invitant à faire passer aux arbitres une consignation de 600 francs qu'ils lui avaient demandé. Le Maire les lui fit passer par l'intermédiaire du percepteur Jérôme Giraud qui avança aussi, par ordre de la municipalité, la somme de 100 francs à Pierre Cartoux pour l'indemniser de ses frais de voyage et ses peines.

REGNE DE LA TERREUR

La Convention, dominée par un scélérat hypocrite et cruel, dictait des lois horribles. Des décrets révolutionnaires organisaient le pillage et l'assassinat. Les prisons regorgèrent de captifs ; les moindres délits étaient punis de mort. Des juges révolutionnaires condamnèrent chaque jour, en masse, sans instruction, sans procédure, sans preuve, pour des crimes imaginaires, des complots impossibles, des individus de tout âge, toute condition et de tout sexe.

Partout la pitié, étouffée par la terreur, n'osait se montrer en voyant tomber ses parents, ses amis.

Telle fut, pendant près de deux ans, la situation déplorable de la France.

Les auteurs de tant d'attentats furent les plus violents persécuteurs de la religion ; ils firent inscrire sur toutes les portes : liberté, égalité, alors que le despotisme et l'esclavage étaient à leur comble. Ils parlaient de morale et démoralisaient le peuple.

Ils déclarèrent que le peuple français reconnaissait l'Etre suprême et l'immortalité de l'âme. Une fête fut ordonnée pour célébrer les vérités nouvelles. La Convention, en corps, y assista le 8 juin. Des inscriptions païennes furent inscrites sur les portes des temples et le culte de la raison fut remplacé par un autre non moins insensé, celui de la théophilantropie.

MORT DE ROBESPIERRE

Robespierre survécut peu à cette fête qu'il avait décrétée. Sa tyrannie qui s'était déjà appesantie plus d'une fois sur ses collègues, épouvantait ceux qui connaissaient son caractère farouche. Redouté de tous, il fut abandonné tout à coup, perdit son pouvoir et porta sa tête sur cet échafaud qu'il avait rougi de tant de victimes. Avec lui, périrent plusieurs de ses complices.

Sa chute mit fin à ces exécutions multipliées ; la Convention parut revenir peu à peu vers un régime moins cruel. L'on fit sortir insensiblement des

prisons toute cette foule de citoyens qui attendaient leur heure dernière. On commit moins d'injustice mais on en répara peu. La religion continua à gémir dans la proscription et ses ministres continuèrent à languir dans les cachots.

REQUISITION

Quelques jours avant la mort de Robespierre, parut dans notre région un arrêté du représentant du peuple, Maignent, lequel stipulait la réquisition de tous le les chevaux et mulets pour le service de la république.

Un autre arrêté comprenait tous les hommes de vingt à quarante ans dans une ré-réquisition pour le recrutement des armées et du service public.

Les administrateurs du district d'Aix ne cessaient de presser et hâter la fabrication des poudres et salpêtres et de recommander à Bazile Roman, chargé à Rognes de cette partie, de mettre en activité un atelier afin qu'il en pourvut la plus grande quantité possible.

Un arrêté du comité de Salut Public ordonna de fournir une quantité de vieux linge, chaque citoyen étant obligé d'en fournir au moins une livre.

La commune fut soumise à faire une liste indicative de tous les bâtiments appartenant à la Nation et à faire mettre un écriteau portant les mots : "Propriété nationale", à faire disparaître tout indice de royauté ; enfin à réprimer les conspirateurs et à éloigner les nobles.

Le mot cimetière donna de l'ombrage aux républicains ; il fut décidé qu'il serait remplacé par celui de "champ de repos".

L'on reçut encore à Rognes un arrêté de la commission du commerce qui mettait en réquisition tous les vins, eau de vie et liqueurs appartenant aux émigrés détenus et condamnés.

Une proclamation du représentant du peuple ordonnait des patrouilles journalières pour la conservation de la récolte, défendant de couper aucune espèce de grain en herbe. Un autre arrêté de la commission des subsistances mettait en réquisition tous les foins, pailles et avoines de la commune. Ensemble les charrettes attelées, bêtes à bât, faucheurs et journaliers dont les journées furent fixées au maximum.

Les bouchers durent remettre les peaux de boeufs et de moutons aux tanneurs aux prix fixés. Les huiles furent réquisitionnées ainsi que les prés : tels les prés de Beaulieu et de Bress durent nourrir six chevaux chacun par décision du commissaire du district d'Aix envoyé à Rognes.

Il fallut en passer par là et ce n'est pas tout. Chaque particulier était obligé de déclarer à la municipalité la qualité et la quantité de grains qu'il avait récoltée, de la porter ensuite au marché public qui se tenait le premier jour de chaque décade pour y être vendue d'après la loi du maximum.

ORAGE ET GRELE

La récolte de cette année en blé et en grains ne dut pas être considérable car il y eut une pluie de grêle en juin qui fit dans les campagnes de cette commune des ravages affreux. Le gros de l'orage éclata au couchant du terroir ; les dégâts furent estimés 5 843 francs 13 sols 10 deniers.

MANQUE DE GRAINS

Cet orage eut des suites funestes. La commune manqua totalement de grains pour se subsister jusqu'à la fin de l'année. Elle s'adressa à l'administration du district pour lui faire part de sa détresse et lui demander cinquante charges de blé pour alimenter ses citoyens.

Attendu le pressant besoin, elle lui demanda à être autorisée à prendre les grains des biens des émigrés qui se trouvaient entre les mains des fermiers. La commune promit d'en faire le remplacement ou le paiement.

Le blé, selon la loi du maximum, s'était vendu à Pertuis 75 livres la charge ; celle du "méteil" soixante, celle du seigle cinquante, celle de l'avoine quarante ; celle de l'orge et de l'épeautre trente-six.

D'après cette taxe, le prix du pain de méteil fut fixé à quatre sols la livre et celui de seigle à trois sols six deniers.

1795 - CHANGEMENT DES OFFICIERS MUNICIPAUX

Au commencement de cette année (ou le 25 nivose de l'an trois de la République) se présenta à la commune de Rognes le citoyen Guirand, administrateur du district d'Aix, pour faire cesser toute fonction de la municipalité et la remplacer par les citoyens dont les noms suivent : Pierre Jean Antoine Cavaillon, Joseph Denis Ferry, Joseph Mathieu Pin, Jérôme Giraud, Pierre Mandin, François Barlatier et Jean Baptiste Antoine Denis Guion qui fut fait agent national.

Les citoyens nommés par le présent arrêtés furent obligés d'accepter sous peine d'être considérés comme suspects.

Le citoyen Guirand installa la nouvelle commission municipale et lui fit prêter le serment d'usage.

Quelques jours après, la nouvelle municipalité s'assembla et élit par pluralité de voix : Jérôme Giraud pour présider les assemblées pendant un mois seulement. On nomma pour secrétaire : Simon Fabry ; les officiers publics de l'état civil furent Joseph Mathieu Pin et Jean Baptiste Denis Guion. Pour les membres du bureau à l'effet de signer les mandats, sont élus : Pierre Cavaillon et le citoyen qui remplissait chaque mois les fonctions de président.

Le conseil, après avoir pris en considération le prix actuel des grains, fixa le prix du pain de méteil à douze sols six deniers la livre.

Etienne Noël Gras fut radié à cette époque de la liste des émigrés ainsi qu'Augustin Ribbe et rétablis dans la possession de leurs biens. Amand Pellegrin et André Fabre le furent aussi quelque temps après ainsi que Jean Louis Saunet.

PRESIDENCE DE PIERRE MANDIN

Le mois de la présidence de Jérôme Giraud s'étant écoulé, Pierre Mandin, maçon, réunit la majorité des suffrages des officiers municipaux ; il fut reconnu président des assemblées municipales

G R A I N S

Le besoin en grains devenait chaque jour plus urgent dans cette commune. L'on en avait acheté d'un citoyen, Mille de Beaumont, environ quarante cinq charges, mais celui-ci ne voulut plus l'expédier. Il fallut avoir un procès.

A défaut de cette ressource, on envoya le Président à Marseille pour réclamer auprès du bureau de l'agence la quantité de blé nécessaire pour les besoins de cette commune.

DEGATS AUX BOIS

Le procureur du citoyen Albertas porta plainte à l'administration municipale pour les dégâts aux bois qui se faisaient dans cette commune. Il invita à faire exécuter les lois en poursuivant les auteurs, rendant la municipalité responsable des dommages et intérêts.

Le conseil de la commission enjoignit au commandant de la garde nationale de prendre les mesures les plus efficaces pour faire cesser tout dégât dans les bois nationaux, communaux et particuliers ; d'arrêter les auteurs de ces dégâts et de les traduire devant le juge de paix pour être condamnés selon la loi.

DEPENSES LOCALES

Le président reçut du district d'Aix, ordre de dresser le tableau des charges locales de la commune ; on obéit sans délai.

Les dépenses locales furent portées à la somme de 10 155 francs.

PRESIDENCE DE PIERRE JEAN ANTOINE CAVAILLON

Le mois d'exercice de Pierre Mandin étant passé, Pierre Jean Antoine Cavaillon prit sa place. Ensuite, l'agent national fit lecture d'un arrêté du représentant du peuple par laquel Laurent Isoard remplaçait dans les fonctions d'officier municipal François Barlatier, décédé, exerçant cette fonction.

L'on nomma pour augmenter les membres de la présente municipalité : Nicolas Valence et Joseph Bonnaud, tailleur d'habits.

TERRES ET COLLINES ALLOUEES A LA COMMUNE

Depuis quelque temps l'on avait un procès avec le citoyen Albertas qui avait acheté la terre de Rognes.

L'on voulait que celui-ci ne possédat que les biens dont il serait en état de montrer les titres de juste possession. M. d'Albertas prétendait à tous les contenus de la terre telle que M. de Raffelis l'avait possédée.

Voilà le procès ; après plusieurs audiences de plaidoieries un jugement intervint : la commune fut réintégrée dans la possession de plusieurs terres et communes dont le sieur d'Albertas fut dépouillé.

Du 17 brumaire dernier, les avocats Graffan, Gautier et Reinier, qui avaient plaidé pour la commune, lui demandèrent 300 francs pour leurs honoraires et

vacations. La commune refusa, mais elle fut déboutée et au lieu de ne payer que 300 francs elle fut obligée d'en compter 500, dont 200 francs de frais.

ARRETES DES REPRESENTANTS DU PEUPLE

Les représentants du peuple faisaient continuellement des arrêtés, soit pour connaître les productions et les ressources du commerce, soit pour surveiller les soldats qui avaient quitté leurs drapeaux et pour les faire rendre à leur corps respectif, soit pour tenir les gardes nationales organisées afin de prendre dans ces corps les hommes qui leur conviendraient pour les employer dans l'intérieur, là où ils seraient nécessaires.

Les communes étaient harcelées et fatiguées par les décrets, ordres et ordonnances qui arrivaient à chaque instant.

PRESIDENCE DE LAURENT ISOARD PUIS DE NICOLAS VALENCE

Ce fut dans ces pénibles circonstances que Pierre Jean Antoine Cavaillon cessa d'être président et que Laurent Isoard prit sa place. Celui-ci eut le bonheur de passer son mois d'une manière assez tranquille.

Il céda la présence à Nicolas Valence.

NOUVELLE CONSTITUTION

Ce fut sous celui-ci qu'un paquet fut adressé à la commune par le procureur syndic du district d'Aix, contenant un exemplaire de la constitution nouvelle proposée au peuple français par la convention nationale. Ce fut la constitution du Directoire, magistrature composée de cinq membres, chargée de faire exécuter les lois.

Le Directoire se trouva composé de républicains ardents et il continua la persécution contre la religion et ses ministres.

LE PUY SAINTE REPARADE CHEF DE CANTON - 1796

La présidence du conseil cantonnal fut donnée par un arrêté des représentants du peuple à Garcin, dit "le gros", de la Roque d'Anthéron. Celui-ci, fondé sur des raisons qui me sont inconnues et autorisé par les autorités supérieures, transporta au Puy Sainte Réparade les conseils du canton, ainsi cette commune devint chef de canton.

Les représentants du peuple ne furent pas contents de la commune de Rognes, soit dans le vote de la dernière constitution, soit dans l'administration du canton, soit par la jalousie de quelques représentants du pays qui agirent auprès des représentants. Le fait est que la commune de Rognes fut dépouillée de cet honorifique et privée de sa municipalité.

ALBERT PAUL JAUBERT

Albert Paul Jaubert fut le seul officier municipal qui resta en fonction à Rognes avec le titre d'agent municipal.

Il était obligé de se rendre au Puy pour les affaires de sa communauté. Dans Rognes, il avait tous pouvoirs, il formait à lui seul, toute l'autorité.

L'on doit pourtant dire à sa louange qu'il se tira d'affaire dans plusieurs circonstances orageuses, ce qui prouve qu'il sut faire respecter les lois. Pendant son administration, il ne se passa rien de fâcheux, rien de désagréable. C'est la justice qu'on lui rend encore aujourd'hui.

La commune de Rognes n'offre plus rien de bien saillant pour être transmis à la postérité ; son histoire est donc à peu près terminée.

Elle fut mise, comme toutes les autres, sous la tutelle des corps administratifs au point qu'elle ne pouvait absolument rien faire par elle-même (pas même s'assembler sans une autorisation des autorités constituées). Je continuerai pourtant à faire mention des personnes qu'elle aura eu pour l'administrer et des évènements qui s'y sont passés s'ils méritent d'être connus. Je dirai un mot des grands évènements dont la France fut le théâtre et qui ont amené l'ordre des choses tel qu'il existe aujourd'hui.

1797 - ARMEE FRANCAISE

L'armée française avait fait de grands progrès en Italie, commandée par le Général Bonaparte. Le Pape chercha à faire la paix avec les français, mais il ne put obtenir qu'un armistice aux conditions assez dures.

Un peu plus tard, la paix avec le Pape fut faite.

LOI EN FAVEUR DES PRETRES DEPORTES

Tandis que Bonaparte donnait la paix au Pape et qu'il étendait ses conquêtes en Allemagne, le corps législatif en France rendit une loi pour le rappel des prêtres déportés en 1792. Quoique cette loi n'ait eu alors malheureusement aucun effet, je la cite ici comme un acte de justice qui honore les législateurs de ce temps là.

PIE VI - 1798

Le Directoire français donna ordre à l'armée d'Italie d'avancer sur Rome ; elle y entra sans éprouver aucune résistance. L'on donna des gardes au Pape et l'on pilla ses meubles.

Dans la nuit du 19 au 20 février on s'empara de sa personne et on l'emmena en France où il mourut le 29 août à Valence.

BONAPARTE PREMIER CONSUL - 1799

Bonaparte, revenu d'Egypte se présenta à Paris ; un mouvement en sa faveur se forma. Le Directoire fut renversé et il se mit à la tête du gouvernement.

Il fut proclamé premier Consul ; un nouvel ordre de chose s'établit ; une nouvelle administration succéda à la tyrannie du Directoire.

Le premier Consul commença par renverser plusieurs lois vexatoires ; il éteignit le fléau des guerres civiles ; les déportations cessèrent ; on ne poursuivit plus les ecclésiastiques. Les cardinaux s'assemblèrent pour élire un nouveau Pape.

CHARLES DE LA CROIX, PREFET DU DEPARTEMENT

Bonaparte changea la forme du gouvernement. Il n'y eut plus ni district, ni représentant du peuple. Il créa à la place des préfets et des sous-préfets pour l'administration des départements et des communes et pour toutes les affaires importantes qui regardaient le gouvernement.

Charles de la Croix fut envoyé dans le département des Bouches-du-Rhône en qualité de Préfet et le citoyen Vernet fut nommé sous-préfet du deuxième arrondissement communal.

NOUVELLE MUNICIPALITE : MAIRE ALBERT PAUL JAUBERT - 1800

Le préfet ayant appris que la commune de Rognes était sans officier municipal, fit choix d'Albert Paul Jaubert pour Maire et de Joseph Bossy comme adjoint.

Marc Philip, de la commune de La Roque d'Anthéron, juge de paix du canton, se rendit à Rognes pour recevoir le serment des nouveaux administrateurs.

Le conseil fut composé d'Antoine Simon Caire, Alphonse Gilli, Jean Baptiste Laurent, Joseph Roche d'Etienne, Pierre Girard, Nicolas Tay, Jean Bte Ausselet, Michel Giraud, Thomas Mandin, Théophile Granon et pour secrétaire : Jean Baptiste Pellegrin.

Tous prêtèrent serment de fidélité à la constitution entre les mains du maire. Lambesc fut choisi pour être le chef lieu de canton.

PROCES DES BIENS COMMUNAUX

Au début de cette année, le nouveau maire proposa à son conseil l'affaire des biens communaux du sieur d'Albertas. Il a été dit que celui-ci avait été dépossédé de plusieurs effets qui se trouvaient compris dans la terre de Rognes (effets qu'il avait achetés de Jean Balthazar de Raffelis) par un jugement du Tribunal d'Aix.

Le procureur de M. d'Albertas présenta une requête au tribunal pour faire casser ce jugement et en vint à bout.

Le maire en fit part à son conseil et d'un commun accord ils décidèrent de poursuivre cette affaire et de défendre les intérêts de la commune. A cette fin, ils s'adressèrent à M. le Préfet pour se faire autoriser à poursuivre cette affaire.

OUVERTURE DE LA PAROISSE

A cette époque se présenta devant le Maire, un prêtre catholique, connu de tout le monde pour avoir été vicaire dans cette paroisse sous M. le curé Réquier, demandant de prêter serment de fidélité à la constitution prescrit par le Premier Consul, pour pouvoir exercer publiquement le culte de la religion catholique, à ce autorisé par ses supérieurs, en qualité de curé de la paroisse.

Le Maire s'y prêta de bonne grâce. Après avoir reçu le serment du sieur Denis de la Peyre, il le mit en possession de l'église paroissiale pour exercer publiquement les fonctions de son état, ce qui causa dans le pays une joie et une allégresse générales.

Ce prêtre ne resta pas longtemps à Rognes et il fut remplacé par Joseph Réquier, neveu de Jean Balthazar qui avait été curé avant la révolution.

PIE VII PAPE

Les cardinaux assemblés à Venise le 14 mars, nommèrent pour pape Pie VII.

Celui-ci partit de Venise le 5 juin pour Rome, escorté par un détachement de cavalerie autrichienne et il arriva le 3 juillet dans sa capitale où il fut reçu avec des transports de joie de la part d'un peuple privé depuis longtemps de ses maîtres.

BATAILLE DE MARENGO

Au mois de mai 1800, Bonaparte gagna la célèbre bataille de Marengo qui rendit à la France presque tout ce que les revers précédents lui avaient enlevé. Tout le nord de l'Italie subit la loi du vainqueur.

ANNEE 1801 - CONVENTION ENTRE LE PAPE ET LE PREMIER CONSUL

Le 15 juillet, la convention entre le Pape et le Premier Consul fut signée et le 6 août, le Premier Consul annonça au Conseil d'Etat l'heureuse conclusion de cette affaire.

Le 15, la convention fut ratifiée à Rome par Pie VII. L'on crut toucher au moment où la convention ou concordat allait être rendue publique ; mais le gouvernement n'ayant pas trouvé les dispositions favorables dans le corps législatif alors existant, crut devoir différer et en convoquer un autre. Cependant il établit un magistrat chargé de toutes les affaires concernant les cultes et il donna cette importante fonction au conseiller d'état Portalis.

RENTREE DES EMIGRES - 1802

Les prêtres et les émigrés furent rappelés dans leur patrie et rentrèrent dans ceux de leurs biens qui n'avaient pas été vendus.

AN 1 8 0 2

Le concordat entre le Saint Siège et le Consulat fut rendu public le 5 avril 1802. Le conseiller Portalis le présenta au corps législatif qui l'adopta et en fit une loi.

RETABLISSEMENT DU CULTE CATHOLIQUE

Le 18 avril qui était cette année le dimanche de Pâques, les consuls se rendirent en grande pompe à l'église de Notre Dame pour assister en cérémonie à la messe, ce qui fut imité par toutes les municipalités des villes et des villages et par tous les employés de l'état.

REPARATION A L'EGLISE ET A LA MAISON CURIALE

Mr Jérôme Marie Champion de Cicé, anciennement archevêque de Bordeaux, fut fait archevêque d'Aix. M. Réquier fut institué recteur de la paroisse de Rognes.

Cette paroisse avait perdu, comme il a été dit, tous ses vases sacrés. L'on commença par faire une quête publique pour se procurer ce qui était indispensable pour le service divin. Les ornements et les linges furent réparés ainsi que la maison curiale ; le Maire Jaubert l'abandonna pour la céder aux recteurs et il reprit l'ancien hôtel de ville pour y tenir les séances exigées par l'administration de la commune.

PERTES ESSUYEES PAR LA COMMUNE

Cette église perdit beaucoup par la révolution, outre son argenterie qui était de quelque valeur, elle perdit en outre toutes les fondations qui étaient très considérables ainsi que l'on peut s'en rendre compte par l'état qui en a été donné.

RETOUR DES EMIGRES A ROGNES

Il n'y a pas eu de vente de biens d'émigrés ; il est vrai c'est une justice que l'on doit à ceux qui étaient à la tête des affaires dans ce malheureux temps.

Tous les émigrés ont retrouvé leurs biens tels qu'ils étaient. Il faut dire encore qu'il n'y eut aucun sang humain versé. C'est beaucoup car on ne peut pas en dire autant de tant d'autres communes. Le tout s'est réduit à des menaces, à des criailleries, c'est ce qui est arrivé à Rognes pendant la Révolution.

BONAPARTE EMPEREUR DES FRANCAIS - 1804

Napoléon Bonaparte se fit reconnaître Empereur des français sous le nom de Napoléon ler. Le Pape Pie VII se rendit à Paris et le couronna le 2 décembre de cette année.

ERECTION D'UNE CROIX A ROGNES

Ce fut le 3 mai de cette année que l'on érigea une croix qui avait existé de tous les temps, sur le grand chemin du b-teau en face du Lion d'Or.

La révolution avait fait disparaître toutes les croix. L'on remit celle-ci avec beaucoup de faste et d'apparat. Cette croix est en fer et très bien travaillée par un ouvrier du pays Simon Bonneau. Ce fut sous M. Jauffret recteur de la paroisse, que se fit cette cérémonie.

ABOLITION DU CALENDRIER REPUBLICAIN

Des plaintes grandes et multipliées furent portées au gouvernement contre le calendrier républicain. Les négociants, les gens d'affaires principalement firent les plus vives instances pour que ce calendrier soit supprimé. Il était, disaient-ils, cause de beaucoup d'erreurs dans les calculs surtout pour les étrangers. L'Empereur, touché de toutes ces plaintes, le supprima.

FABRE D'EGLANTINE

L'auteur de ce calendrier était Philippe François Nazaire Fabre, dit "d'Eglantine" parce qu'il remporta le prix d'une églantine en argent aux jeux floraux de Toulouse.

Il fut d'abord comédien, puis député à la Convention. Il fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire le 5 avril 1794.

1806 - BATAILLE D'AUSTERLITZ

Cette année, l'Empereur Napoléon remporta sur les Russes et les Autrichiens réunis, dans les plaines d'Austerlitz, la plus brillante et la plus décisive de ses victoires, qui fut aussi appelée bataille des trois empereurs.

CONSCRIPTION ET IMPOSITION

Toutes ces grandes victoires épuisaient la France en hommes et en argent. La conscription s'exécutait de la manière la plus sévère. Ainsi les parents des jeunes gens devaient répondre d'eux, ainsi que les communes.

Les impositions étaient également exigées avec rigueur.

Les conseils des communes ne s'assemblaient plus qu'en mai pour assister à l'audition des comptes du percepteur et pour former leur budget.

O C T R O I

Depuis quelque temps il était question dans la commune de Rognes d'établir un octroi pour faire face à la dépense du culte et autres objets nécessités par la localité.

L'avis des conseillers était partagé : les uns voulaient l'établir sur la viande et le vin , les autres sur les centimes additionnels. On résolut enfin de prendre de l'un et de l'autre pour former l'octroi en attendant de faire mieux .

VERIFICATION DES CARRAIRES PROPOSEE

Pour se conformer aux dispositions de l'arrêté du Préfet du 1er avril dernier, le Maire proposa de faire vérifier les carraires existantes dans le territoire de Rognes.

Cette visite, à cette époque, était bien nécessaire. M. le Maire nomma pour faire cette opération Pierre Louis Maria, docteur en médecine et Antoine Simon Caire pour procéder ensemble dans la vérification des termes et de tout ce qui les concerne. Ces deux experts acceptèrent cette commission mais ils ne la remplirent pas ; on en ignore la raison.

DETTES DE LA COMMUNE - 1807

M. le Préfet demanda à la commune de Rognes un état de ses dettes actives et passives et les titres sur lesquels ces dettes étaient fondées. L'état en fut dressé.

Ainsi Albert Paul Jaubert finit sa mairie.

MAIRIE DE PIERRE LOUIS MARIA - 1808

Pierre Louis Maria lui succéda ; son adjoint fut Pierre Jean Antoine Cavaillon Le sécrétaire fut Jean Joseph Louis Maria, son fils cadet. Le conseil resta le même.

M. Cavaillon, adjoint, fut chargé de surveiller l'état civil.

M. Maria était fils de feu Etienne Toussaint Maria, docteur en médecine dont il a été question dans cette histoire. Il reçut une bonne éducation qu'il sut cultiver par la lecture de bons livres et par les principes de fameux médecins. Il reste encore de lui une histoire naturelle de Provence. Il accepta la place de Maire pour faire honneur à la nomination de M. le Préfet.

O C T R O I

Dans la première session, il fut question de l'octroi. Le droit d'octroi établi sur le vin consommé à l'intérieur des ménages porté jusqu'à présent à un franc par hectolitre, fut réduit à 50 centimes.

CHEMINS VICINAUX

Dans la deuxième session, on traita des chemins vicinaux ; les lois soumettent en effet les communes à la confection et à la réparation des chemins vicinaux.

OBJETS DE POLICE

La troisième session fut employée à discuter différents objets concernant la police. Il fut décidé que les gardes champêtres seraient destitués et remplacés par d'autres, que les bergers mettraient des sonnettes dans leurs troupeaux, que l'on retirerait de la ville d'Aix les mercuriales pour servir de règle à fixer le prix du pain de différentes qualités ainsi que celui de la viande, que M. le Maire veillerait sur la propreté des rues, que les bancs de pierre se trouvant sur la place de la fontaine seraient déplacés afin qu'ils n'obstruent ni la place ni le passage, enfin que la boue et les immondices retirés de la fontaine et du lavoir seraient enlevés immédiatement.

REPARATIONS A LA MAISON COMMUNE

Dans la quatrième session, le Maire proposa de faire quelques réparations à la maison commune et de se procurer les petits meubles de première nécessité pour tenir leurs sessions, tels que chaises, chandeliers, tablettes à cases pour tenir les papiers et les registres courants ; de faire l'acquisition de nouveaux poids et mesures qui avaient été mis en circulation par ordre du gouvernement.

Il proposa encore d'accorder quelques secours à Joseph Cornillon qui avait perdu tous ses effets mobiliers dans l'incendie de l'auberge qu'il tenait à Cadenet, de venir au secours de Jean Baptiste Ours qui venait d'avoir deux filles jumelles que la mère ne pouvait nourrir faute de lait.

Le conseil approuva toutes ces décisions sauf pour les secours à accorder, s'en remettant pour cela à la décision du Préfet.

BUDGET DE L'ANNEE 1808

Dans le budget de la commune, les dépenses furent portées à la somme de 3 357,87 francs et les recettes à la somme de 4 178,41 francs. Il y eut donc un excédent de 821,56 francs. Telles furent les sessions de mai.

Il ne se passa rien de bien essentiel dans le restant de cette année.

CHANGEMENT DANS LE CONSEIL COMMUNAL - 1809

Dès le mois d'avril de l'année suivante, des nouveaux conseillers prirent place au conseil de la commune au nombre de trois, à savoir : Etienne Noël Gras, Jean Louis Sermet de Tournefort et Stanislas Barlatier.

Les anciens étaient Joseph Gaudin, Paul Raynaud, Pierre Girard, Alphonse Gilli Joseph Roche, Laurent Isoard et Antoine Simon Caire.

Le 1er Mai, le Maire les assembla pour leur faire part des réparations à faire aux chemins vicinaux. Le conseil délibéra de réparer les chemins en observant que si les fonds disponibles étaient insuffisants pour la totalité des réparations, l'ouverture des travaux ne s'effectuerait que sur la localité que M. l'Ingénieur certifierait la plus utile à la population. C'est ce qui se passa dans cette première session.

Dans la seconde, il fut encore question des réparations à faire au chemin qui va depuis la chapelle St Denis jusqu'à la descente du chemin de La Roque d'Anthéron, après avoir dépassé le Lion d'Or.

BESOINS PUBLICS

Les particuliers qui habitaient en dessus et en dessous de la porte Doudon se plaignirent qu'ils ne pouvaient plus arriver chez eux à cause de la dégradation faite au pavé par la rapidité des eaux.

Ils demandèrent que ce pavé fut refait, ce qui leur fut accordé.

EAUX PUBLIQUES

Le lavoir de la "Fouon vieillo" était hors d'usage ; M. le Maire proposa de le relever. Ce lavoir étant trop bas, était continuellement encombré par du gravier et l'on ne parvenait pas à s'en approcher à cause de l'eau qui croupissait tout autour.

Le puits public qui alimentait la "fouon vieillo" et son lavoir méritait que l'on en eut un soin particulier attendu que la grande fontaine ne donnait presque plus d'eau, sa conduite étant en très mauvais état.

Le Maire proposa d'établir une poulie, un seau et des cordes pour se procurer l'eau nécessaire en attendant que l'aqueduc de la grande fontaine fut réparé.

Il proposa encore de faire des réparations aux tuyaux de cheminée de la maison curiale ; d'augmenter les gages du garde champêtre et d'établir une somme de

25 francs à l'hôpital pour les militaires malades ou égarés de leur route qui se présenteraient à Rognes demandant l'hospitalité.

Il demanda enfin de transférer la foire du 5 mai au 27 décembre, époque de la récolte des huiles.

Le conseil approuva toutes les propositions de M. le Maire.

CONFECTION DU BUDGET POUR 1810

Cette troisième session fut employée à dresser le budget de 1810. Les budgets de l'hospice et de la fabrique furent annexés à celui de la commune. Le premier eut un déficit de F 216,47, le second en eut un de F 165,35 et celui de la commune eut un excédent de F 3 313,63.

AUDITION DU COMPTE DU PERCEPTEUR

La quatrième et dernière session fut consacrée à l'audition du compte du Sieur Bernard, percepteur de la commune. On élut un président qui fut Joseph Gaudin qui fut également secrétaire. L'on procéda de suite à l'audition du compte par le résultat duquel le percepteur resta débiteur envers la commune de la somme de F 4 017,90 dont il remit la triple expédition.

MARIAGE DE L'EMPEREUR AVEC MARIE LOUISE

L'Empereur Napoléon, au faîte de sa grandeur, jaloux d'avoir des héritiers de sa couronne, répudia Joséphine de Beauharnais pour épouser Marie Louise, archiduchesse d'Autriche.

CONTESTATION AU SUJET DU CHEMIN DE L'AUMONE

Au commencement de cette année, M. le Sous-Préfet écrivit à M. le Maire au sujet d'une contestation survenue entre M. d'Albertas et Sauveur Meinier, propriétaire touchant le chemin dit de l'Aumône,que celui-ci réclamait pour l'usage public. Il était question de savoir si la commune voulait intervenir dans cette affaire.

M. le Maire fit part de cette lettre à son conseil qui déclara que la commune n'ayant dans aucun temps manifesté le désir de revenir sur l'abandon du chemin en question, il lui convenait de ne point intervenir comme partie intéressée dans une affaire de cette nature.

SESSIONS DE MAI

Dans les sessions de mai qui furent tenues, il ne se traita rien de bien essentiel. Il fut encore question des chemins vicinaux auxquels on n'avait encore fait aucune réparation. Des experts, des maçons furent commis pour en faire les devis qui furent en partie approuvés, en partie rejetés, surtout celui concernant l'aqueduc de la grande fontaine.

Il n'était question dans ce devis d'aucune description de l'état de la conduite, ce défaut fit rejeter ce devis et ajourner la réparation.

Il fut pourtant délibéré de faire exécuter le devis concernant la rue du faubourg et le chemin du Lion d'Or comme d'une nécessité absolue pour les charrois tant des étrangers que des gens du pays.

Il fut encore décidé que l'on se procurerait les poids et les balances introduits par le gouvernement. L'on sentit l'inconvénient de ne point avoir de peseur public. C'était une ferme autrefois qui était de quelques produits pour la commune.

B U D G E T S

Les budgets furent ensuite dressés : celui de l'hospice présenta un déficit de F 50,91 ; celui de la paroisse, un de F 71,35 ; celui de la commune offrit un excédent de F 1 555,47.

On procéda à l'audition du compte du percepteur ; le résultat fut que le percepteur municipal resta débiteur envers la communauté de la somme de F 5 071,-

C'est ce que nous offre cette commune pour le cours de l'année 1810.

SESSION DE MAI 1811

Le Maire de Rognes tint exactement ces sessions dans les temps prescrits par la loi.

Il fut d'abord question du chemin depuis le "resquilladou" jusqu'à Caire. Celui-ci fut laissé de côté et le conseil appuya les réparations à faire aux plans inclinés qui se trouvent sur le chemin saunier et par lequel passent les eaux qui viennent des montagnes voisines.

L'on fit peu de chose pour réparer l'aqueduc de la fontaine publique ainsi que pour le lavoir de la "fouon vieillo".

L'on fit des réparations à l'escalier du clocher qui recevait les eaux du couvert de l'église.

B U D G E T S

L'on forma les budgets : dans celui de l'hospice il y eut un déficit de F 124,38 ; dans celui de la fabrique, il y eut un déficit de F 78,35 et dans celui de la commune, il y eut un excédent de F 1 622,45.

COMPTE DU PERCEPTEUR

Le sieur Bernard, percepteur communal, se présenta pour rendre son compte, après avoir rempli les formalités voulues par la loi. A ce sujet, il se trouva que le sieur Bernard se trouvait débiteur envers la commune de Rognes de F 5 430,80.

NAISSANCE DU PRINCE SURNOMME ROI DE ROME

M. le Maire annonça à son conseil la naissance du Prince qui fut nommé Roi de Rome. Il ajouta que sa Majesté l'Empereur et Roi avait fixé au deux juin prochain le baptême du prince son fils.

FETES A CE SUJET

Pour remplir les voeux du gouvernement, il fallait faire des fêtes publiques auxquelles tout le monde prit part et surtout marier des filles suivant la population des communes. L'administration de Rognes fit tout ce qui dépendait d'elle pour donner à cette fête toute la splendeur possible.

SECOURS ACCORDES A L'HOPITAL - 1812

L'autorité supérieure instruite des besoins dans lesquels se trouvait la commune pour faire face à l'indigence d'un grand nombre d'individus, lui accorda la somme de 900 francs à prendre sur les fonds communaux libres, pour être distribuée aux familles indigentes de l'habitation.

REPARATION DES CHEMINS

Pour procurer du pain aux indigents, il fut résolu d'employer 2 284 francs à faire travailler aux chemins. L'on divisa les chantiers afin que le grand nombre d'ouvriers ne nuisit pas au travail.

Le premier chantier fut établi au chemin d'Aix, le deuxième au chemin qui conduit au bac de Cadenet, le troisième au chemin de Lambesc, le quatrième au chemin du Puy Ste Réparade et le cinquième au chemin qui conduit à St Estève de Janson.

L'on établit des piqueurs à ces divers chantiers et les chemins furent réparés.

SESSIONS DE MAI

Dans ces sessions, il fut question du chemin de Caire. Les réparations à faire à ce chemin furent rejetées par le Préfet vu que ce chemin n'était pas vicinal.

Pour ce qui est du "resquilladou", on demanda un nouveau devis qui ne fut jamais exécuté.

On acheta enfin des balances et des poids.

Il fut également question du garde champêtre qui fut destitué ; d'un terrain qu'on disait appartenir à la commune et dont le nommé Moulard s'était approprié.

Le budget de la commune fut ensuite dressé. Celui de l'hôpital accusa un déficit de F 325,88 ; celui de la fabrique, un déficit de F 470,80 ; celui de la commune, un excédent de F 4 033,33.

COMPTES DU PERCEPTEUR

A l'audition des comptes du percepteur il fut reconnu que le sieur Baret, procureur fondé de Loiré Bernard, restait débiteur sur les comptes des réparations des chemins, de la somme de F 2 277,96 et sur celui des recettes et dépenses de la commune, de F 6 641,70.

Il fut décidé que cette somme serait versée dans la caisse du sieur Auphan, de La Roque, nommé percepteur de Rognes.

O C T R O I - BUDGET DE LA FABRIQUE

Un octroi fut établi sur les boissons et sur les viandes. L'on se flatta que cet octroi serait d'un revenu considérable pour la commune et en état de faire face aux déficits des budgets de l'hôpital et de la fabrique. A propos de celui-ci, il était en arrière de 470 francs et il fut arrêté que les fonds de la commune qui demeureront libres combleront ce déficit quand il y aura un recteur à demeure dans la paroisse.

M. le recteur laissa sans secours la paroisse de Rognes pour aller à Lambesc dans l'espoir d'être curé de cette ville. Il se repentit bientôt d'une démarche si téméraire. Dans ce nouveau poste il ne reçut que des mortifications on lui faisait de mauvaises manières, on lui disait en face qu'il était trop faible pour porter ce fardeau. Il goûta cet avis ; il s'en retourna à Rognes et les habitants de ce pays eurent la bonhommie de le recevoir encore.

EXPEDITION DE RUSSIE

Cette année, la guerre fut déclarée à la Russie. Napoléon partit pour ce pays à la tête d'une armée de 300 000 hommes. Arrivé sur le territoire russe il ne trouva que des ennemis fuyant devant lui pour l'attirer dans leur pays. L'Empereur Alexandre fit brûler Moscou pour sauver son empire. Napoléon essaya d'enrayer l'incendie mais ne put y parvenir. Il pensa alors à la retraite ; il n'en était plus temps pour le salut de l'armée. Les grands froids arrivèrent et il perdit sous la neige presque toute son armée, le prestige de sa fortune.

1 8 1 3

Arrivé à Paris au commencement de cette année, il n'eut rien de plus empressé que de se rendre au Sénat. Il lui exposa l'état dans lequel se trouvait l'armée et lui demanda les moyens d'en former une nouvelle pour marcher à la rencontre de l'ancienne, ce qui lui fut accordé.

MAIRIE DE JEAN LOUIS DE SERMET TOURNEFORT

La commune de Rognes changea de Maire le 1er janvier de cette année. M. Jean Louis de Sermet Tournefort succéda à M. Maria. Antoine Jean Pierre Cavaillon continua d'être adjoint et Jean Baptiste Maria d'être secrétaire. Les conseillers restèrent les mêmes. L'adjoint fut chargé des registres de l'état civil. Isidore Denis Gras devint greffier au tribunal de simple police à la mairie.

DON GRATUIT DE LA COMMUNE AU GOUVERNEMENT

Dans le premier conseil qui fut tenu le 31 janvier, il fut décidé d'offrir au gouvernement la somme de 610 francs à titre de don gratuit pour prouver le dévouement de la commune de Rognes à la France et à son chef.

SESSION DE MAI 1813

Dans cette session, trois objets essentiels devaient être discutés : le changement du cimetière, l'aqueduc de la fontaine publique et le pavé de la rue du faubourg.

CHANGEMENT DU CIMETIERE

Le cimetière public était trop près de l'habitation d'après les lois qui déterminent la grandeur et la distance des fosses. On résolut de le changer et l'on détermina la somme de 2 000 francs à prendre sur les fonds libres de la commune. Ce fut très bien pour le moment mais l'exécution du projet n'eut lieu qu'en 1822.

AQUEDUC DE LA FONTAINE PUBLIQUE

Sur le second article concernant la fontaine publique, il fut aussi voté des fonds pour cette réparation. D'après le devis qui fut dressé, l'on destina 1 689 francs, à prendre sur les fonds libres existant dans la caisse de service.

RUE DU FAUBOURG

Quant à la rue du Faubourg servant de chemin d'Aix, les réparations devaient être faites aux frais du département. Cependant on demanda un crédit de 617 francs à prendre sur les fonds de la caisse de service. La commune consent à en faire l'avance à condition d'être remboursée lorsque le conseil départemental aura délibéré la réparation de la totalité de la route.

B U D G E T

Dans une autre session l'on vérifia les budgets de la fabrique et de l'hôpital. Le premier présenta un déficit de 245 francs, le deuxième un déficit de 352 francs. Il fut convenu de porter sur le budget de la commune ces deux sommes pour égaliser les recettes et les dépenses tant de l'hôpital que de la fabrique.

Il fut aussi accordé 100 francs d'augmentation au secrétaire et 300 francs à M. l'Adjoint pour l'indemniser de ses peines et soins pour surveiller les affaires de la commune, comme étant plus à portée que M. le Maire dont le domicile était à Tournefort. Malgré tout cela, le budget de la commune eut un excédent de F 5440,16.

COMPTES DU PERCEPTEUR

Les comptes du percepteur furent aussi arrêtés. Celui-ci resta débiteur envers la commune de la somme de F 8 709,77.

Outre ces sessions, il y eut encore plusieurs assemblées communales. L'on fut obligé de s'assembler pour faire une pension à un pauvre homme du pays qui était devenu fou ; cette pension fut de 365 francs ; pour les réparations du clocher et de l'horloge endommagés par la foudre ; pour installer cinq nouveaux conseillers nommés par l'arrêté du Préfet du 18 octobre de cette année. Les cinq conseillers furent : Augustin Barlatier, marchand ; François Cartoux ; J. Bte Gautier ; Joseph Lion et Stanislas Parraud.

Les conseillers sortant furent : Alphone Gilli, Laurent Isoard, André Simon Caire, Joseph Roche et Pierre Girard.

BATAILLE DE LEIPZIG - 1814

Cette bataille, perdue par les Français, changea tout à fait les affaires. Les ennemis poursuivirent l'armée française en entrèrent en France ; ils s'avancèrent jusqu'à Paris.

Les puissances étrangères reconnurent Louis XVIII pour Roi de France ; celle-ci le reconnut aussi pour son Roi.

LOUIS XVIII ROI DE FRANCE

Le 17 avril de cette année, M. le Maire de Rognes l'annonça à son conseil et à toute l'habitation.

Cette nouvelle fut reçue avec joie par tout le peuple de Rognes, voyant venir avec lui la fin de la guerre, aussi dans toute la salle les cris de "Vive le Roi" furent répétés à plusieurs reprises.

FETE A CE SUJET

Le Maire, escorté du Conseil Municipal et de la garde nationale, le drapeau blanc et la cocarde blanche, annonça le rétablissement de la monarchie et proclama sur les principales places de la commune Louis Stanislas Xavier, roi de France, sous le nom de Louis XVIII.

Aussitôt après, le corps de la mairie et de la garde nationale, musique en tête, assistèrent à une messe solennelle célébrée en action de grâce sur cet heureux évènement.

Vers les quatre heures du soir, le même corps se rendit à la paroisse et il assista aux vêpres à la suite desquelles fut chanté le Te Deum. Le soir on brûla un feu de joie, les maisons furent illuminées et pendant toute la soirée et une partie de la nuit les habitants se livrèrent à une joie bien prononcée par leurs acclamations au cri de "Vive le Roi", par leurs farandoles, leurs danses, etc ...

BONAPARTE CONDUIT A L'ILE D'ELBE - 1814

Les puissances de l'Europe décidèrent de donner à Napoléon Bonaparte l'île d'Elbe pour retraite et que la France lui ferait annuellement une pension de 6 000 000 de francs.

Cette île se trouve sur la côte de la Toscane ; le Grand Duc a une garnison à Porta Féraïo. Cette île est remarquable par ses mines de fer cristallisé et d'aimants ; par sa carrière de marbre, son vin, ses fruits excellents, sa tonnellerie, ses pêcheries et ses salines qui rapportent beaucoup.

Elle a 25 à 30 lieues de circonférence et possède 7 000 habitants. Telle est la retraite qui fut donnée à Bonaparte.

SESSIONS DE MAI

Ces sessions furent au nombre de quatre. Dans la première on alloua sur les fonds disponibles de la commune, la somme de 150 francs pour les réparations à faire à l'aqueduc de la fontaine publique.

Dans la seconde, on examina les budgets de l'hôpital et de la fabrique et on alloua les fonds nécessaires pour combler le déficit de l'hôpital (F 521,-) et de la fabrique (F 450,-).

Dans la troisième session on forma le budget de la commune qui ne présenta après retrait des dépenses, que la somme de F 380,53 de bénéfice.

Enfin dans la quatrième session on régla le compte du trésorier municipal dans lequel les dépenses se trouvent inférieures aux recettes pour un montant de F 7 700,83.

P O L I C E

M. le Maire fit après les sessions de mai, deux arrêtés de police. Dans le premier il défend aux aubergistes-cabaretiers de permettre dans leur maison les jeux de hasard. Il ordonne que tous les cabarets, tavernes, etc .. soient fermés à dix heures du soir sous peine d'être poursuivis.

Le second arrêté regarde la propreté et le déblaiement des rues. Il défend d'y faire du fumier et des cloaques ; il ordonne d'enlever les pierres qui se trouveraient sur la voie publique, le tout sous la même peine.

SERMENT DE FIDELITE

Le 27 septembre de cette année, le conseil municipal s'assembla pour prêter encore serment de fidélité. Tous promirent à Dieu et jurèrent de garder obéissance et fidélité au Roi.

DON GRATUIT

Vers la fin de l'année, le conseil municipal s'assembla pour délibérer de faire hommage au Roi de la somme de 1 212,- francs, montant des fournitures faites aux troupes de passage.

1815 - BONAPARTE A PARIS

Napoléon Bonaparte partant pour l'île d'Elbe, laissa un grand nombre de partisans en France. Ceux-ci ne cessèrent de s'agiter pour lui procurer d'autres partisans.

Napoléon ayant appris que l'armée était mécontente du procédé du Roi et de ses ministres, partit de l'île d'Elbe pour se rendre en France. Il débarqua près de Cannes, il prit la route du Dauphiné pour se rendre à Paris ; sa marche ne fut nullement inquiétée. Le Roi et sa famille se retirèrent à Gand (Belgique).

DECLARATION DES PUISSANCES

Dans ce temps, les puissances de l'Europe réunies en congrès à Vienne, ayant appris l'évasion de Bonaparte et son entrée en France, le déclarèrent déchu du droit de gens et ne voulurent pas le reconnaître.

LES CENT JOURS

Napoléon se moqua de cette déclaration, il comprit qu'il fallait vaincre pour s'assurer sur son trône. Il créa un nouveau Sénat. Il établit le champ de mai où tout devait être réglé par l'administration de la France.

Il réorganisa l'armée qui se trouva forte de 130 000 hommes et il s'avança au devant de l'ennemi.

Il trouva à Waterloo le Général Wellington à la tête de l'armée anglaise et le Commandant Blücher, commandant les troupes prussiennes. La bataille commença le 17 du mois de juin et continua les deux jours suivants. Les Français attaquèrent et eurent des succès considérables les deux premiers jours. Le troisième, l'ennemi ayant reçu des renforts, l'armée française fut obligée de plier et se retira en désordre. Cette bataille décida du sort d'une grande partie de l'Europe.

RETOUR DU ROI LOUIS XVIII

Les Anglais et les Prussiens s'avancèrent sur Paris et y entrèrent le 8 juillet. L'armée française se retira au-delà de la Loire.

Les puissances traitèrent de nouveau avec le Roi qui était de retour à Paris et elles firent sentir à la France leurs poids et leurs rigueurs.

Napoléon se réfugia à Rochefort où il s'embarqua avec quelques uns de ses amis à destination des Etats-Unis. Après trois jours de navigation, se trouvant au milieu d'une escadre anglaise, il se rendit, demandant de se fixer en Grande Bretagne. Mais un ordre fut de le conduire à Sainte Hélène où il resta comme prisonnier d'état jusqu'en 1821, époque de sa mort.

1816 - NOUVELLE ADMINISTRATION

Pierre Jean Antoine Cavaillon étant mort cette année, Denis Joseph Gaudin, chirurgien, fut nommé adjoint de la mairie le 25 février 1816.

Le conseil de la mairie fut renouvelé. Les nouveaux conseillers furent : Isidore Gras, Pierre Louis Maria, Joseph Bonnaud, Marius Diouloufet, Louis d'Arnaud, Sauvair Meinier, Denis Ferry, Jean Louis Autran Anicet, Denis Philippe Cavaillon et Paul Albert Jaubert.

Au premier conseil communal, il fut délibéré de prier M. le Préfet de faire rembourser à la caisse de la commune, la somme de F 4 048,60 qu'elle avait fournie à celle de la ville de Lambesc pour subvenir aux frais des troupes alliées ; de lui faire rembourser aussi la somme de F 502,- avancée au département pour payer le poste de huit soldats et un sergent établis à Lambesc pour la protection des routes.

Il fut ensuite délibéré que les poids et mesures ainsi que la location des places seraient mis à ferme ; que le budget de 1817 serait dressé conformément aux années précédentes ; enfin, que la ferme de l'octroi serait mise conformément au règlement.

L'on établit ensuite une perception de droit de péage et de mesurage sur ce qui serait acheté ou vendu, ce qui pouvait produire environ cent francs.

Cette année, on ne commença de moissonner que le 20 juillet ; la récolte des grains ne fut pourtant pas mauvaise. Les raisins ne mûrirent que dans la basse Provence jusqu'à Montélimar ; dans le nord, la récolte du vin manqua complètement.

MAIRIE DE JOSEPH DENIS GAUDIN

Au commencement de cette année, M. de Sermet-Tournefort déposa son écharpe de la mairie et la céda à M. Joseph Denis Gaudin. L'adjoint fut Stanislas Barlatier, le secrétaire Isidore Gras, les nouveaux conseillers : Jean Louis de Sermet Tournefort, Pierre Louis Maria, Antoine Denis Guion, Philippe Cavaillon François Cartoux, Joseph Médard Gay, Joseph Denis Sylvestre, André Vachier, Véran Aubert. M. le Maire de Lambesc vint à Rognes leur faire prêter serment de fidélité au Roi.

SESSION DE MAI

Dans la première session, l'on entendit M. Auphan, percepteur municipal. D'après son règlement de compte, il résultait que la recette municipale s'élevait à F 1 556,81 et les dépenses à F 2 856,86 donc un déficit de F 1 300,05 dont le sieur Auphan se trouvra créancier de la commune.

B U D G E T

Dans la deuxième session, l'on s'occupa de la formation du budget dont les recettes s'élevaient à la somme de F 7 043,88 et les dépenses à F 2 527,77 ce qui présenta un excédent de F 5 016,11.

IMPOT DE SUBSIDE DE GUERRE

Dans la troisième, il fut question de l'impôt de subside. Cet impôt eut lieu pour payer les frais que firent en France les troupes étrangères. Il était naturel que chacun se prêta à payer cette imposition ; il ne devait point y avoir de privilégié. Cependant dans ce département, qui fut peut-être le seul, on voulut le faire supporter par la classe la plus malheureuse, on voulut l'établir sur la consommation des farines. Ce mode de perception excita des cris universels.

Le conseil municipal supplia M. le Préfet de vouloir bien l'autoriser à répartir, au marc, le franc sur les contributions foncières personnelles et le contingent assigné dans cette commune. M. le Préfet n'approuva pas cette délibération du conseil. Une seconde supplique du conseil lui fut adressée sur le même sujet et fut encore rejetée.

1 8 1 8

Dans la première session, le conseil accorda à l'hospice la somme de F 434,40 réclamée par la commission administrative de cet hospice.

Dans la seconde, M. le Maire après avoir fait connaître au conseil les ressources que présentait l'excédent du budget du présent exercice pour l'année prochaine, proposa deux objets essentiels à discuter : le changement du

cimetière et les réparations à faire au lavoir public de la "fouon vieillo".

CHANGEMENT DU CIMETIERE

Le conseil approuva le changement du cimetière et les réparations à faire au lavoir de la "fouon vieillo" furent renvoyées à plus tard.

Dans la troisième session, le sieur Offan, percepteur de la commune, présenta son compte. Le résultat de ce compte pour les recettes s'éleva à la somme de F 1 901,98 et les dépenses à celle de F 2 638,96 soit un déficit de F 736,96.

RAPPORT DE MONSIEUR LE MAIRE

Dans la quatrième session, M. le Maire fit un rapport sur l'état des finances de la commune et conclut en disant que l'état des recettes s'élevait à la somme de F 5 237,90 et les dépenses à F 1 658,74 et qu'il y avait donc un excédent de F 2 579,16.

B U D G E T

La cinquième session fut employée à dresser le budget. Sur celui de l'hôpital il y eut un déficit de F 406,45 ; sur celui de la fabrique il y eut un déficit de F 336,- et sur celui de la commune, il y eut un excédent de F 2 951,33.

1819 - SESSION DE MAI

Les centimes additionnels demandés pour le traitement du garde champêtre et pour les dépenses du culte furent rejetés sous prétexte que la commune avait des fonds suffisants pour y faire face.

La seconde session fut employée à l'audition du compte du percepteur de la commune. Le résultat fut pour les recettes de F 5 678,92 et pour les dépenses de F 3 641,01 ; les recettes furent donc supérieures aux dépenses de F 2 037,91.

LAVOIR PUBLIC

Dans la troisième session, le maire exposa au conseil municipal la nécessité de réparer le lavoir de la "fouon vieillo", de faire relier le recueil des actes administratifs et les registres d'état civil. Il proposa encore de faire habiller le fourrier de la commune.

Le conseil accorda 136 francs pour les réparations au lavoir, 125 francs pour la reliure des registres de l'état civil et 100 francs pour habiller le fourrier.

FORMATION DU BUDGET

Dans la quatrième session on dressa le budget. Celui de l'hôpital eut un déficit de 406 francs ; celui de la fabrique un déficit de F 418,- et celui de la commune un excédent de 2 103 francs.

NOUVEAU CIMETIERE

Il fut question ensuite du nouveau cimetière, du lieu où il devait être placé, de la contenance du terrain qui devait être occupé, du devis qui devait être fait et de la somme dont il faudrait disposer. Tout cela fut discuté et l'on décida de faire le nouveau avec la somme de F 1 710,84.

M. le Préfet l'approuva mais M. le Ministre ne se pressa pas de donner son approbation.

VENTE DES BIENS DE LA SEIGNEURIE

Cette année une grande affaire fut traitée dans ce pays, je veux parler de la vente en détail de tous les biens de la seigneurie.

M. le Marquis d'Albertas possédait cette terre depuis près de 30 ans, il l'avait augmentée par de nombreuses et nouvelles acquisitions, mais il en avait diminué le prix en faisant couper une partie des bois. Il y possédait des biens très considérables parce que le territoire en était très vaste ; c'était une terre qui donnait 12 000 francs de rente, toute imposition payée, qui avait l'agrément de se trouver tout près de la capitale de la province et qui offrait à son propriétaire un logement vaste et commode.

Ce qui est bien surprenant c'est que M. d'Albertas dans cette affaire, ait préféré à un gentilhomme qui la lui payait bien, la bande noire qui l'a acquise à un prix inférieur à celui qu'en donnait le gentilhomme. Il parait qu'il avait des raisons pour cela.

Quoi qu'il en soit, la terre fut vendue à la bande noire. Celle-ci, pleine de bonne manière et encore plus de belles paroles envers ceux qui se présentaient pour acheter, proposait des prix exhorbitants à toutes les pièces mises en vente et beaucoup de gens du pays se décidèrent à acheter vu qu'ils avaient six ans pour payer en totalité. Plusieurs firent de faux calculs, comptèrent sur un avenir trompeur et furent obligés d'abandonner avec grande perte ce qu'ils avaient acheté sans argent.

Sous ce rapport cette vente n'a pas été favorable au pays mais le morcellement de la propriété occasionna beaucoup de défrichements qui produisirent dans quelques années beaucoup de blé et donnèrent l'abondance au pays.

L'hôpital était assez bien renté, la pension annuelle que le seigneur lui faisait depuis l'abonnement des directes, contribuait à son état prospère. Il se délivra de cette pension et l'hôpital fit une perte irréparable. Je veux croire qu'il y fut forcé mais en remboursant, en assignats, l'échelle de proportion ne revenait pas à l'hôpital.

Ainsi ont donc disparu les seigneurs de Rognes après six cents ans de séjour dans ce pays. La commune rentra donc dans tous ses droits et les particuliers dans leurs fonds, la terre exempte de toute servitude, tels qu'ils étaient avant la venue de Rican d'Allamanon, à la différence pourtant qu'à cette époque la communauté possédait toutes les terres gastes avec de belles forêts et que les terres cultivables n'étaient pas épuisées comme elles le sont aujourd'hui et que l'on ne connaissait point alors les forains. Ceux-ci ont porté grands dommages dans cette habitation, soit dans le moral comme dans le physique.

SURPERFICIE DU TERRITOIRE DE ROGNES ET REPARTITION

1 8 2 2

(exprimée en charges)

Section	Pré	Bois	Terre labourable	Total
1ère	27,5	578,7	1 130,2	1 736,4
2ème	9,4	509,3	454,5	973,2
3ème	6,7	349,1	558,4	914,2
4ème	4,4	347,7	543,3	895,4
5ème	20,5	417,6	534,1	972,2
6ème	4,4	1 000,-	157,-	1 161,4
Totaux :	72,9	3 202,4	3 377,5	6 652,8

Le territoire est aussi vaste aujourd'hui qu'il l'était en l'an 1200 mais la qualité du terrain en est bien différente. C'était alors un terrain pour ainsi dire vierge, qui produisait l'impossible et qui fournissait de grandes ressources soit pour les hommes, soit pour les animaux. Il n'est dit nulle part que l'on eut recours à des emprunts pour faire face aux besoins des pauvres particuliers ni aux besoins publics. Les procès étaient inconnus, chacun vivait des fruits de son industrie.

Les seigneurs arrivent et tout change de face. Rican d'Allamanon entre en qualité de seigneur dans cette terre sans y posséder un pouce de terrain et il s'imagine que sa seule qualité de seigneur lui donne le droit de demander à la commune des collines, des bois, des terres.

La commune d'alors, simple comme la colombe, ne savait comment s'y prendre pour ne pas tomber dans le piège. Elle eut recours à des conseils qui ne furent pas à son avantage. Elle sacrifia pour le bien de la paix, des intérêts qui devaient lui être chers.

Les d'Allamanon ainsi que les premiers d'Agout furent encore discrets. Leurs procédés envers la commune et les particuliers furent assez modérés, mais depuis Honoré d'Agout jusqu'au dernier des Raffelis qui engloutit tout et qui fut englouti lui-même, la commune se ruina en procès. Elle essuya des désagréments indicibles qui révoltèrent tous les gens de bien au point que quelques uns quittèrent le pays pour ne pas être exposés aux tracasseries que leur suscitèrent les seigneurs.

Ainsi se fut un grand malheur pour cette commune d'avoir eu des seigneurs ; ils y ont fait très peu de bien mais beaucoup de mal en tous genres. Ils n'ont jamais cherché qu'un vil intérêt aux dépens du pauvre. Bien qu'ils aient fait des acquisitions justes et raisonnables, combien d'autres basées sur des droits chimériques : que de censes injustement exigées, que de directes sans titre.

Mais n'importe, le besoin rendra, du moins je le crois, le village de Rognes industrieux, mais au moins il ne sera plus inquiété, il sera tranquille et il jouira en paix de ce que la Providence lui accordera.

FIN

-==oOo==-

NOTA - Les termes pour lesquels nous avons donné une explication dans les Annales n° 10, 11, 12 ne sont pas repris ici.

ARGENTERIE - au total plus de 7 kgs. Ces pièces auraient actuellement plus de valeur que leur poids d'argent.

CAPAGE - ou capitation - par tête - partage de l'impôt entre les habitants suivant 3 classes de revenus.

CHAPELLE DES PENITENTS BLANCS - voir plan du village, Annales n° 10

DEMOLIR - c'est-à-dire démonter. C'est sans doute la raison pour laquelle ils nous sont parvenus intacts.

EPEAUTRE - variété de blé dur où la balle adhère fortement au grain. Revient à la mode.

GASTES - incultes.

GUIDON - fanion.

LOUÏNE - très certainement Luynes.

MERESE - le fût d'un mélèze. L'Abbé Martin met entre guillemets ce nom d'un arbre qui ne lui est pas familier.

On ne l'a pas planté, on a dressé dans cet espace assez réduit un arbre forcément ébranché "au bout duquel" on a fixé un guidon.

Ce ne pouvait être ni un ormeau, ni un platane, on ne transplante pas un arbre de cette élévation. (...)

Arrivé par les radeaux qui descendaient la Durance, débarqué à Gontard venant des Alpes du sud, là où les dialectes le nomment MELZE, MERZE, MEALE. Le pont de Bompas était construit avec des mélèzes.

METEIL - mélange de blé et de seigle.

NON PROFES - qui n'avaient pas prononcé de voeux dans cet ordre.

OUIES - écoutées. Lorsque la Communauté et le Sieur d'Albertas auraient été plus amplement écoutées.

REMISSION - restitution.

REQUIER, Curé de ROGNES - voir la photographie de son portrait dans le n° 12 des Annales.

RETRIBUTION - respectivement 5 % et 1,6 %.

RUE DU CHATEAU - voir plan déjà cité.

SANNOM - sans nom.

CHEMIN SAUNIER - la route qui, actuellement, relie celle du Bassin de St Christophe (au Plan) à la route de Lambesc (Petit Saint Paul).
Autrefois, ce chemin coupait celui de Lambesc. C'est par lui que le sel récolté dans l'étang de Berre était acheminé aux delà de la Durance.

FABRIQUE - Conseil de fabrique. Paroissiens qui prennent en charge le fonctionnement matériel de l'Eglise.

RESQUILLADOU - Chemin qui, dans le virage de la route de Lambesc au Portail descend rapidement vers St Marcellin.

SERMENTE - il faut lire assermenté, celui qui a prêté serment à la Constitution Civile du Clergé.

SIX TOISES - près de 11 mètres.

BIBLIOGRAPHIE

Mêmes sources que celles indiquées dans les Annales précédentes.